

ALAIN FOURNIER

LES INSOLENCES DU FRÈRE UNTEL

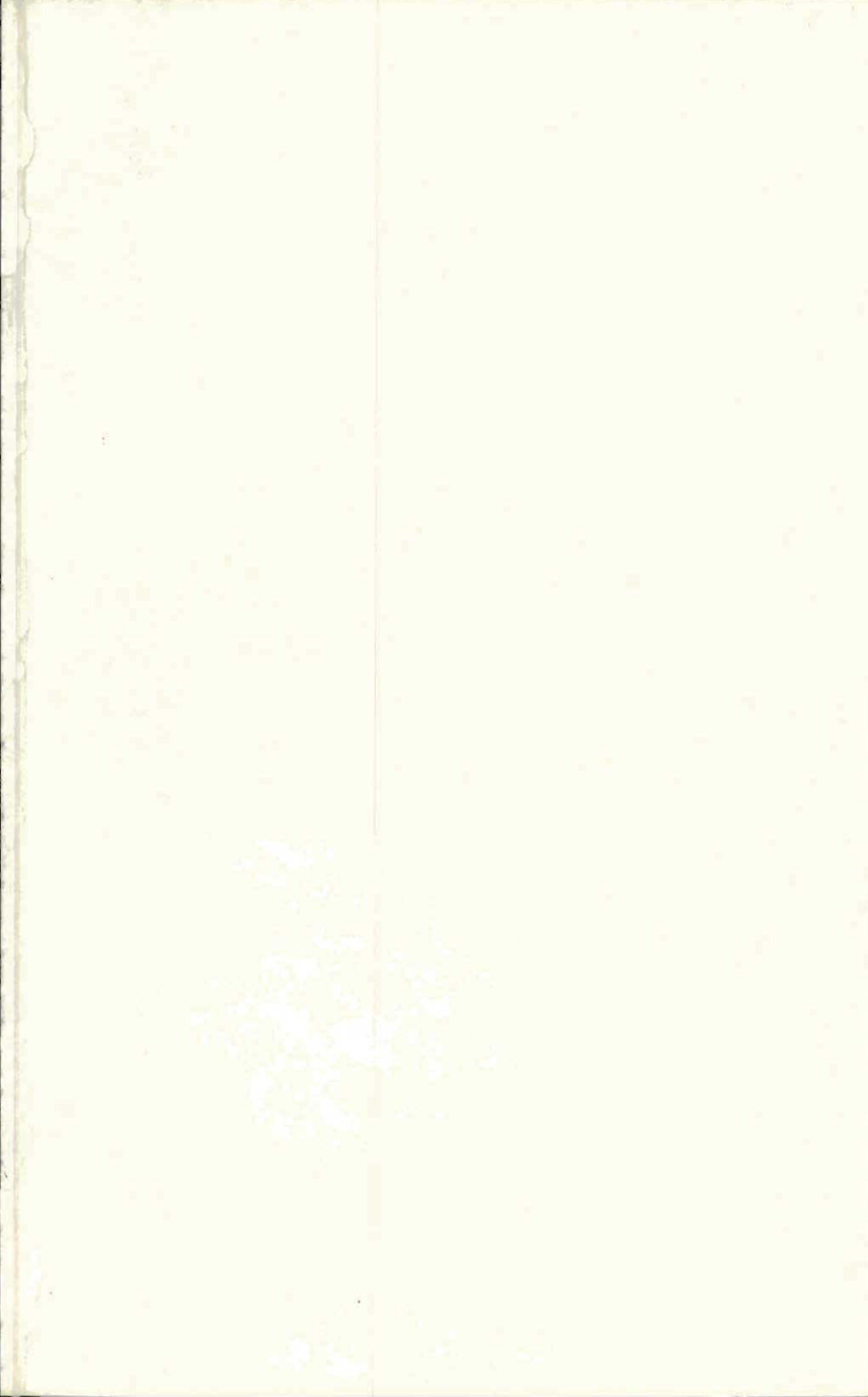
UN BEST-SELLER

DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE



UNIVERSITÉ LAVAL

NUIT BLANCHE ÉDITEUR



Ce livre a été produit par NUIT BLANCHE ÉDITEUR

UN BEST-SELLER
DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
LES INSOLENCES
DU FRÈRE UNTEL

Éditeur délégué : Guy Champagne
Révision du manuscrit et correction d'épreuves :
Jean-Pierre Asselin et Gilles Dorion
Graphisme : Anne Marie Guérineau
Photo de la couverture : Archives des Frères des Écoles chrétiennes
Coordination à la production : Denis Lebrun
Photocomposition : Composition Grenier Inc.
Édition du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ)
Département des littératures, Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval
Québec, Canada G1K 7P4
Diffusion pour le Québec : Dimedia
539, boul. Lebeau, Saint-Laurent (Québec) H4N 1S2
© Alain Fournier

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays
Dépôt légal, 3^e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-920801-01-5
ISBN 2-920801-18-X

ALAIN FOURNIER

UN BEST-SELLER
DE LA
RÉVOLUTION TRANQUILLE
*LES INSOLENCES
DU FRÈRE UNTEL*

Collection « Essais » n° 8



UNIVERSITÉ LAVAL

Des subventions du Budget spécial de la recherche (Département des littératures et Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche de l'Université Laval) et du fonds F.C.A.R. (Formation des chercheurs et aide à la recherche), volet « Rapports et mémoires de recherche », ont permis la publication de cet ouvrage, douzième cahier du CRELIQ et huitième de la collection « Essais ».

*À mes parents
pour qui j'ai envie de crier.*

*À Denise
pour sa lucidité.*

*À A.G.
pour son projet de société.*

*Aux moins de trente ans
qui auront à choisir.*

Préface

Le 2 mars 1985, j'avais accordé une entrevue à un jeune étudiant de l'Université Laval, dans le cadre d'un travail qu'il préparait sur la genèse et la portée des *Insolences du Frère Untel*. J'avais oublié cette rencontre. Au printemps dernier, le jeune homme m'a remis le manuscrit de ce qui était devenu un mémoire de maîtrise. Il me demandait une préface en vue d'une éventuelle publication. On répond oui à ce genre de requête, d'autant plus vite que l'on se sent en présence d'un être jeune, appliqué, un peu fébrile. Ensuite, on doit s'exécuter.

Je ne joue pas la réticence de circonstance, ni la modestie à crochet. Je me sens tout simplement un peu étonné, comme un homme assis à une fenêtre et qui se regarderait passer dans la rue.



Le plan de l'ouvrage est explicite : il s'agit d'une étude de sociologie de la littérature. De là, par exemple, les chapitres intitulés : « *les Insolences du Frère Untel* dans le monde de l'édition québécoise de la décennie soixante » et « *les Insolences* : un succès de librairie et de mise en marché ».

Les faits relatifs à la genèse des *Insolences* et aux remous qui ont suivi sont fidèlement rapportés. Les rôles joués par certaines personnes (éditeur, amis, supérieurs communautaires) sont aussi bien décrits qu'ils furent tenus.

L'auteur nous fait part des raisons qui l'ont amené à choisir son sujet de mémoire, c'est le cas de le dire : « L'ouvrage de Jean-Paul Desbiens a fait naître en moi le désir de proposer une lecture des *Insolences du Frère Untel*, une profonde envie de m'imprégner de l'esprit de cet essai libérateur afin de mieux me situer dans l'Histoire. » Un peu plus loin, il ajoute : « Refaire

l'histoire des *Insolences* implique donc un processus « d'appropriation » d'une époque peu connue des moins de trente ans, alors que le Québec en mutation franchit une étape importante dans son évolution socio-culturelle en faisant un bond soudain dans l'histoire pour s'ajuster à l'heure d'une Amérique en pleine ébullition. »

Quant au reste, c'est-à-dire la pertinence des analyses, des jugements, de la conclusion, je suis mal placé pour en parler. La fortune même des *Insolences* comme phénomène sociologique me les ont, pour ainsi dire, aliénées. Ce petit livre, né de père inconnu, a été élevé par l'opinion publique. La conjoncture, si vous préférez. Or, voici que, trente ans plus tard, il me revient sous toge. À vrai dire, tout ce temps, il n'a pas cessé de me poursuivre. Il n'y a pas de mois, il n'y a guère de semaines, sans que je n'entende : « À quand les prochaines *Insolences* ? » Ou bien : « Recommenceriez-vous les *Insolences* ? » Curieusement, cet automne même, les Éditions de l'Homme rééditent les *Insolences*, avec des commentaires de l'auteur et des extraits de la correspondance de l'époque avec les autorités religieuses et des échos de l'opinion publique. Serait-ce que les *Insolences* sont passées de l'actualité à l'actuel, c'est-à-dire d'une excitation fugace à un dépôt durable ? Comment savoir ? En toutes hypothèses, lisez-vous beaucoup de livres qui ont près de trente ans d'âge ? À moins qu'il ne s'agisse d'un classique, ou d'y être contraint par les caprices d'une thèse universitaire ? Ce n'est pas le cas des Éditions de l'Homme, qui ne font pas dans le mécénat. Ce n'est pas, non plus, le cas de l'auteur du présent ouvrage qui n'exécute pas, ici, des figures imposées, comme on dit à propos du patinage de fantasia. Il écrit, en effet : « Né en 1960, d'une famille de petits travailleurs, j'ai éprouvé une vive sympathie pour le discours franc et rieur du Frère Untel. Enfant d'une Révolution tranquille qui a changé le visage d'un Québec étouffé par trop de rigueur, j'ai vu bâtir les polyvalentes et les cégeps. Je fais partie de la première génération à profiter du vaste projet de démocratisation de l'éducation entrepris au début de la décennie soixante. »

Le présent ouvrage laisse percer à maints endroits un accent anticlérical très net. Cela appelle quelque commentaire. Le cléricalisme, c'est « l'opinion de ceux qui sont partisans de l'im-

PRÉFACE

mixtion du clergé dans la politique ». L'anticléricalisme, c'est évidemment le contraire. Reste la manière.

Il est facile de confondre ou de pratiquer anticléricalisme et irrégion. Par ailleurs, on peut combattre le cléricalisme tout en étant sympathique aux valeurs religieuses et même, engagé dans leur promotion.

Dans *les Insolences*, je dénonçais les manifestations du cléricalisme que nous avons connu au Québec, mais il n'a jamais pu faire de doute que je n'étais ni irrégieux ni hostile à la religion. De plus, qu'on le veuille ou non, on n'évite pas la politique ; on n'évite pas non plus la religion. Inversement, la religion ne peut ignorer la politique, ni la politique, la religion. Cléricalisme ou anticléricalisme, telle n'est pas la question et telle n'est pas la réponse non plus. Les mots en « isme » ne sont jamais de bonnes réponses.

En conclusion, l'auteur écrit : « Il est toujours intéressant d'établir des parallèles entre un succès d'une décennie et celui d'une autre. *Les Insolences* sont essentiellement une critique d'un Québec fébrile, prêt aux bouleversements idéologiques. Après le référendum de mai 1980, le film à succès de Denys Arcand, *le Déclin de l'empire américain* (1986) trace un bilan peu reluisant des 25 dernières années. Si l'on se fie à la vision du cinéaste, le Québec, comme le reste de l'Amérique du Nord, traverse une profonde crise. [...] Les œuvres d'Arcand et de Desbiens, en renvoyant face à face le passé et le présent d'une certaine élite, sont de précieuses balises jalonnant l'évolution d'un peuple. *Les Insolences* et *le Déclin* marquent le début et l'achèvement d'une étape. D'où viendront les prochaines insolences ? À quand la résurgence d'un projet collectif mû par l'inévitable et nécessaire renouvellement des élites ? »

Les hommes de ma génération auront connu trois périodes dans leur vie : l'avant 1960, la Révolution tranquille, la fin du XX^e siècle. Ces trois périodes sont incommensurables : elles n'ont pas de commune mesure. Quelle est la commune mesure entre une société de pénurie et une société de consommation ? Une société de chrétienté et une société pluraliste ? En ce qui regarde l'avenir prochain, que peut-on savoir sinon que les transformations socio-culturelles vont continuer de se produire

à un rythme accéléré.

La réédition des *Insolences* et la publication du présent ouvrage m'auront amené, ces derniers mois, à revivre cette aventure et à mesurer le chemin parcouru.

Certes, les affaires humaines ne progressent pas linéairement. Au moment des *Insolences*, il s'est d'ailleurs trouvé bon nombre de Québécois — comme on ne disait pas à l'époque — pour refuser les transformations qui s'annonçaient et même qui étaient en route. Ils avaient leurs raisons et ils ne se trompaient pas à tous égards. Au total, cependant, on ne peut nier que notre société a réussi un immense rattrapage à l'occasion de la Révolution tranquille.

D'autres défis nous attendent. Il suffit bien de mentionner les problèmes de la dénatalité et de l'immigration. En l'an 2000, l'auteur aura quarante ans. Il est fils de la Révolution tranquille, comme il dit lui-même. Son niveau de préoccupations et sa capacité de travail révèlent qu'il n'est pas un être manqué. Reprenant les derniers mots de son travail, je pose qu'il est même de ceux qui contribuent au « renouvellement des élites ».

Jean-Paul Desbiens
septembre 1988

Avant-propos

Né en 1960, d'une famille de petits travailleurs, j'ai éprouvé une vive sympathie pour le discours franc et rieur du Frère Untel. Enfant d'une Révolution tranquille qui a changé le visage d'un Québec étouffé par trop de rigueur, j'ai vu bâtir les polyvalentes et les cégeps. Je fais partie de la première génération à profiter du vaste projet de démocratisation de l'éducation entrepris au début de la décennie soixante.

Agent important de cette métamorphose, tant au plan de l'éducation que de la société proprement dite, l'ouvrage de Jean-Paul Desbiens a fait naître en moi le désir de proposer une lecture des *Insolences du Frère Untel*, une profonde envie de m'imprégner de l'esprit de cet essai libérateur afin de mieux me situer dans l'Histoire.

À plus de vingt-cinq ans de distance, pourquoi avoir choisi de relire ces *Insolences* ? D'abord pour reconstituer les années d'effervescence intellectuelle où la société québécoise s'est donné les moyens d'exister. Sans doute ce choix vient-il d'un goût pour la justice et, peut-être, de la « liberté des loups maigres » dont parle Untel !

André Gaulin a senti chez moi une certaine attirance pour les frondeurs de la trempe du Frère Untel. C'est probablement pourquoi il m'a proposé l'étude de cet ouvrage polémique. Je tiens ici à lui exprimer ma reconnaissance pour son attention et ses conseils judicieux. ●

A.F.

SIGLES UTILISÉS

I.F.U. les Insolences du Frère Untel

S.S.P. Sous le soleil de la pitié

A.L. Appartenance et liberté

DOLQ Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec

D.I.P. Département de l'Instruction publique

Introduction

L'œuvre littéraire n'est pas le simple reflet d'une conscience collective réelle et donnée, mais l'aboutissement à un niveau de cohérence très poussé des tendances propres à la conscience de tel ou tel groupe, conscience qu'il faut concevoir comme une réalité dynamique, orientée vers un certain état d'équilibre.

Lucien Goldmann¹

[...] quand l'écrivain et le lecteur appartiennent au même groupe social, les intentions de l'un et de l'autre peuvent coïncider. C'est en cette coïncidence que réside le succès littéraire. Autrement dit le livre à succès est le livre qui exprime ce que le groupe attendait, qui révèle le groupe à lui-même.

Robert Escarpit²

L'œuvre littéraire constitue un circuit d'échanges qui, au moyen d'un appareil de transmission artistique, technologique et commercial, unit l'auteur à une collectivité plus ou moins grande et relativement anonyme. À la suite de circonstances historiques, sociales et politiques, il arrive que l'auteur prenne conscience d'une dimension sociale problématique et qu'il tente de l'exprimer dans un effort de « conscientisation ». Ainsi le fait littéraire possède la qualité de faire apparaître ou plutôt de manifester à la « collectivité-public » de nouvelles valeurs ou de nouvelles idées.

1. *Pour une sociologie du roman*, p. 64.

2. *Sociologie de la littérature*, P.U.F., p. 110.

Les années soixante ont marqué une étape importante de l'évolution de la société canadienne-française. Jean-Paul Desbiens, alias Frère Untel, a été un acteur controversé de cette période puisqu'il a dénoncé publiquement le climat étouffant de cent années et plus de régime césaropapiste au Québec. Cette étude, qui s'applique à cerner le « phénomène » Untel, repose en partie sur les travaux d'éminents sociologues de la littérature, Robert Escarpit, Jean-Charles Falardeau et Lucien Goldmann. Nous tenterons d'analyser *les Insolences du Frère Untel*³ et de mettre en lumière les effets d'une critique tantôt corrosive, tantôt atténuée, sur la société québécoise et surtout sur le clergé en 1960.

Cette décennie est suffisamment loin de nous pour que se dégagent les événements majeurs qui ont fait la Révolution tranquille. Dans le domaine de l'essai, forme d'écriture apte à exprimer ce qui révèle le groupe à lui-même, ces années d'agitation et de contestation sont marquées par un essor considérable du genre. Gilles Dorion et Kenneth Landry commentent avec justesse les lignes de force de la prose d'idées dans l'Introduction du tome IV du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec (DOLQ)* portant sur la période 1960-1969. Dans une étude de la production des essayistes au cours des années soixante, un essai comme *les Insolences du Frère Untel* se détache nettement. En effet, ce livre de Jean-Paul Desbiens, publié sous le couvert d'un pseudonyme aux Éditions de l'Homme, attire l'attention car il suscite une vive polémique et déclenche un scandale. L'ouvrage est demeuré longtemps l'un des best-sellers du Québec, avec un tirage dépassant les 135 000 exemplaires.

Phénomène sociologique important et succès littéraire incontestable, le livre de Desbiens n'avait toujours pas fait l'objet d'étude importante en 1983. André Gaulin

3. *Les Insolences du Frère Untel*, 158 p.

avait déjà proposé, il est vrai, un article sur cet essai où il insistait sur la critique d'une société québécoise prisonnière de son passé et en voie d'opérer un virage historique. mais cette courte étude est parue dans le cadre restreint des articles du *DOLQ*. Aussi, ma collaboration comme assistant à ce groupe de recherche a-t-elle fait naître en moi une curiosité pour ces *Insolences* d'une révolution tranquille.

En 1960, l'intérêt pour cette œuvre tient pour une bonne part à son succès et à son caractère de nouveauté. Cependant, le climat social dans lequel ce livre a vu le jour mérite aussi une attention particulière. Période d'effervescence intense, les années 1960 sont comparables à un carrefour où se sont élaborés maints projets de société. C'est pourquoi ce mémoire se veut en quelque sorte une étude de sociologie de la littérature.

Ce travail consiste dans un premier temps à faire la genèse des *Insolences du Frère Untel* depuis la parution de la première lettre du frère Desbiens dans *le Devoir* en 1959. En relatant, dans le premier chapitre, l'histoire de l'œuvre et ses avatars, nous sommes en mesure d'évaluer l'impact du livre sur la société. Après avoir évoqué les éléments biographiques susceptibles d'éclairer l'œuvre (deuxième chapitre), l'étude propose une analyse du contenu, en identifiant les principaux thèmes et les partis pris de l'auteur. Le troisième chapitre fait ressortir le discours tranchant du pamphlétaire qui critique le monolithisme de la société canadienne-française. Le chapitre quatre brosse un bref portrait de la société québécoise et situe *les Insolences* dans le mouvement des idées depuis la rébellion des patriotes de 1837 jusqu'à l'introduction du discours révolutionnaire de la revue *Parti pris*. Outre ce survol historique, il apparaît utile de situer *les Insolences* dans le monde de l'essai québécois (chapitre 5) de la décennie soixante. Ce genre littéraire s'avère l'un des principaux moteurs et catalyseurs de la Révolution tranquille, en contribuant à la naissance d'une pensée cana-

dienne-française originale⁴. Le chapitre 6 porte une attention spéciale au monde de l'édition. En effet, les chiffres relatifs au tirage du livre fournissent un exemple concret des effets du battage publicitaire qui a contribué à la fortune du livre. De plus, une étude des techniques de mise en marché qu'a innovées Jacques Hébert en s'inspirant de la formule des « Penguins Books » apporte d'autres faits expliquant les ventes records atteintes par les *Insolences*. Enfin, une exploration de l'accueil de la critique vient clôturer cet essai. Le septième chapitre nous amène au centre du débat, au cœur de la conjoncture sociale de l'année 1960, où les forces novatrices et conservatrices se disputent une redistribution des pouvoirs. Il apparaît alors évident que la société dite de la Révolution tranquille, en souscrivant aux idées contenues dans les *Insolences*, a rompu avec un passé étouffant pour se tourner vers la liberté. Comme le souligne Nicole Bourbonnais en 1985 :

Oeuvre témoin de l'époque, qui s'enracine profondément dans l'expérience personnelle et collective, par les limites mêmes de sa propre liberté, elle ne fait que donner plus de poids à sa dénonciation du pouvoir et de l'oppression.

Oeuvre de rachat aussi, les Insolences, par l'exubérance de leurs propos, par la ferveur du ton, par la justesse et le bonheur de la langue, rachètent les péchés du « joual » et le silence des muets. Produit d'une société en voie de mutation, elle continue de s'enliser dans les chemins boueux de la liberté⁵.

Chargées de liberté et intimement liées au tissu social de leur époque, les *Insolences* nous obligent à porter un regard critique sur la société d'où elles ont émergé. Ainsi le va-et-vient inévitable entre l'œuvre et le social, entre le

4. Voir l'introduction du *DOLQ*, t. IV, p. XXXV-XLI.

5. Nicole Bourbonnais, « la Liberté à l'essai ou les *Insolences* du Frère Untel », dans *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 589.

INTRODUCTION

texte d'un individu et la communauté à laquelle ce texte est destiné, offre une vision du monde qui ne fige pas l'histoire mais fait plutôt ressortir une multiplicité d'éclairages. Émanant essentiellement d'un regard sur la société de 1960, les écrits du Frère Untel « ont constitué un facteur de cristallisation sur le monde de l'éducation, et même sur la société⁶ ». Ouvrage provisoire qu'André Belleau ne considère pas comme un texte littéraire — « tes insolences n'ont rien à voir avec la littérature, [mais] la littérature de demain en dépend⁷ », — le pamphlet d'Untel ouvre les portes d'un Québec monolithique sur une révolution culturelle et sur une « ère » de créativité et de liberté longtemps impossible et impensable pour ce « peuple français d'Amérique » ! ●

6. Richard Hénault, « le Frère Untel raconte... le ministère de l'Éducation c'était une nécessité », *le Soleil*, 28 décembre 1986, p. Z-12.

7. André Belleau, « le Frère Untel en Espagne », *Liberté*, septembre-octobre 1960, p. 300.

CHAPITRE I

Genèse et petite histoire d'un best-seller

1- Les origines

En quelques mois l'ouvrage devint le best-seller absolu de l'édition québécoise, franchissant le cap des 100,000 exemplaires. Cet extraordinaire succès était révélateur. Il montrait à l'évidence que l'esprit critique et le désir de réforme n'étaient plus le fait d'un petit groupe isolé, de quelques « joueurs de piano » syndicalistes ou bourgeois intellectuels¹.

Une ébullition grandissante anime le Québec depuis quelques décennies lorsque le Frère Untel fait irruption dans la « foire aux idées » à la fin de l'année 1959. Les revues contestataires *Cité libre* (née en 1950) et *Liberté* (1959) offrent une tribune de choix à une jeunesse intellectuelle en révolte contre ses aînés. Cette élite naissante a doucement entrepris de miner l'absolutisme doctrinal du clergé catholique québécois. Parmi les artisans favorables à une révolution culturelle au Québec figure André Laurendeau, qui déjà en 1931, au sein de l'*Action nationale*, se veut un fougueux défenseur des droits et libertés du peuple québécois. Plus tard, en tant qu'éditorialiste au *Devoir*, Laurendeau intervient publiquement sur des sujets comme la linguistique et l'éducation. S'il fait du français son « joual de bataille », il sait qu'il ne peut pas se prononcer sur la piètre qualité du parler des Canadiens

1. Gérard Pelletier, *les Années d'impatience (1950-1960)*, p. 264.

français sans s'interroger sur leur éducation. Le rédacteur remet en cause le « meilleur système d'éducation du monde », comme le disait Jules-Omer Désaulniers, alors surintendant du département de l'Instruction publique.

À l'aube de la décennie soixante, il n'en faut pas plus pour déclencher une polémique dans un Québec « ruralisé », « culturellement fatigué » par plus d'un siècle de catéchisme et d'eau bénite. La mort de Maurice Duplessis au mois de septembre 1959 et le fameux « désormais » du premier ministre Paul Sauvé, son successeur, sonnent le glas du monolithisme et déclenchent un véritable raz-de-marée qui libère la « Parole ». Par ses lettres au *Devoir*, Desbiens amorce en quelque sorte ce mouvement. Il paralyse littéralement les évêques par ses déclarations. Il les laisse bouche bée au box des accusés, devant certains critiques et journalistes favorables aux changements idéologiques. Pourtant, comme en témoignent de nombreux documents de l'époque et plusieurs entrevues, le clergé a réussi à faire exiler les frères Pierre-Jérôme (Desbiens) et Louis-Grégoire (Martin Blais) grâce à une série d'interventions en sourdine. Si ce jeu de coulisses des évêques se rend jusqu'à Rome pour entraver l'action de ce « petit ignorant² » lui-même dépassé par les événements qu'il a provoqués, cette affaire n'en reste pas moins l'action « d'un brulôt d'une rare puissance au flanc de notre culture « officielle »³ ».

André Laurendeau, riche de vingt-cinq ans d'expérience dans le domaine du journalisme, et Jacques Hébert, en mal d'un succès littéraire pour les Éditions de l'Homme, participent, aux côtés de Jean-Paul Desbiens, à un questionnement qui mènera au démembrement de la culture traditionnelle au Québec. Cette société semble hésitante à s'engager dans l'élaboration d'un projet idéo-

2. Gérard Pelletier, *les Années d'impatience*, p. 263.

3. *Les Années d'impatience*, p. 264.

logique, plein de défis et d'enjeux, que l'essayiste Pierre Vadeboncoeur qualifie en 1963 de voie périlleuse, de « ligne du risque⁴ ». Refaire l'histoire des *Insolences* implique donc un processus d'appropriation d'une époque peu connue des moins de trente ans, alors que le Québec en mutation franchit une étape importante dans son évolution socio-culturelle en faisant un bond soudain dans l'histoire pour se mettre à l'heure d'une Amérique en pleine ébullition.

2- Les lettres

Nous sommes en 1959. Desbiens, nom de famille laïque du frère mariste Pierre-Jérôme, enseigne le français à l'Académie commerciale de Chicoutimi (1958-1960) où on lui a également confié la direction de l'AJC (Association des Jeunes Canadiens). Ce mouvement, qui n'a rien à voir avec celui des Jeune-Canada dans lequel Laurendeau a milité au début des années trente, est lui aussi d'inspiration nationaliste.

C'est un bloc-notes de Laurendeau et un billet signé du pseudonyme de Candide dans les pages du *Devoir* (le 21 octobre) qui déclenchent une vive réaction chez Pierre-Jérôme. Poussé par un sentiment de révolte, le frère enseignant appuie les accusations portées par l'éditorialiste. Dans une lettre transmise à ce dernier (le 23 octobre), le frère mariste note ses impressions sur l'enseignement au Québec, sur la pauvreté de la langue écrite et parlée des étudiants et sur les lacunes du département de l'Instruction publique. Ces quelques paragraphes révèlent tout de suite à Laurendeau la griffe d'un écrivain doué. Adoptant un ton à la fois humoristique et satirique, le frère mariste entreprend tout bonnement une critique en règle du système d'enseignement. Par ricochet, ses propos rejaillis-

4. Pierre Vadeboncoeur, *la Ligne du risque*, HMH, 1963, (1977), 286 p.

sent sur la société tout entière. À cette époque, des règles communautaires interdisent aux religieux de publier des textes de quelque nature que ce soit sans avoir préalablement reçu l'approbation des autorités religieuses compétentes. Laurendeau, au courant de cet état de choses, décide de passer outre à la confidentialité demandée par Pierre-Jérôme et il publie la lettre le 3 novembre en page quatre du *Devoir* sous la rubrique « l'Opinion du lecteur ». Cependant, pour conserver l'anonymat de son correspondant, il lui donne le pseudonyme de Frère Untel, que l'auteur des *Insolences* découvre au même moment que les lecteurs. Dans l'esprit du frère mariste, il s'agit là de sa seule et dernière lettre, mais les réponses et les réactions des lecteurs, ainsi que les remarques de Laurendeau, l'obligent à rédiger sept autres articles. Sa production s'étend sur une période de neuf mois, soit du 3 novembre 1959 au 13 juillet 1960⁵. Rapidement, ses lettres captent l'attention du public. Pourtant, elles traitent de questions plutôt arides comme la langue, l'éducation, l'autorité et la vie religieuse. Mais, comme le souligne l'historien Jean Hamelin, « la parole est crue et l'écriture, juteuse ; frère Untel s'exprime dans le son d'un authentique nous autres⁶. » Pendant les semaines où le frère revient à la charge, Laurendeau se garde bien de révéler l'identité de ce mystérieux pamphlétaire qui aurait pu être trop rapidement lapidé sur la place publique, ou tout simplement réduit au silence, en coulisse, par la machine clé-

5. Jean-Paul Desbiens s'est inspiré de six de ses lettres au *Devoir* pour écrire ses *Insolences* : « Je trouve désespérant d'enseigner le français », 3 novembre 1959, p. 4 ; « la Langue est un bien commun », 14 novembre 1959, p. 4 ; « M. Roland Vinette, poète surréaliste », 23 avril 1960, p. 4 ; « De quoi ont-ils peur ? », 30 avril 1960, p. 4 ; « Journal d'un froussard », 14 juin 1960, p. 4, 16 ; « Scientistes ou Scientifiques », 29 juin 1960, p. 4 ; « la Philosophie au cours secondaire public », 13 juillet 1960, p. 4. D'autres détails au sujet de ces lettres se trouvent au chapitre intitulé : « Frère Untel démolit ».

6. Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle. De 1940 à nos jours*, t. II, p. 239.

ricale. Gérard Pelletier rappelle les événements des premiers mois de l'affaire Untel :

Personne ne croyait surtout qu'il pût s'agir d'un vrai frère enseignant. On spéculait. Pendant tout un hiver⁷, ce fut un nouveau jeu de société. On se persuadait que le pseudonyme cachait un écrivain connu. On admirait que ce mystificateur réussît avec une telle aisance à contrefaire la personnalité d'un « ignorantin », à lui prêter son esprit, à feindre sa candeur, à cacher ses propos dans le carquois d'Untel⁸.

Pendant la période de « suspense » qui entoure la publication des lettres du frère Pierre-Jérôme, la rubrique « l'Opinion du lecteur » devient un véritable champ de bataille où le mariste s'était naïvement engagé sans savoir où il venait de mettre les pieds. Le terrain tout entier était miné. Soudainement, il s'aperçoit qu'il ne peut s'en sortir sans provoquer un tollé de la part d'une certaine élite qui veut le faire taire. Comme l'indique la série de lettres envoyées au *Devoir* en réponse aux affirmations du Frère Untel, la riposte des forces conservatrices est violente et tenace. D'autre part, des lecteurs provenant de différents milieux québécois qui, eux aussi, par mesure de prudence, préfèrent parfois garder l'anonymat, le soutiennent le plus souvent en tournant en ridicule les arguments du clan conservateur, ou tout simplement en apportant des témoignages corroborant les dires du frère enseignant. Cette polémique qui prend beaucoup de place au sein de la « renaissance » de la société québécoise au début de la Révolution tranquille met en lumière les incohérences et l'impertinence d'un discours émanant de la pensée traditionaliste officielle qui parvient de moins en moins à convaincre le public québécois. Une lettre « typiquement

7. Pelletier fait référence à l'hiver de 1959-1960.

8. *Les Années d'impatience*, p. 263.

représentative de la mentalité dévote québécoise⁹ » signée par Amédée Francœur (le 21 mai 1960), un confrère de Desbiens¹⁰, en réponse à l'article du Frère Untel intitulé « De qui ont-ils peur et pourquoi ? » (le 30 avril 1960) évoque le climat de peur et de soumission présent dans l'esprit de la collectivité de l'époque « qui a perdu le sens, et jusqu'au goût de la liberté¹¹ », puisqu'elle a été trop longtemps sous le joug d'une autorité politique et cléricale monolithique. En revanche, une lettre de Sœur Unetelle¹² (18 juillet 1960), appuyant le frère enseignant, témoigne du désir de changement et de la nouvelle prise de conscience sociale des Québécois de toutes les classes et de tous les milieux. Jusque-là dominés, les Canadiens français du Québec montrent des signes de fatigue et d'impatience. Le fade discours d'une droite cléricale qui ne convainc plus ses auditeurs accentue le désintéressement progressif de la population envers une certaine religion, mais il indique aussi la lente désaffection d'une élite conservatrice qui perd peu à peu les rênes du pouvoir. « Dans un pays où l'on vit avec un retard de deux révolutions et demie [...] le temps n'est pas aux nuances au pays de Québec¹³. » Certains intervenants de l'époque, y compris le Frère Untel, voient du même œil la situation du Québec, et les autorités deviennent les cibles privilégiées de ces artisans d'une révolution sociale. Jacques Hébert est l'un de ceux-là. En 1958, aux Éditions de l'Homme, il bouscule le marché du livre en lançant des ouvrages d'actualité, livres populaires et bon marché destinés à être vendus en librairie et dans les kiosques à journaux. Il publie « des pamphlets politiques, comme on l'a fait longtemps en France et, d'une manière générale, des

9. *I.F.U.*, p. 74.

10. Jean-Paul Desbiens a reproduit cette lettre dans *les Insolences*, p. 75-77.

11. *I.F.U.*, p. 71.

12. Voir la reproduction de cette lettre dans *les Insolences*, p. 89-93.

13. *I.F.U.*, p. 17-18.

ouvrages qui, sans être littéraires, apportent des renseignements sur les événements de l'heure¹⁴ ». Ce projet, qui semble de prime abord peu réaliste compte tenu du marché québécois du livre à cette époque, s'avère un succès auquel *les Insolences* de Jean-Paul Desbiens participent largement.

En effet, Hébert, fin renard, a repéré le lieu de résidence du frère polémiste qui fait la manchette du courrier des lecteurs du *Devoir*. À cause de la vivacité de ses propos, celui-ci correspond en tous points aux critères de sélection de l'éditeur. Hébert n'a pas hésité longtemps avant de miser sur *les Insolences* de ce frère anonyme dont les articles parus dans le quotidien montréalais présagent un vif succès littéraire. « L'éditeur Jacques Hébert avait remarqué que les typographes et les mécaniciens de son atelier s'intéressaient aux lettres du Frère Untel publiées dans *le Devoir*¹⁵. »

3- La publication

Au début de juillet 1960, Hébert rejoint Desbiens à Chicoutimi par téléphone. L'éditeur manifeste son intérêt pour l'action entreprise par le mariste et lui demande d'écrire un livre. Les deux hommes se fixent un rendez-vous à Québec pour la semaine suivante. De son côté Desbiens communique avec un confrère d'études, Martin Blais¹⁶, qui s'appelait à l'époque le frère Louis-Grégoire,

14. Alice Parizeau, « le Dossier Jacques Hébert. Qui est cet homme qui s'est voué à la défense de Wilbert Coffin ? », *le Maclean*, avril 1975, p. 50.

15. Jean-Claude Paquet, « *les Insolences du frère Untel* : le prix de la liberté, c'est l'exil », *le Maclean*, vol. 3, n° 5 mai 1963, p. 30.

16. Martin Blais (alors le frère Louis-Grégoire) est professeur de philosophie à l'Université Laval depuis quelques années. Supérieur de Pierre-Jérôme au moment de la publication des *Insolences*, il a assisté de très près à la réalisation de l'œuvre. Nous l'avons rencontré à l'automne de 1984 afin de recueillir ses propos sur le best-seller qu'il a vu naître et à cause duquel il a dû s'exiler sous les menaces d'expulsion de la part des autorités romaines. Par ailleurs, de nombreux détails sur l'aventure entourant la naissance des *Insolences* proviennent de cet entretien riche en anecdotes.

pour l'inviter à se joindre à eux. Donnant suite à la demande de Hébert, Pierre-Jérôme esquisse quelques projets d'écriture, dont l'un consiste à publier la correspondance échangée entre Louis-Grégoire et lui. Lors de la rencontre, Hébert ne manifeste aucun intérêt pour ces projets qui, selon lui, manquent de « mordant ». Il propose plutôt de réunir et de refondre les lettres au *Devoir* pour faire ressortir la critique sur la langue et le système d'éducation. Le dîner terminé, Louis-Grégoire et Pierre-Jérôme vont à Lévis en compagnie de Jacques Tremblay¹⁷ visiter un confrère qui dirige une école appartenant aux frères maristes. Chemin faisant, les trois compères alignent une quinzaine de titres différents pour l'ouvrage projeté et retiennent finalement celui que l'on connaît aujourd'hui. Dès lors, les dés sont jetés. « Il fallait faire vite avec Jacques Hébert à cette époque puisqu'il voulait sortir le livre au début de septembre, le jour de la rentrée scolaire », confie Desbiens¹⁸. Dès le lendemain, les deux frères s'enferment à l'école mariste de Lévis. Pierre-Jérôme, assis dans une berceuse, et Louis-Grégoire, à la machine à écrire, donnent naissance à une œuvre qui va leur valoir bientôt, après maints rebondissements, un exil de trois ans. En l'espace de deux semaines, Pierre-Jérôme reprend les lettres au *Devoir* et ajoute des textes de liaison pour former la première partie des *Insolences* intitulée : « Frère Untel démolit ». À ces quelque quatre-vingt-quinze pages se greffe une deuxième partie, « Frère Untel ramollit », constituée de conférences prononcées auparavant par l'auteur.

Cet ouvrage « a été écrit sous le signe de la bonne humeur », confie Martin Blais, qui ajoute : « De temps à

17. Jacques Tremblay est un autre licencié en philosophie, laïc, compagnon d'études de Jean-Paul Desbiens. Son nom est mentionné à quelques reprises dans les *Insolences* et dans *Sous le soleil de la pitié*. L'auteur nous a révélé que Tremblay était un de ses confidents tout au long de cette aventure.

18. Entrevue avec Jean-Paul Desbiens, Cap-Rouge, 2 mars 1985.

autre je levais la main de la machine à écrire pour prendre une gorgée de « Fiamma Verde », boisson des frères maristes italiens, et avec de grands éclats de rire, continuer mon travail de secrétaire et de critique. » À la fin de cette réclusion volontaire, soit le 5 août 1960, le manuscrit terminé est mis à la poste, à Lévis. Par la suite, tout se déroule très rapidement. Desbiens relate ces événements dans *Sous le soleil de la pitié*.

Dix jours après l'envoi, Pierre-Jérôme et Louis-Grégoire font leur retraite annuelle, chacun de son côté, lorsque Desbiens reçoit la visite du frère Lorenzo, l'assistant du supérieur général de la communauté, venu de la Maison généralice de Rome. Ce dernier lui demande de ne plus envoyer de lettres au *Devoir* et de cesser toute activité publique sous peine d'être expulsé de la communauté. C'est à ce moment que Desbiens est obligé de révéler à l'envoyé du supérieur romain qu'il a rédigé un essai sur le point de paraître aux Éditions de l'Homme. Manifestement, les choses vont mal pour le Frère Untel à qui on enjoint de « tenter de stopper la parution du livre¹⁹ ». C'est ainsi qu'il se retrouve à Montréal en compagnie de son supérieur, devant Jacques Hébert et Edgar Lespérance²⁰, pour essayer de freiner le processus d'édition et d'impression dont Hébert a le contrôle. Le frère Lorenzo multiplie les démarches pour étouffer l'affaire. Il plaide la cause du retrait du manuscrit chez l'éditeur, allant jusqu'à offrir de payer les dépenses déjà engagées. Hébert, convaincu que ce livre pourrait être un succès d'édition peu commun, joue d'astuce : sans donner de réponse immédiate et sans souffler mot à personne de la requête du supérieur, il choisit de ne pas intervenir dans le processus d'édition. Dans l'intervalle, le 15 août 1960, jour des obédiences, le Provincial affecte le frère Pierre-Jérôme au

19. S.S.P., p. 94.

20. Edgar Lespérance était propriétaire des Éditions de l'Homme à cette époque.

cours de philosophie du Collège classique d'Alma pour l'année scolaire 1960-1961. Son confrère, Louis-Grégoire, reçoit la même nomination, mais, en plus d'enseigner, il devient le supérieur de cette maison de maristes.

Le Frère Untel est installé à Alma depuis une dizaine de jours lorsque, le 6 septembre 1960, la radio annonce la parution de son livre. Il apprend, en même temps que tout le monde, que son livre a bel et bien été publié. Plusieurs membres de sa communauté locale se réunissent autour d'un petit appareil radio pour écouter, sur les ondes du poste CKAC, une entrevue avec André Laurendeau, qui commente l'événement. Évidemment, Pierre-Jérôme n'a pu se rendre au Cercle universitaire de Montréal pour le lancement de son livre²¹, à la suite de l'interdiction d'écrire et de parler publiquement qui pesait sur lui depuis sa rencontre avec le frère Lorenzo. Bien qu'une bonne partie de ses confrères se réjouissent autour de lui, Desbiens reste quelque peu amer à l'idée que la parution de son ouvrage peut lui valoir l'expulsion de la communauté. Dans les semaines qui suivent, de nombreux articles paraissent dans les journaux où s'exprime tantôt l'enthousiasme de certains critiques, tantôt le fiel de la droite cléricale ou conservatrice touchée par les accusations du Frère Untel²². Quoi qu'il en soit, l'opinion publique demeure favorable et même élogieuse envers les propos de ce « prolétaire de la Sainte Église²³ » qui s'exprime avec la langue et l'humour de l'homme de la rue. Ainsi propulsé dans la vie publique et un peu effrayé par le geste qu'il vient de commettre, l'auteur sort peu à peu de son

21. Par ailleurs, le lendemain, à la une du *Devoir*, 7 septembre 1960, p. 1 et 2), on retrouve une photographie où figurent Edgar Lespérance, André Laurendeau et le frère Sylvio (F.M.S.), ami de l'auteur que l'on avait choisi pour « représenter » Jean-Paul Desbiens.

22. On trouvera plus loin un chapitre portant spécifiquement sur l'accueil de la critique.

23. Cette expression est souvent employée par Jean-Paul Desbiens pour désigner les frères enseignants.

anonymat. À peine trois mois après la publication, il a reçu pas moins de six cents lettres provenant des quatre coins du Québec. Toutefois, l'interdiction pèse toujours sur lui, le bâillonne, le paralyse :

Cela compliquait ma vie : d'une part, j'étais assailli de demandes de toutes sortes venant de journalistes, de Radio-Canada, de divers organismes ; d'autre part, je n'avais pas aucune possibilité « d'administrer » le Frère Untel²⁴.

4- Le scandale

Nous sommes en novembre 1960. Soixante-cinq mille exemplaires des *Insolences* circulent et suscitent un intérêt grandissant auprès du public. Le clergé est en mauvaise posture. Bientôt, il devra réagir pour ne pas abîmer son image et surtout ne pas laisser se former une opinion qui lui serait défavorable. Des rumeurs courent et la confusion est grande dans les esprits, jusqu'au moment où le cardinal Paul-Émile Léger s'amène sur la scène : il intervient dans cette polémique pour mettre fin intelligemment au bruit d'expulsion du Frère Untel de la communauté des Petits Frères de Marie, dit maristes. « Ce geste accrédite sa réputation d'homme ouvert. Mais le cardinal confie à ses collègues qu'il a donné son placet pour détruire un mythe, pour crever un mythe²⁵. » En intervenant directement auprès du Provincial de Desbiens, et vraisemblablement dans le sens contraire des pressions de l'évêque local, monseigneur Georges Mélançon, le prélat montréalais obtient pour Pierre-Jérôme la permission de paraître au petit écran de Radio-Canada. Il est à ce moment l'un des personnages les plus connus et les plus discutés des Canadiens français. Une mise au point est

24. S.S.P., p. 95.

25. Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 240.

devenue nécessaire pour prouver que le Frère Untel n'est pas « attaché à la patte du poêle comme Aurore, l'enfant martyr²⁶ ». Le 26 novembre 1960, la population québécoise voit pour la première fois son héros de l'heure, un frère mariste en chair et en os, sous les projecteurs de l'émission « Premier Plan » animée par Judith Jasmin. Ce soir-là, les téléspectateurs de la télévision d'État ont « le plaisir de constater que le frère réel coïncide avec le frère légendaire, que l'un et l'autre sont bien un seul et même homme au franc parler, à la répartie vive, au langage simple et naturel²⁷ ». Fils de bûcheron, il a décidé depuis peu de donner une voix aux « générations de silencieux²⁸ » dont il est issu. Le « Frère Untel représente les tâcherons, sinon les méprisés du système ecclésial²⁹. » Par conséquent, bien qu'il ait démontré « qu'il ne s'exprime pas avec la passion du fanatique³⁰ » et malgré l'intervention du cardinal Léger en sa faveur, Pierre-Jérôme et son confrère Louis-Grégoire devront subir les foudres de la machine cléricale, une « autorité crispée et monolithique qui croit ne pouvoir céder sur un point sans risquer de crouler tout entière³¹ ».

Avec l'émission « Premier Plan », le clergé québécois a pour ainsi dire sauvé la face aux yeux de la population, mais certains évêques ne veulent pas laisser filer aussi facilement ce « petit ignorantin » qui a mis en danger leur crédibilité. Conséquemment, « en décembre 1960, le cas du Frère Untel figure à l'ordre du jour de l'assemblée trimestrielle épiscopale³² ». Le 19 décembre, il reçoit la visite de son Provincial que l'on a mandaté pour lire

26. S.S.P., p. 96.

27. Gilles Hénault, « À l'émission « Premier Plan ». Brève rencontre avec un personnage légendaire... », *le Devoir*, 23 novembre 1960, p. 9.

28. I.F.U., p. 147.

29. Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 240.

30. Gilles Hénault, *le Devoir*, 23 novembre 1960, p. 9.

31. I.F.U., p. 71.

32. Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 241.

publiquement dans tous les postes maristes — expression désignant les diverses communautés locales — une lettre de condamnation du frère Pierre-Jérôme émanant de la Sacrée Congrégation des Religieux (S.C.R.) de Rome. Cette lettre est généralement lue devant des confrères peu convaincus du « péché » de Pierre-Jérôme. Deux autres provinciaux maristes ont reçu le même ordre dans leurs provinces respectives de Québec et de Montréal. Dans cette lettre, la S.C.R. condamne les propos du Frère Untel et déplore que ses supérieurs ne soient pas intervenus à temps. De plus, Rome « fait parvenir un avertissement au *Devoir*, [et] un rescrit au Cardinal Léger³³ ». Décidément, ce petit livre paru sans *imprimatur* n'est pas vu d'un bon œil par certains prélats, tant à Rome qu'au Québec. En revanche, la rapidité avec laquelle *les Insolences* sont diffusées, les commentaires de la presse et la sympathie de la classe montante des intellectuels confèrent un appui massif à Pierre-Jérôme. Le frère Louis-Grégoire, ex-collaborateur devenu son supérieur (en août 1960) à Alma, où tous les deux enseignent la philosophie, se porte à la défense d'Untel. Pendant la semaine de l'éducation, du 5 au 12 mars 1961, Louis-Grégoire, en l'absence du Provincial de Chicoutimi, prononce une conférence aux banquets inaugural et de clôture, où il se montre un farouche défenseur des idées débattues dans *les Insolences*. Il attaque, lui aussi, le système d'éducation : « Diversifier notre enseignement afin de ne pas garder notre système férocement aristocratique, un seul cours conduisant à l'université, les autres débouchant dans les salles de quilles³⁴. » Ces discours dénonciateurs lui attirèrent deux lettres de blâme de la part de monseigneur Marius Paré, évêque de Chicoutimi, qui lui impose le silence, comme on l'avait imposé à Pierre-Jérôme.

33. *Ibid.*, p. 240.

34. Jean-Claude Paquet, « *les Insolences du Frère Untel* : le prix de la liberté, c'est l'exil », *le Magazine Maclean*, mai 1963, p. 44.

Cependant, cela n'empêche pas Louis-Grégoire, à la fin de l'année académique 1960-1961, de dédier le palmarès littéraire du Collège classique d'Alma aux *Insolences du Frère Untel*. Ce geste est perçu comme l'ultime offense qui lui vaudra un voyage « forcé » à Rome pour une longue retraite d'un an appelé « Second Noviciat ». L'Histoire a peu parlé du sort qui lui fut réservé. Alors que le Supérieur général, appelé « Très Honoré Frère », lui demande de justifier son attitude d'appui à Pierre-Jérôme, perçu comme un récalcitrant, Louis-Grégoire exige plutôt de savoir comment les Maristes, appelés encore « Petits frères des pauvres », ont pu construire à Rome un « château » comme maison généralice. En guise de punition pour son insolence, il est envoyé aux États-Unis pour y enseigner le français alors qu'il ignore l'anglais. « C'est un de ses collègues, Rosario, qui ira l'y chercher pour l'arracher à une profonde dépression. Par la suite, Louis-Grégoire se laïciser³⁵. »

Malgré cette série d'incidents, la polémique entourant les *Insolences* perd peu à peu de son caractère sensationnel, jusqu'au moment où des journalistes découvrent l'existence de cette fameuse lettre romaine, qui, dans l'esprit de la S.C.R. devait rester secrète, mais que la revue *Liberté* et le journal *Nouvelles illustrées* publient au mois de juin 1961³⁶. L'affaire Untel rebondit. Le quotidien *la Presse* publie la nouvelle à la une. Le clergé québécois se retrouve à nouveau au banc des accusés. « Les gens du peuple ne s'expliquaient pas qu'un livre qu'ils avaient aimé et qui leur avait paru sain puisse être mis à l'Index.

35. Propos obtenus par André Gaulin auprès d'un témoin mariste.

36. Louis-Grégoire a mentionné dans une entrevue avec Jean-Claude Paquet pour *le Magazine Maclean* (1963) qu'un de ses confrères avait eu l'idée d'enregistrer la lecture de la lettre sur bande magnétique à l'insu du Provincial. Bien sûr, nous ne pouvons savoir avec certitude comment et qui a eu l'audace d'alerter les journalistes. Nous devons nous contenter d'apporter ces quelques éclaircissements pour expliquer la diffusion de cette lettre que Jean-Paul Desbiens n'aurait jamais vue.

Car, pour eux, cette censure équivalait à une mise à l'Index³⁷. » La presse québécoise s'empare de cette nouvelle affaire et la pousse aux limites du scandale. Pour couronner le tout, les revues *Cité libre* et *Liberté* s'unissent pour créer le « Prix de la liberté », deux ans après la mort de Duplessis, prix qu'ils décernent en juin 1961 pour la première fois à Jean-Paul Desbiens, auteur du livre qui a fracassé tous les records de vente de l'édition québécoise. Pierre-Jérôme incarne véritablement « l'expression populaire d'une volonté de libération³⁸ ».

5- *La condamnation*

Au début de juillet 1961, les *Insolences* atteignent leur centième mille. Pierre-Jérôme et son confrère Louis-Grégoire ont eu un peu de répit. Mais, le 9 juillet, Louis-Grégoire reçoit une lettre l'informant qu'il doit se préparer à un Second Noviciat en Italie. Il partait sans savoir qu'il s'agissait d'un exil. C'est de la bouche de l'assistant-général, le frère Lorenzo, une fois rendu sur les lieux, qu'il apprend que la Sacrée Congrégation des Religieux l'a condamné. On l'accusait d'avoir pris la défense de Pierre-Jérôme après sa condamnation et de lui avoir dédié le palmarès du Collège classique d'Alma à la fin de l'année scolaire 1960-1961. Peu de temps après, le 2 août, c'est au tour de Pierre-Jérôme d'apprendre qu'il sera envoyé à Rome quelque temps pour y faire des études. Il reçoit en même temps l'ordre formel de ne parler à personne de son exil. Cependant, contrairement à Louis-Grégoire que l'on a littéralement expulsé du pays, le Frère Untel connaît tout de suite les raisons de son exil : il avait osé accepter le « Prix de la liberté ». Il part donc, le 18

37. S.S.P., p. 98.

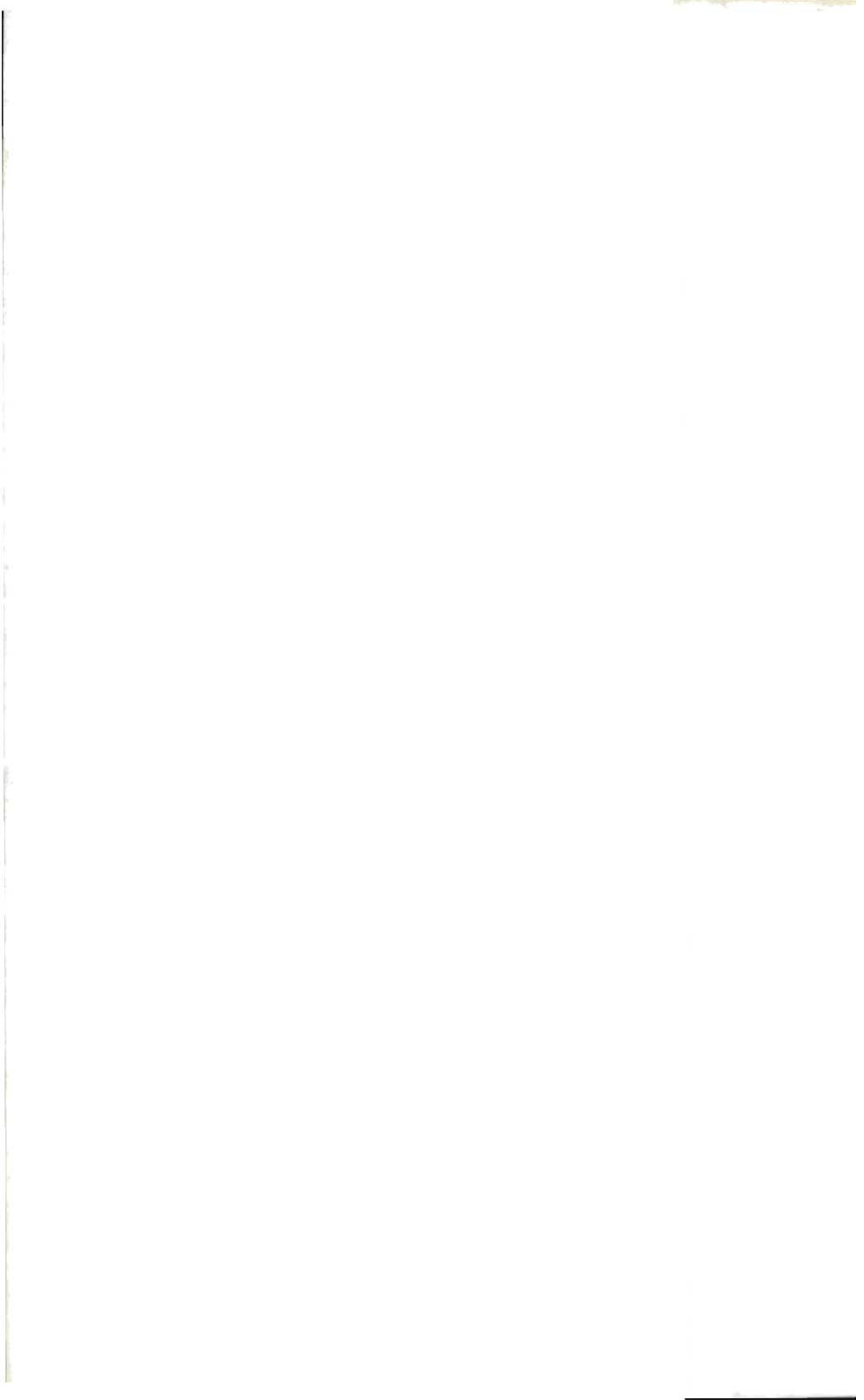
38. André Laurendeau, « Bloc-notes. Frère Untel, Prix de la liberté », *le Devoir*, 27 juin 1961, p. 4.

août, pour une prison plus dorée que celle de son collègue, puisque son exil en Europe lui permettra de compléter un doctorat en philosophie à Fribourg, en Suisse.

Les Insolences du Frère Untel constituent sans contredit l'un des plus grands succès littéraires de l'histoire de l'édition québécoise. Pour vendre vingt-huit mille exemplaires durant les trois semaines qui suivirent le lancement, il a fallu une bonne stratégie de marketing, un certain concours d'événements, et le talent nécessaire pour passionner l'opinion. Sans vraiment chercher le succès, Jean-Paul Desbiens y est parvenu. Bien sûr, il ne faut pas négliger l'intervention de Martin Blais, d'André Laurendeau et de Jacques Hébert, qui ont poussé l'auteur à la limite de ses possibilités. La critique sociale n'est pas chose rare au Québec à cette époque, mais il n'en reste pas moins que cette œuvre et l'affaire qui l'entoure ont provoqué un remous considérable dans la collectivité canadienne-française et au sein même du prolétariat ecclésial. La lettre de Sœur Unetelle en témoigne.

En toute franchise, sur un ton à la fois humoristique et engagé, mais sans trop de méchanceté, Desbiens a proféré des vérités connues du public, alors qu'aucun membre de l'Institution ecclésiastique n'avait osé franchir le seuil de cette « peur de l'autorité » qu'il décrit avec tant de vivacité dans *les Insolences*. Cet homme au langage vert, parfois dru et souvent familier a, selon ses supérieurs, usurpé un rôle qui n'était pas le sien. Pour comprendre ces événements, il faut savoir de quel mépris on entourait alors, dans les milieux cléricaux et dans la société en général, les frères enseignants, ces « prolétaires de la Sainte Église ». En fait, c'est le statut de l'auteur qui dérange les évêques. Paralysés et indécis quant à l'opportunité et aux modalités d'une intervention, ils sont partagés en deux camps. Alors que les évêques montréalais préférèrent passer l'éponge sur cette affaire et laisser le temps faire son travail, des évêques de régions rurales, les Bernier (Gaspé), Martin (Nicolet) et Cabana (Sher-

brooke) se montrent à ce point intransigeants qu'ils arrivent à faire déclarer que *les Insolences* présentent un concept erroné de l'obéissance et un manque d'esprit religieux. C'est ce qui vaut au frère Pierre-Jérôme d'être envoyé refaire ses classes en Europe. ●



CHAPITRE II

Qui écrit ?

1- L'enfance

Avec la parution de *Sous le soleil de la pitié*, en 1965, le frère mariste s'est expliqué en livrant, sous la forme d'une autobiographie, des détails sur ses origines, son enfance et sa condition d'homme.

*Ce fut une immense aventure, aux répercussions étonnantes. Je ne me suis jamais expliqué là-dessus. C'est le moment de le faire. Il ne s'agit pas ici de raconter comment le bouquin [les *Inso-lences*] fut conçu, dans quelles conditions, qui en fut l'occasion, etc. L'essentiel, là-dessus, a été dit. Ce que je dois dire maintenant, c'est comment ma vie fut changée par cet événement et ce qui s'ensuivit¹.*

Né le 7 mars 1927 à Métabetchouan, au Lac-Saint-Jean, Jean-Paul Desbiens est le deuxième enfant d'une famille de cinq. Son père, né à Laterrière, est élevé à Saint-André-de-l'Épouvante. Sa mère, Alberta Bouchard, née dans une famille québécoise émigrée à Boston, lors du « grand exode » au XX^e siècle, et orpheline de mère depuis dix ans, doit rentrer au Québec à l'âge de 19 ans à la suite de la mort de son père. Elle trouve refuge pendant quelques années chez un oncle à Hébertville, puis

1. S.S.P., p. 94.

à Métabetchouan, avant d'épouser Adélard Desbiens, bûcheron et journaliste.

La première étape de l'enfance est capitale pour l'auteur des *Insolences*, né à peine deux ans avant la grande « Crise » de vingt-neuf. À cette époque, dans la population rurale, les hommes sont presque tous chômeurs pendant la saison estivale et il ne leur reste que l'hiver et les chantiers pour assurer la survie de la famille. Pendant toute son enfance, comme il le laisse entendre dans son œuvre, Desbiens est confronté à la pauvreté — « il était question d'argent » chez lui. Si la pauvreté matérielle ne semble pas être un obstacle à son épanouissement, il reconnaît plus tard que « la pauvreté vécue à cet âge, [était] cousue de ces petites humiliations² » qui maintiennent dans l'insécurité une famille économiquement défavorisée. L'humiliation et l'insécurité demeurent le lot de bien des gens à cette époque où l'instruction n'est accessible qu'aux gens bien nantis. « Il est dur d'être pauvre quand on ne sait pas pourquoi, quand on ne sait pas que les pauvres sont les portiers du Royaume...³ »

Dans *Sous le soleil de la pitié* l'auteur remonte à la source des problèmes de sa famille et de bien d'autres familles canadiennes-françaises du temps lorsqu'il écrit : « Dès qu'on est instruit, on n'est plus pauvre⁴. » Il précise sa pensée en insistant sur ses modestes origines : « On sait maintenant d'où je sors, de quelle lignée de pauvres et de silencieux⁵. » En décrivant la vie de sa famille, que ce soit lors de ses interventions à la radio, à la télévision, dans des lettres ouvertes, ou bien, de façon plus détaillée encore, dans ses ouvrages, Jean-Paul Desbiens dépeint aussi la société québécoise des années 1920-1960. Par exemple le récit qu'il fait de son entrée au juvénat nous

2. *Ibid.*, p. 41.

3. *Loc. cit.*

4. *Loc. cit.*

5. *Ibid.*, p. 49.

plonge au cœur d'une époque où le Québec vivait à l'heure de Rome.

2- *Le juvénat*

Ses études collégiales sont influencées par un homme en particulier, un frère, le directeur du collège. Cet homme lui parle de l'école Normale, située près de Québec. Âgé de quatorze ans et demi, le jeune étudiant se lance, le 2 juillet 1941, dans une aventure qui lui permettra de poursuivre ses études et de « découvrir du pays ». En effet, il n'était jamais vraiment sorti de son village. Pour la première fois, il entreprend un long voyage en automobile qui doit l'amener au juvénat des frères Maristes, à Lévis. Il fait le voyage en compagnie de frères qui se rendent à Beauceville pour leur retraite annuelle. L'arrivée à Québec ne manque pas de l'impressionner : il est fasciné par les édifices en hauteur et, surtout, par le pont de Québec. « Voir le pont de Québec, ce fut pour moi la réalisation d'un vieux rêve⁶ », écrit-il.

À son arrivée au juvénat, il est intégré tout de suite à un groupe d'une centaine de juvénistes, tous réunis dans un même but de préparation tripartite : l'apprentissage de la vie, la formation scolaire et la vocation religieuse. Mais, comme Desbiens le remarque plus tard, ce que les jeunes y trouvent tient bien plus du mystère, de la soumission aveugle à Dieu et de l'embrigadement. Rien ne leur laisse entrevoir ce que peut être la vie et, encore bien moins, la vocation. La vie chez les Maristes se révèle souvent austère et réglée. C'est, à toutes fins utiles, la vie de garnison⁷.

6. *Ibid.*, p. 75.

7. La vie au juvénat n'a rien d'une partie de plaisir. Les juvénistes doivent se coucher à vingt heures trente, puisqu'ils se lèvent aux petites heures, à cinq heures trente le matin. Les équipements sanitaires non appropriés rendent les premières heures d'éveil difficiles, surtout pour un nouveau venu qui n'a pas

Perdu au milieu « des gars de la ville », dans un régime de vie très austère, le jeune Desbiens prend conscience du monde qui l'entoure et de ce qui l'attend dans les deux années à venir. Dès le premier soir au dortoir, il est saisi par la solitude et l'isolement : « Je faisais cette expérience dans le silence d'un dortoir commun, après l'émerveillement d'un voyage dont l'effet d'anesthésique sentimental ne se faisait plus sentir⁸. » Lors des premières semaines au juvénat, il est en proie à l'ennui. Tout lui est contraire : la nourriture, le lever matinal et même les jeux, puisqu'il s'agit de jeux d'équipes. Pendant tout l'été, il s'ennuie de l'environnement familial, et plus particulièrement de la rivière Couchepaganiche qui coule à un mille derrière le village de Métabetchouan. Mais avec le début des classes, en septembre, la nostalgie disparaît. Il fait son entrée en dixième, sa Première au juvénat. Il aurait apprécié y trouver un maître : « Entre seize et vingt ans, il est important de pouvoir dialoguer avec un « plus existant ». Le maître, c'est l'homme qui dispose d'un surplus d'existence, qui a assumé plus de science et surtout plus de valeur qu'un autre homme⁹. » Il ne trouve pas cet homme qui aurait su unifier sa vie autour d'une valeur, qui aurait pu lui transmettre l'amour de la littérature, de la philosophie ou de la création. Le jeune Desbiens semble être laissé à lui-même dans ce juvénat.

Pour l'adolescent d'alors, il faut à tout prix que les siens soient protégés par ses prières et ses sacrifices « contre les deux formes du malheur : la maladie et le chômage¹⁰ ». À cause de la misère qu'elle subit, sa famille est

encore pris l'habitude. Par la suite, c'est l'heure de la prière, et le silence, puis les classes se succèdent, de sept heures trente à midi, heure du dîner. Ensuite les classes reprennent jusqu'à dix-sept heures. À nouveau il y a la prière et les études religieuses d'une heure, puis le souper à dix-huit heures trente.

8. S.S.P., p. 71-72.

9. *Ibid.*, p. 82.

10. *Loc. cit.*

la première de ses préoccupations. Pour lui, la pauvreté n'existe vraiment plus, puisque les communautés religieuses de l'époque pourvoient aux besoins des juvénistes les plus pauvres. Mais le sort de sa famille est moins enviable. La cellule familiale devient le moteur qui anime l'adolescent Jean-Paul Desbiens. Se définissant lui-même comme un hypersensible humilié à maintes occasions, il veut devenir le porte-parole des siens et de tous les silencieux. Il songe sans doute à la classe de gens défavorisés, relégués au « cheap labour », ces hommes et ces femmes laborieux mais peu rémunérés, constamment aux prises avec la pauvreté. Le défi est grand pour un jeune homme de quatorze ans. Pourtant, à 38 ans, dans *Sous le soleil de la pitié*, il précise :

Me raconter, c'est raconter le Québec. Tout homme recoupe tout homme. Je veux contribuer à nouer la gerbe ; j'établis un bilan ; j'ai conscience de représenter un point de bascule¹¹.

Le chemin est long jusque-là, puisque son ascendance ne le prédispose pas nécessairement à cette vocation¹². Quand il entre chez les Maristes, sa vie est transformée. Il doit prêter serment d'appartenance à la communauté et cela sous-entend encore ici une bonne part de mépris¹³. Les gens de plus de trente ans se souviennent encore aujourd'hui du mépris qui entourait les communautés de frères au Québec. En 1941, cette vocation est plutôt discréditée. À Métabetchouan, depuis une quinzaine d'années, les frères dirigent le collège, mais ils n'ont pas encore attiré de recrue. Pourtant, les vocations ne manquent pas dans ce village qui est un grand fournisseur de prêtres et de clercs réguliers.

11. *Ibid.*, p. 73.

12. *Ibid.*, p. 138, 139.

13. J'aborde brièvement ici la question du mépris entourant la vocation de frère ; j'y reviendrai plus loin.

Adélard Desbiens aurait préféré que son garçon devienne prêtre. Cependant, pour en arriver là, il faut étudier pendant huit ans dans un collège. Il est tout à fait exclu pour les familles pauvres comme les Desbiens d'envoyer leurs enfants passer huit ans au séminaire de Chicoutimi comme pensionnaires. Si la pauvreté empêche le garçon d'accéder à la prêtrise, en contrepartie, elle le libère. Dans le Québec de l'époque rien ne lui interdit de se faire frère. « Aucun tabou social, aucun respect de classe, aucune « raison d'État » à l'échelle familiale, aucun de ces « un fils de... ne peut pas s'abaisser à...¹⁴. » Il est pauvre mais il se sent libre, « la liberté des chats de gouttières¹⁵ », écrit-il. Il veut devenir frère éducateur et prêter serment d'appartenance à la communauté mariste. Cependant, avant de faire ses premiers vœux (pauvreté, chasteté, obéissance), il doit franchir une autre étape, le noviciat.

3- *Le noviciat*

Le noviciat se veut une rupture avec le monde extérieur, caractérisée par la prise de la soutane et l'imposition d'un nouveau nom. De plus, toute étude « profane » est interdite. Les candidats doivent se prendre en main pour « fabriquer » un homme nouveau. L'étiquette veut que les candidats se remodelent. Il faut « démolir ce qui est et bâtir quelque chose de neuf avec les matériaux anciens¹⁶ ». Le noviciat est une étape exigeante dans la formation d'un frère. Cela tient sans doute à la prise de la soutane, mais surtout à l'obligation de porter un nouveau nom. À partir du 15 août 1944, Jean-Paul Desbiens devient le frère Pierre-Jérôme. Ce nom, il le trouve sur

14. *Ibid.*, p. 78.

15. *Loc. cit.*

16. *Ibid.*, p. 84.

une épitaphe, au cimetière où il doit faire halte avec ses compagnons pour réciter une courte prière.

Desbiens se montre avare de commentaires quant au récit de ses expériences de noviciat. Nous savons que le frère Maître lançait à ses troupes un mot d'ordre assez inusité : « Vous devez vous travailler », disait-il. Tout le reste demeure secret, comme nous pouvons en juger ici :

Mais à quoi bon entreprendre le récit de ce que fut cette année-là : je ne suis pas disposé à tout dire. Ce que je dirais serait dès lors sans lien et sans cause indiquée. On peut croire que j'ai démêlé pour mon compte et depuis longtemps toute l'affaire, mais je ne veux pas en parler ici. Je dis seulement que la lutte fut si radicale et si mal conduite, que j'y sombrai physiquement¹⁷.

Pendant les années de scolasticat, à Valcartier, après une deuxième année d'études intenses pour l'obtention du brevet complémentaire d'École normale, on découvre qu'il est gravement atteint par la tuberculose. C'est l'automne de 1946 ; il enseigne depuis seulement trois mois à Saint-Malo, à Québec.

4- Le sanatorium

À cette époque au Québec, on considère encore la tuberculose comme une maladie honteuse dont on n'avoue pas volontiers être atteint. Habituellement, les patients sont traités dans les sanatoriums où l'on pratique les vaines thérapies du début du siècle ; on ne sait pas comment se débarrasser de ce mal. Dans l'esprit des gens, le sanatorium est un endroit où vont mourir les incurables.

Jean-Paul Desbiens est d'abord soigné dans une infirmerie mariste à Saint-Hyacinthe. Sa maladie se stabilise

17. *Ibid.*, p. 85.

pendant quelque temps mais reprend ensuite de plus belle. On entreprend alors des démarches pour l'envoyer au sanatorium. Ainsi, le 14 décembre 1947, il part pour l'hôpital Laval, à Québec. Il y passera 47 mois.

La vie au sanatorium n'est guère réjouissante puisque les patients doivent garder le lit vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est ce qu'on appelle « la cure », thérapie essentielle à cette époque dans le traitement de la tuberculose. La vie est donc « abstraite, étale, coupée du monde, coupée du temps¹⁸ ». Chez les patients, se développent un argot, des distractions, des rites. Le comité des loisirs de l'hôpital publie une petite revue où Desbiens écrit des dizaines d'articles. Il découvre la joie d'écrire et d'être imprimé¹⁹. C'est la première occasion qu'il a de s'exprimer en public. Il commence à se développer sur le plan intellectuel. Les six années de maladie et d'immobilité qu'il vit marquent l'homme, ses pensées et influencent son écriture²⁰. C'est une époque où il lit beaucoup et fait des découvertes. Ses auteurs préférés : le poète Charles Péguy, les romanciers Georges Bernanos, Georges Duhamel, Gustave Thibon, le philosophe Blaise Pascal et le polémiste Léon Bloy, qu'il parcourt en entier. À l'hôpital, il peut lire ce qu'il veut, contrairement à Saint-Hyacinthe et Valcartier, où un auteur comme Bloy est interdit.

En fait, sa formation va au gré de ses lectures et de ses échanges avec les autres patients. Parmi ceux qui l'influencent, retenons le nom de Michel Golaneck, un

18. *Ibid.*, p. 88.

19. *Ibid.*, p. 89.

20. *A.L.*, p. 36.

Ukrainien né au Canada, avec lequel il aura de nombreuses discussions et échanges d'idées²¹.

Les années s'écoulent pour Jean-Paul Desbiens et vient le moment de prononcer ses vœux perpétuels. La cérémonie se déroule le 2 juillet 1950 en toute simplicité puisqu'il doit regagner sa chambre d'hôpital et retourner à la « vie horizontale ». Il se trouve dès lors dans une mauvaise situation.

Entré à dix-neuf ans, j'en comptais maintenant vingt-quatre. J'étais pratiquement inconnu en communauté, puisque je sortais à peine du scolasticat quand je tombai malade. Mes études se résumaient à un brevet complémentaire d'École normale, l'équivalent d'une 12^e année, à peine. Les confrères de ma promotion étaient presque tous bacheliers. Je me savais hypothéqué pour la vie. Je sortais d'un tunnel pour entrer dans un autre²².

Après quelques mois de convalescence passés à Saint-Hyacinthe et à Québec, il lui faut rattraper le temps perdu. Il reprend ses études à Valcartier en septembre 1952, tout en donnant quelques cours au scolasticat et en travaillant à la préparation d'un baccalauréat. Cependant, la malchance s'acharne à nouveau sur lui : il fait une rechute. En avril 1954, il doit retourner à l'hôpital Laval où il fera un séjour d'un an. Cette fois, la découverte de nouvelles techniques chirurgicales a permis à la médecine de faire un pas dans la lutte contre la tuberculose. Le patient subit avec succès une intervention au poumon droit. À sa sortie, il obtient de ses supérieurs la permission

21. Jean-Paul Desbiens parle très brièvement de cet homme dans *les Insolences* lorsqu'il justifie ses dédicaces. Nous savons que Desbiens a dédié son œuvre à Michel Golaneck. Il le présente et il explique son geste et parle de son amitié avec ce vieil ami du sanatorium à qui il avait fait part, à l'été de 1960, de son projet de publication.

22. S.S.P., p. 91.

de s'inscrire à l'Université Laval en philosophie. Il y étudie trois ans en vue d'obtenir une licence. C'est à cette époque qu'il rencontre Jacques Tremblay, avec qui il se lie d'amitié. Ils forment, avec d'autres, un cercle de six ou sept étudiants de différentes facultés. Ce sera le cercle de « l'Échange ». Les membres se rencontrent une fois par semaine pour étudier un texte. La majeure partie de leurs réunions se résume à l'étude d'un article de Jean Le Moyne : « Atmosphère religieuse au Canada français²³. » Plus tard, en 1956, naît une autre équipe, Jean-Paul Desbiens et Martin Blais lancent une revue à usage interne, *le Trait*. Dans *Sous le soleil de la pitié*, Desbiens donne quelques détails sur le contenu de cette revue. Ils y débattaient « les problèmes de l'adaptation des frères [...] Nous voulions que cette revue fût une flèche au flanc de la moinerie²⁴ », écrit-il. Selon Martin Blais « *le Trait* se voulait une critique des programmes de formation des frères²⁵ ». « La revue fit scandale », ajoute-t-il. *Le Trait* — tiré à seulement 40 exemplaires — était de fabrication artisanale. Ce sont les auteurs eux-mêmes qui se chargeaient de l'impression et de la distribution. Le succès du *Trait* leur suscita dès lors d'irréductibles ennemis, spécialement parmi les supérieurs de la communauté. Martin Blais souligne qu'en communauté « il n'y avait de place ni pour la critique, ni pour les contestataires. Les novateurs étaient mal vus²⁶ ». Voilà pourquoi les instigateurs de la revue reçurent de leurs supérieurs l'ordre d'interrompre la publication, après le septième numéro.

Après cette interdiction, Desbiens se consacre uniquement à ses études. Il termine avec succès sa licence en philosophie à l'Université Laval en 1958 et, en septembre de la même année, il est nommé professeur à Chicoutimi.

23. Jean Le Moyne, dans *Cité libre*, mai 1955, p. 1-14.

24. *S.S.P.*, p. 92.

25. Entrevue avec Martin Blais, à l'automne de 1984.

26. *Idem*.

QUI ÉCRIT ?

C'est de là que, le 23 octobre 1959, dans une lettre confidentielle, il s'adresse pour la première fois à André Laurendeau, éditorialiste au *Devoir*. Dans sa lettre, Desbiens appuie les écrits de Laurendeau et dénonce à son tour la mauvaise qualité de l'enseignement du français. Comme les propos du frère mariste donnent de l'ampleur à la crise qui secoue le monde de l'enseignement, Laurendeau décide de publier cette lettre le 3 novembre 1959, sous le pseudonyme que l'on connaît. ●

CHAPITRE III

Ce qu'il écrit

1- L'aventure

Une relecture des pages du lecteur du *Devoir* à partir du 21 octobre 1959 fournit des indices qu'un débat se prépare. Ce débat, ou plutôt cette polémique, provoque un remous qui entraîne bon nombre d'intervenants appartenant à divers milieux de la société québécoise. « La langue que nous parlons », titre de la rubrique « l'Actualité » du 21 octobre 1959, signé Candide¹, pointe le vieux malaise entourant la langue française et l'enseignement du français au Québec. En peu de temps, ce mouvement ainsi que le questionnement qui suit prennent une ampleur inattendue. Avec la parution de la première lettre du Frère Untel, le 3 novembre 1959, en réponse à Candide, le phénomène déborde tout à coup les pages du *Devoir*. Un jeune frère enseignant anonyme vient de mettre le feu aux poudres.

L'auteur est irrémédiablement entraîné dans une polémique qu'il n'a jamais envisagée. Du moins, il n'a pas cru que le débat allait prendre autant d'envergure. À mesure que l'affaire se développe, le Frère Untel doit intervenir à plusieurs reprises pour mieux faire valoir son opinion, ajouter des faits et des explications. Plus tard, dans une lettre datée du 18 juillet 1960, Jacques Hébert propose au frère Pierre-Jérôme d'écrire un livre. Ce dernier, poussé par les événements et la proposition de Jac-

1. Candide était le pseudonyme d'André Laurendeau.

ques Hébert, décide de se lancer dans l'aventure. Le livre sort donc en librairie à l'automne, le 6 septembre 1960, avec le succès fulgurant que l'on sait et qui mène l'auteur au Prix de la Liberté en juin 1961. Alors que certains crient au scandale, d'autres, enthousiastes, jubilent. Les dix mille premiers exemplaires des *Insolences* disparaissent des librairies en un temps record. Qu'a écrit l'auteur pour créer cet engouement auprès du public ? Que raconte-t-il ou que dénonce-t-il pour dérouter à ce point un certain clergé et même le paralyser ? Quelles sont les idées à l'origine de ce débat et du « phénomène » Untel ?

2- *Avertissements et précisions du Frère Untel*

Les Insolences du Frère Untel commencent par une « justification des dédicaces » où Desbiens explique son geste à son vieil ami de sanatorium, Michel Golaneck. Il s'adresse aussi à Laurendeau qui a donné naissance à son « personnage » en prenant la décision de rendre publique la lettre personnelle qu'il lui avait adressée au *Devoir*. Déjà, dans ces premières pages, se profilent l'auteur et sa condition d'homme :

*En vérité, j'arrive de loin, de loin géographique-
ment et de loin socialement ; je ne suis qu'un
frère enseignant, autant dire un prolétaire de la
Sainte Église (version québécoise)².*

Plus loin, dans « En guise de préface », Laurendeau intervient pour expliquer son geste. Il trace le portrait « d'un petit frère » qui se veut « une voix pour tous ceux qui travaillent dans l'ombre et le silence, ceux que nous n'entendons jamais³ ». En aucun moment, d'avouer Laurendeau, il a douté de la véracité des propos de son

2. *I.F.U.*, p. 11.

3. *Ibid.*, p. 16.

correspondant. Pour lui, « il s'agissait bien d'un jeune frère en chair et en os » qui lançait du fond de sa campagne, avec « un bonheur d'expression assez rare, un accent humain⁴ » qui l'avait rejoint. En plus de tirer un portrait de son protégé, Laurendeau esquisse un plan de l'œuvre, signalant le style « savoureux » de l'auteur et la critique qu'il fait des autorités, « cibles privilégiées des *Inso-lences*, et la naïveté roublarde qui donne le ton et attire le lecteur dans [un] discours dénonciateur des sécheresses d'une autorité trop ritualiste et trop lointaine⁵ ».

L'auteur prend soin de ne rien laisser à l'improvisiste. C'est pourquoi il fait suivre « En guise de préface » d'un « Avertissement ». Cette troisième partie constitue une mise en garde de l'auteur qui désire éviter toute confusion autour de son œuvre. Il veut ainsi se prémunir contre des critiques qui ne s'attarderaient que sur la forme. Le frère Pierre-Jérôme considère que l'écriture est d'abord une action :

Je ne suis pas un acrobate de haute voltige [...] Mes textes ne sont pas des devoirs d'académiciens, mes textes sont des actions [...] Dans un pays où l'on vit avec un retard de deux révolutions et demie [...] on finira plus tard, quand les curés et les ministres ne parleront plus joué⁶.

L'auteur montre son appartenance au peuple de bûcherons dont il est issu. Il veut exprimer ce « petit peuple de silencieux », il veut démolir le joug qui pèse sur les moins instruits et, préférant l'efficacité « du provisoire », il abandonne un « perfectionnisme [qui] consiste à préférer le néant à l'imperfection⁷ ». Il dénonce déjà une forme d'angélisme canadien-français.

4. *Ibid.*, p. 15.

5. *Ibid.*, p. 16.

6. *Ibid.*, p. 18.

7. *Loc. cit.*

3- « *Frère Untel ramollit* »

Le livre proprement dit des *Insolences du Frère Untel* se divise en deux parties : « Frère Untel démolit » et « Frère Untel ramollit ». La première partie, plutôt virulente, constitue en fait le corps de l'œuvre. Nous y reviendrons plus loin. La deuxième partie consiste en un appendice d'une cinquantaine de pages. Le ton et les propos de l'auteur y prennent une autre dimension que le lecteur a tôt fait de découvrir. Le discours modéré sur l'éducation que Pierre-Jérôme adresse aux éducateurs laïcs dans « Frère Untel parle aux éducateurs laïcs » et les conseils aux jeunes recrues de « Lettres à un jeune frère » ne semblent pas contenir matière à attirer les foudres du clergé. Bien que critiqués et contestés, ces deux chapitres avaient déjà reçu l'imprimatur⁸. En effet, une interview avec Martin Blais a permis de découvrir que la deuxième partie est le résultat du collage de deux textes de conférences écrites par Desbiens et publiés antérieurement pour usage interne dans la communauté mariste, donc approuvé par les autorités. Toujours selon Blais, l'auteur s'est vu dans l'obligation d'augmenter par ces ajouts la consistance de son œuvre, pour en faire autre chose qu'une mince plaquette difficile à vendre. Cette constatation ne doit pas jeter le discrédit sur l'œuvre de Jean-Paul Desbiens. Il apparaît plutôt que les *Insolences du Frère Untel* suivent une tangente, où se découpent les hésitations et les craintes du frère, un pamphlétaire malgré lui. Dans la deuxième partie, l'auteur atténue la virulence de sa critique sur la société québécoise et surtout sur le clergé. Il a la « frousse » et il craint la foudre des « sorciers qui écrasent⁹ ». « J'ai contre moi de vénérables penseurs, beau-

8. Un religieux peut en principe être dégagé de l'obligation de l'imprimatur s'il ne traite ni de foi, ni de morale, ni de dogme.

9. Titre de l'article de Jean-Claude Paquette dans *Cité libre*, décembre 1961, p. 24-25.

coup d'unction, de solides clichés et par-dessus tout, la frousse¹⁰.»

4- « *Frère Untel parle aux éducateurs laïcs* »

Dans un premier temps, Desbiens s'adresse aux professeurs laïques sur un ton solennel, pour tenter de faire entendre son appel en faveur de la qualité de l'enseignement. Reprenant le thème de la semaine de l'éducation de 1960, « Les éducateurs doivent faire équipe », l'auteur se lance dans un examen de la profession d'éducateur où il aborde des thèmes originaux de la Révolution tranquille, surtout le perfectionnement des maîtres. Les professeurs sont-ils des professionnels en regard des autres professions libérales ou devrait-on parler du « métier » d'éducateur ? Sur ces questions, le Frère Untel reste ambigu, se contredisant lui-même en envisageant, au chapitre I, l'enseignement comme une profession et, plus loin, au chapitre III, comme un métier. Quoi qu'il en soit, il déplore la déficience de la préparation académique générale des enseignants au Canada français. Son appel à la compétence s'enracine dans l'amélioration de la qualité intellectuelle du corps enseignant. Il veut rallier les troupes autour d'un même objectif : « Ce qui est requis des hommes de nos temps, c'est de se dévouer davantage au bien commun¹¹. » Dans son action, il demande également aux institutrices de hâter leur maturation politique. Elles forment alors les deux tiers du corps professoral et la majorité d'entre elles ne font qu'un séjour relativement court dans la carrière. Citant le manifeste de la JOC (Jeunesse ouvrière catholique) de février 1960, qui démontre le peu de place que l'on accorde aux femmes et les difficultés d'expression qu'elles rencontrent à l'intérieur de leurs

10. *I.F.U.*, p. 119.

11. *Ibid.*, p. 109.

associations syndicales, Untel insiste sur l'urgence qu'ont les femmes de « se familiariser avec les techniques parlementaires, les rouages légaux, bref, le fonctionnement proprement démocratique de leur association¹² ». Pierre-Jérôme souhaite que les femmes usent de leur prépondérance numérique pour militer au sein de leur association et profitent de cette situation pour tenter une réforme des politiques étroites du département de l'Instruction publique. L'ensemble des éducateurs mâles ne fait pas le poids contre le Département, mais l'appui massif des femmes pourrait les libérer de « la sourde oppression qui pèse sur [...] eux depuis si longtemps¹³ ». Les rapports malsains entre les éducateurs et l'autorité sont dénoncés. Dans ces propos nous sentons poindre les chaudes luttes qui précéderont les réformes apportées par la Révolution tranquille dans les domaines socio-politique et culturel. Le Frère Untel affirme par ailleurs que « la province de Québec est à la veille d'une mue décisive¹⁴ ». Fébrile, il déclare que les éducateurs doivent « prendre conscience du mouvement qui s'amorce, et [...] ambitionner de jouer un rôle de premier plan dans l'ébranlement qui s'annonce¹⁵ ». D'abord, il convient qu'ils doivent se débarrasser de leur peur malsaine pour aérer les rapports avec l'autorité et débouter la bureaucratie « pointilleuse et omniprésente » qui avait presque réussi à « transformer les éducateurs en automates résignés, exacts et insipides¹⁶ ».

C'est ainsi que se dégage l'idée générale de ce chapitre des *Insolences*. Autant dans l'énonciation d'une définition du rôle de l'éducateur dans la société que dans le désir d'une maturation politique du corps professoral, le Frère

12. *Ibid.*, p. 113.

13. *Ibid.*, p. 113.

14. *Ibid.*, p. 115.

15. *Loc. cit.*

16. *Loc. cit.*

Untel propose une conception nouvelle de la profession d'éducateur. Il suggère à ses confrères/consœurs enseignant(e)s d'être des agents du changement. Il élargit la brèche créée par la mort de Duplessis et l'arrivée au pouvoir du parti libéral. Son discours s'inscrit dans le courant de pensée de l'époque où écrivains et intellectuels prônent la création d'un ministère de l'Éducation, la naissance d'écoles laïques et d'un enseignement de qualité qui deviendrait l'élément déclencheur du changement tant attendu au début de la décennie soixante. Nous ne pouvons ignorer le ton mesuré des propos de cette allocution qui contraste avec la virulence de la partie intitulée « Frère Untel démolit ». Ce texte des *Insolences* et surtout le suivant atténue sa critique de la société québécoise et du clergé ; il reflète en quelque sorte le conservatisme religieux de la collectivité canadienne-française.

5- « Lettre à un jeune frère »

Pour les lecteurs laïcs « Lettre à un jeune frère » peut sembler un texte paternaliste, mais on ne peut ignorer une certaine modernité dans le propos de l'auteur. Cependant, ce n'est certainement pas cette lettre prodiguant des conseils à un jeune confrère qui a influencé la diffusion des *Insolences*. En tentant de faciliter l'intégration de jeunes recrues à la communauté religieuse, le frère mariste admet qu'ils sont trop souvent astreints à la « régularité¹⁷ ». Soupesant le pour et le contre de la discipline, Untel propose de se débarrasser des structures périmées ou vieilles, pour les remplacer par d'autres, adaptées aux besoins incessants de tout jeune frère, dans le but de faciliter son intégration dans la communauté et dans la société où il évolue. Peut-être que les communautés pour-

17. Cette expression désigne le code, les règles ou conventions qui régissent la vie d'un frère.

ront ainsi minimiser le nombre des « départs », entendons des « retours » à la vie laïque. Cependant, cela n'interdit pas à l'auteur de voir avec condescendance les désistements et, d'autre part, de valoriser la vie religieuse et la chasteté. Faisant siens les propos contenus dans une lettre circulaire, il écrit que les « départs » sont dus à un mal au dedans, « la faiblesse, l'amour-propre, le manque de générosité et l'absence d'esprit religieux de l'intéressé¹⁸ ». À cela il ajoute bon nombre de « circonstances extérieures » :

l'asphyxie du terrible quotidien, la savante contradiction de la Règle, les accrochages avec les confrères, les incompréhensions éventuelles du Frère Directeur, le dégoût du métier, l'ennui, et la fringale d'un bonheur à l'échelle humaine¹⁹.

Dans cette longue lettre, que propose-t-il aux jeunes frères pour affronter la vie amère de la communauté ? Puisque la vie communautaire ne recrée pas une atmosphère de chaleur familiale, il invite les jeunes à honorer les plus âgés pour que naisse l'amitié entre eux. Les relations ainsi engendrées permettront l'épanouissement des uns et des autres. C'est au niveau de leurs échanges sur leur métier d'enseignant qu'ils doivent se rapprocher pour aller plus loin. Le métier doit devenir le point central de la vie de tout frère :

Votre métier c'est de faire la classe, n'appellez pas cela une vocation ou un apostolat. Nous avons failli mourir de tous ces grands mots et de tout ce pathos en porte-à-faux²⁰.

Le lecteur ne peut ainsi manquer de constater la philosophie de l'auteur qui présente dans cette « lettre » une

18. *I.F.U.*, p. 138.

19. *Loc. cit.*

20. *Ibid.*, p. 123.

conception de la vie religieuse fortement marquée par la vie active de l'enseignement.

6- Épilogue

Dans son œuvre Desbiens donne toujours des exemples concrets pour mieux faire comprendre ses idées. Parfois, des incursions dans ses souvenirs nous transportent dans un univers qui est à la fois le sien et le nôtre. Avec les procédés et les « manigances » subtiles d'un conteur, Untel raconte la misère des siens, rappelle habilement la menace de l'anglicisation, montre les absurdités de l'histoire et de la société québécoise. Comme un chat retombant sur ses pattes, Desbiens met un point final à son œuvre avec « Dernière Heure », qui se veut l'épilogue et la « réaffirmation » du désir de changement présent dans « Frère Untel démolit ». « Ce que je veux, c'est créer un appel d'air ; je veux qu'on respire par ici²¹ », lance-t-il dans sa dernière tentative pour justifier son œuvre. Protégeant ses arrières, il tient à faire comprendre à ses supérieurs qui liront son livre qu'il n'a aucun compte personnel à régler avec qui que ce soit. Il veut tout simplement se faire le porte-voix des silencieux nés avant lui et, surtout, rompre le long silence dans lequel on a longtemps maintenu les frères, ceux que les prêtres et le public ont tellement méprisés. Un frère enseignant venait de briser l'interminable mutisme canadien-français en s'attaquant à l'instance religieuse qui avait eu la main haute sur presque toute l'activité intellectuelle dans la province de Québec. Pierre-Jérôme prévoyait qu'il pourrait être victime de représailles. Dans ses confidences du 2 mars 1985, il révélera qu'il a longtemps craint qu'on l'oblige à jeter le froc aux orties.

21. *Ibid.*, p. 147.

Un jour, il rencontra dans un autobus un chanoine, auprès de qui un confrère l'avait identifié. L'homme en voulait beaucoup à ses « excès de langage » et à ses « embardées théologiques²² ». À sa sortie de l'autobus, le prélat lui tapota paternellement l'avant-bras en lui disant : « Soyez prudent, sinon vous allez vous faire bloquer. » Untel ajoute :

en trente secondes de conversation, avec ce pur inconnu, nous avons épuisé les tactiques d'un certain clergé québécois : tapotement paterneliste de l'avant-bras et menace onctueuse²³.

Et voilà que Pierre-Jérôme traduit à nouveau l'omnipotence du clergé québécois. Ce qu'il a exprimé, la société l'avait déjà senti. Il ne lui restait qu'à s'en remettre à ses juges en affirmant tout de même : « Mon but en écrivant, c'est de servir l'Église²⁴. »

Pierre-Jérôme reprend dans sa conclusion, mais avec moins de virulence, ses propos sur la condition de l'homme d'ici. Cependant, les textes formant la deuxième partie des *Insolences*, « Frère Untel ramollit », s'adressent à un auditoire trop restreint pour qu'ils méritent l'attention du public en général ou qu'ils influencent la vente des *Insolences du Frère Untel*.

7- Intérêt pour « Frère Untel démolit »

C'est la partie du livre intitulée « Frère Untel démolit » qui pique la curiosité du public. La verdeur des propos de l'auteur et son ton gavroche suscitent l'engouement pour son œuvre. Plus encore, on s'intéresse à sa condition de frère. « J'aurais pu écrire la même chose et cela aurait passé tout à fait inaperçu, mais le fait que ce

22. *Ibid.*, p. 145

23. *Ibid.*, p. 146.

24. *Ibid.*, p. 149.

soit un frère enseignant qui profère de telles énormités pour l'époque, évidemment, cela a fait scandale. » Ainsi s'exprime un laïc, Gérard Fillion (directeur du *Devoir* au moment de la publication des lettres), à l'émission *le Point* du 22 février 1985 sur les ondes de Radio-Canada. Au début des années soixante, un frère enseignant, religieux laïque au sens canonique, bénéficie malgré tout d'une bonne crédibilité auprès du public puisqu'il est identifié à tort, à cause de la soutane, à un clerc. Les lettres du mariste au *Devoir* se sont succédé du 3 novembre 1959 au 10 août 1960 sous la rubrique « l'Opinion du lecteur ». Plus tard, elles sont réunies pour former la partie « Frère Untel démolit ». Le discours destructeur de cette première partie des *Insolences* a pour but on l'a vu de créer un appel d'air. Pierre-Jérôme y dénonce l'argot québécois qu'il appelle le joual, mais surtout le climat général de médiocrité du Québec étouffé par l'autorité religieuse et politique.

8- « Échec de notre enseignement du français »

Le chapitre I de cette première partie traite de « l'Échec de notre enseignement du français ». Ce texte est en partie composé de quatre lettres qui s'échelonnent du 3 novembre 1959 au 6 avril 1960²⁵. Dans un premier temps, l'auteur popularise la notion de « joual²⁶ » que Laurendeau a lui-même mise en vedette dans son billet du 21 octobre 1959. Ce dernier a constaté la piètre qualité de la langue des jeunes écoliers canadiens-français. Tout en

25. Voici le titre et la référence de ces lettres par ordre chronologique de publication : « Je trouve désespérant d'enseigner le français », *le Devoir*, 3 novembre 1959, p. 4 ; « La langue est un bien commun », *idem.*, 14 novembre 1959, p. 4, « Essai de définition du parler joual », *idem.*, 4 janvier 1960, p. 4 ; « Frère Untel est un traître », *idem.*, 6 avril 1960, p. 4.

26. Le vocable « joual » (corruption paysanne du mot cheval) n'a pas été « inventé » ou popularisé par Laurendeau. On le retrouve dans les *Cahiers de Valdombre* du polémiste Claude-Henri Grignon.

appuyant les dires de Laurendeau, le Frère Untel dénonce le joul, « cette langue désossée²⁷ » ou réduite, qui laisse deviner un mal incrusté au sein de la société. Il affirme : « Cette absence de langue qu'est le joul est un cas de notre inexistence, à nous, les Canadiens français²⁸. » Pierre-Jérôme signale aussi l'abondance des locutions négatives dans le joul où il voit les marques d'un refus de l'avenir et une obsession du passé. Le joul est le triste reflet de l'inaptitude de la collectivité à s'affirmer. Il est d'abord et avant tout un problème de société. « C'est toute notre société qui est jouale²⁹ », écrit-il dans sa démarche pour identifier le mal. Les campagnes, les concours et les congrès ne sont pas des solutions réelles ; il convient plutôt d'agir au niveau de la société. Pour la sauvegarde de la langue française, il demande à l'État québécois de légiférer sur la langue : « LA LANGUE EST UN BIEN COMMUN, et c'est à l'État comme tel de la protéger³⁰. » Cette idée originale doit à la fois enrayer le fléau du joul en tant que problème de société de même que l'invasion de l'anglais qui se fait trop présent dans la métropole et les villes québécoises. Sa revendication dynamique veut secouer la société canadienne-française qui cède à l'envahissement : « C'est nos commerçants qui affichent des raisons sociales anglaises³¹. »

Quant aux mesures à prendre pour agir sur la société, Frère Untel ne lésine pas. À l'émission *Premier Plan* où Judith Jasmin l'interroge, il rappelle une des mesures énergiques qu'il prendrait pour franciser le territoire québécois :

*En un nuit, je demanderais à la police provinciale
(la « pépé » de Laurendeau) de descendre toutes*

27. *I.F.U.*, p. 24.

28. *Ibid.*, p. 25.

29. *Ibid.*, p. 26.

30. *Ibid.*, p. 29.

31. *Ibid.*, p. 27.

*les enseignes commerciales anglaises apposées sur des maisons canadiennes-françaises*³².

Dans *les Insolences* s'ajoute à cela « le contrôle absolu de la radio et de la télévision. Défense d'écrire ou de parler joual sous peine de mort ». Volontairement excessif, humoriste travaillant toujours à la hache, l'auteur va jusqu'à suggérer qu'on « autorise, pour deux ans, de tuer à bout portant tout fonctionnaire, tout ministre, tout professeur, tout curé qui parle joual³³ ». Selon l'auteur, l'État québécois doit étendre sa législation sur la langue dans le secteur de la radio, de la télévision et de la publicité commerciale. Sa démonstration devient une charge politique : « Arrivera-t-il enfin un gouvernement qui ne se contentera pas d'être pratique *i.e.* dupe, en fin de compte, mais qui sera réaliste³⁴. » Protéger la langue comme le gouvernement le fait avec les parcs provinciaux : « Une expression vaut bien un orignal, un mot vaut bien une truite³⁵. » C'est la condition que Desbiens pose pour que naisse au Québec une dignité collective capable d'effacer la servilité de la « race ».

Desbiens s'attaque à des sujets brûlants dans ses *Insolences*. En voulant créer « un appel d'air » et en s'efforçant de cerner les lacunes entourant l'enseignement du français grâce à des lettres publiques et à un livre, il demeure conscient des remous qu'il crée chez ses lecteurs. Dans « Échec de notre enseignement du français », l'auteur relate le « tapage » causé par un exercice de dictée du « Ô Canada » de certains de ses étudiants. Une lettre d'une institutrice le blâme « d'avoir ridiculisé ses élèves à la face de la province³⁶ ». Pour clore le débat, le Frère Untel qualifie cette réaction de « caractéristique d'une

32. *Premier Plan*, Radio-Canada, 21 octobre 1960.

33. *I.F.U.*, p. 28.

34. *Ibid.*, p. 30.

35. *Ibid.*, p. 29.

36. *Ibid.*, p. 34.

mentalité d'assiégée³⁷ », s'appuyant sur Gérard Pelletier qui, un jour, dans *Cité libre*, a déclaré : « Quiconque, au Québec, se mêle d'écrire autre chose que deux et deux égalent quatre, est un sale oiseau, un qui-salit-son-nid³⁸. » Voilà une idée fondamentale que Desbiens dénonce dans *les Insolences* : la désaffection quasi générale des Canadiens français pour leur langue et leur culture. « Nous sommes une race servile. Nous avons eu les reins cassés, il y a deux siècles, et ça paraît³⁹. » Tous se résignent à garder le silence, à ne rien dire contre l'autorité religieuse qui tient les rênes d'un département de l'Instruction publique (D.I.P.) vétuste, vieux de presque cent ans. « Au pays des assiégés, le monolithisme est de rigueur⁴⁰. » Mais le frère mariste garde sa réplique vive et tranchante. Bien sûr, ce premier chapitre dénonce le joual et traduit, à sa façon, le climat social du Québec sous le régime duplessiste. Il tend surtout à démontrer l'incompétence et l'irresponsabilité du D.I.P. en matière d'éducation. Nous commençons aussi à voir poindre une critique de l'autorité politique, qui ne réalise rien de concret pour la défense du français. Untel introduit un concept nouveau dans ce débat en demandant à l'État de légiférer afin de faire respecter la langue française. Il innove en revendiquant une telle législation.

9- « Échec de notre système d'enseignement⁴¹ »

La grande misère de notre pensée nationale [...] naît tous les jours à l'école. Dans ce que nous n'y enseignons

37. *Ibid.*, p. 35.

38. *Cité libre*, p. 25-26.

39. *I.F.U.*, p. 27.

40. *Ibid.*, p. 35.

41. Ce texte est composé d'extraits de trois lettres qui ont connu de vives réactions : « M. Roland Vinette, poète surréaliste », *le Devoir*, 23 avril 1960, p. 4. (Reproduit sous le titre « Surréalisme départemental »). « Scientistes ou scien-

*pas, par démission, par peur, par pauvreté d'esprit*⁴².

Jacques Godbout

Dans le chapitre II de la première partie, l'auteur attaque le système d'enseignement administré par le département de l'Instruction publique. Cette institution a été mise sur pied il y a près d'un siècle « principalement pour éviter deux périls : la protestantisation [...] et l'anglicisation⁴³ ». Depuis sa fondation, un climat de stagnation s'est installé au sein de cet organisme et peu d'améliorations ont été apportées au système. « Le Conseil de l'Instruction publique se réunit tous les cinquante-deux ans seulement⁴⁴ ! » À nouveau, le Frère Untel dénonce l'incompétence du D.I.P. Il ne cesse de le condamner tout au long de ce texte pour ses politiques à courte vue.

Il dirige ses attaques contre le cours secondaire public tant réclamé par l'opinion publique. Dans un premier temps, il signale l'inaptitude des professeurs. Ces derniers, que l'on a hissés du cours primaire au cours secondaire, sont livrés à eux-mêmes, sans formation, sans manuels ni programmes. Les éducateurs vivent, selon Untel, un vrai cauchemar. Ils sont confrontés à l'incompréhension de leurs supérieurs qui ne livrent pas de directives et dissimulent leurs politiques comme l'avare son argent : « Nous sommes en plein surréalisme⁴⁵. »

Dans une deuxième étape, l'auteur tente de corriger le programme de philosophie de douzième année commerciale et scientifique. Peu d'heures de cours, trop de

tifiques ? », *Idem.*, 29 juin 1960, p. 4. (Reproduit sous le titre « la Philosophie au cours secondaire public »). « la Philosophie au cours secondaire public », *Idem.*, 13 juillet 1960, p. 4.

42. « Mai 1961 / Joyeux anniversaire », dans *le Réformiste, textes tranquilles*, p. 11. Godbout était membre du Mouvement laïque de langue française, dès sa création en 1960. Ce mouvement endossait les revendications du Frère Untel.

43. *I.F.U.*, p. 37.

44. *Ibid.*, p. 36.

45. *Ibid.*, p. 40.

matière, il faut sabrer et surtout ne plus enseigner la philosophie comme du catéchisme. Le clergé québécois a le bras long lorsqu'il s'agit de répandre les doctrines de « Dieu-le-Père-qui-est-aux-cieux » et il fait preuve d'un paternalisme qui paralyse la pensée et l'expression des libertés fondamentales. Dans ses remarques, Pierre-Jérôme témoigne du monolithisme québécois entretenu par le clergé, mais son appréhension naturelle lui commande de modérer ses jugements. « Peut-être est-il lui-même lié à son insu, malgré sa belle ouverture d'esprit pour une cité terrestre libre, à sa lecture d'abord chrétienne du monde⁴⁶. » « Échec de notre système d'enseignement » demeure un texte relativement énigmatique pour le laïc, pour l'homme de la rue. Pourtant, nous y sentons monter la colère de l'auteur qui s'attaquera (au chapitre trois) d'une façon plus directe au clergé.

Pour l'instant, il défend timidement une autre idée qui fera son chemin dans l'agitation sociale de la Révolution tranquille. En 1960, le cours classique est la seule voie d'accès à l'université. L'école publique, née avec l'adoption de la loi rendant l'instruction obligatoire (1943), ne débouche pas sur l'université. Ce privilège est réservé à ceux qui fréquentent les écoles privées, trop coûteuses pour être à la portée de toutes les bourses. C'est pourquoi le Frère Untel revendique un cours secondaire public accédant à l'université. « C'est de hautes luttes [*sic*] que les frères ont littéralement arraché la permission d'improviser, eux aussi, une espèce de cours secondaire pour garçons⁴⁷. » Le clergé, d'abord opposé à la loi de 1943, voit d'un mauvais œil l'initiative de petits « ignorantins » comme les Frères des Écoles chrétiennes et les Maristes :

Tout s'est passé comme si le Département avait voulu ruiner la possibilité même d'un cours

46. André Gaulin, *DOLQ*, t. IV, p. 437.

47. *I.F.U.*, p. 39.

*secondaire public pour garçons. En tout cas, il l'aurait voulu, qu'il ne s'y serait pas pris autrement*⁴⁸.

Le texte de l'auteur est clair. Les pouvoirs religieux et politique s'opposent à la création d'un cours secondaire public qui mènerait à l'université. Toutefois, le désir de changement des Québécois et la publication du rapport Parent permettront la création du ministère de l'Éducation en 1964.

Longtemps, les frères ont été traités d'ignorants et d'incompétents, mais la montée de ce nouveau projet de démocratisation de l'enseignement les place en position de force. Le Frère Untel est en quelque sorte un porte-parole décrivant l'intrusion abusive du clergé dans le secteur de l'éducation. Il dénonce l'incompétence du D.I.P. qui règne en maintenant un climat de terreur. Le constat que trace Desbiens à la fin de son deuxième chapitre est simple. Il faut « fermer le Département » car celui-ci « a fait à loisir la preuve par neuf de son incompétence et de son irresponsabilité⁴⁹ ».

Le texte intitulé « Échec de notre système d'enseignement » recoupe en partie le chapitre précédent (« Échec de notre enseignement du français »). Ces deux chapitres des *Insolences* forment la première moitié de « Frère Untel démolit ». Dans ces quelque 38 pages, des thèmes complémentaires ont été exploités par l'auteur pour alimenter sa réflexion ou plutôt sa critique de la société. Le jodel, la défense de la langue, l'incompétence du département de l'Instruction publique sont parmi les sujets jusqu'alors débattus par le frère Pierre-Jérôme. À la lecture des *Insolences*, une constatation s'impose : on est frappé par la cohérence de la démarche de cet essayiste qui tente,

48. *Loc. cit.*

49. *Ibid.*, p. 52.

au détour de chaque chapitre, de débusquer le mal qui paralyse la société canadienne-française.

10- « Impasse de la pensée canadienne-française »

L'échec de notre système d'enseignement est le reflet d'un échec, ou en tout cas, d'une paralysie de la pensée elle-même⁵⁰.

Ce court texte sert de préambule à la deuxième moitié de « Frère Untel démolit ». Ce troisième chapitre, virulent et accusateur, est une charge au flanc de la « moinerie » québécoise. Ce fut probablement la goutte qui fit déborder le vase et qui attira à l'auteur les remontrances de la Sacrée Congrégation des religieux. L'absence presque totale de « bouillons de pensée » que cet « insolent » y dénonce a, depuis plusieurs années, inquiété bon nombre d'intellectuels laïcs. Mais « personne n'ose penser tout haut⁵¹ ».

Le Frère Untel brise avec succès le long monologue clérical. Il dénonce dans ce troisième chapitre le « soliloque » qui immobilise depuis trop longtemps la pensée canadienne-française. « L'absence de tout dialogue sérieux dans la province nous stigmatise de la plus inexpiable façon⁵². » L'échec de la pensée vient de ce « perfectionnisme [...] qui consiste à préférer le néant à l'imperfection⁵³ ». Dans l'interminable silence émerge l'insupportable discours clérical qui consacre des vertus tellement inhumaines qu'il faudrait « se fiancer à la folie⁵⁴ » comme seul exutoire : « Desbiens décrit ainsi plus d'un siècle de soumission absurde et un si long temps, pourri comme une eau morte, d'immobilisme⁵⁵ », où la « collu-

50. *Ibid.*, p. 55.

51. *Loc. cit.*

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*, p. 56.

54. *Loc. cit.*

55. André Gaulin, *DOLQ*, t. IV, p. 437.

sion » de l'autorité religieuse et politique implique l'écrasement historique et l'aliénation culturelle de la société canadienne-française que Jean-Charles Harvey décrit déjà en 1934 dans *les Demi-civilisés*⁵⁶.

Dans un style semblable à celui du polémiste Arthur Buies, auteur de la *Lanterne canadienne*, au siècle dernier, Desbiens met le doigt sur le véritable problème, l'apathie :

*Ce que nous pratiquons ici, c'est la pureté par la stérilisation ; l'orthodoxie par le silence ; la sécurité par la répétition matérielle ; on s' imagine qu'il n'y a qu'un seul moyen de marcher droit, ne jamais partir ; un seul moyen de ne pas se tromper, ne rien chercher ; un seul moyen de ne pas se perdre, dormir. Nous avons inventé un moyen radical de combattre les chenilles : abatre les arbres*⁵⁷.

Pour terminer ce chapitre, il place « la faculté de [son] cœur⁵⁸ », la faculté de Philosophie, dans une mauvaise position. L'accusant d'être « déracinée » puisqu'elle répand chez ses étudiants une pensée qui ne débouche pas « sur les problèmes contemporains et la réalité d'ici⁵⁹ », le Frère Untel signale l'absence de pensée existentielle dans les créneaux de l'intelligentsia québécoise. Il cite l'exemple de la faculté de Philosophie de l'Université Laval. Portrait d'une sombre époque, où la pensée est infailliblement confondue avec la religion ; où la pensée ne peut exister si elle ne puise pas dans quelques

56. Parus en 1934, *les Demi-civilisés* dépeignent un certain milieu petit-bourgeois de Québec. Essentiellement « un réquisitoire contre les mensonges de l'ambiance, les faux-semblants de l'ordre, de la tradition, et de l'autorité » cette œuvre est publiquement condamnée par le cardinal Villeneuve dans la *Semaine religieuse*.

57. *Ibid.*, p. 55-56.

58. *Ibid.*, p. 56.

59. *Ibid.*, p. 58.

fondements spirituels religieux, ce texte sur « l'Impasse de la pensée canadienne-française » dresse d'autre part un constat simple et précis : « la confusion du sacré et du profane qui se solde régulièrement au détriment du sacré⁶⁰ ». Les laïcs en ont assez des rituels, des cérémonies pompeuses, des bénédictions et des punitions divines, de tous ces « faux-semblants ». La désaffection des laïcs face à la religion est directement liée à la naissance d'un désir de libéralisation de la collectivité québécoise. Comme le souligne Nicole Gagnon :

La culture traditionnelle a fait son temps. Nombre de Québécois ressentent l'urgence de se défaire de leur impuissance collective et « d'imprimer leur empreinte au milieu physique dans lequel ils vivent⁶¹ ».

Bien sûr, les « médisances » du frère mariste s'inscrivent dans la prise de conscience de la condition d'ici où les laïcs entendent prendre la relève d'un clergé qui a mené la société dans un cul-de-sac. Il est dommage que ce chapitre soit si bref car, à travers ce texte fougueux et mobilisateur, Desbiens cerne le blocage historique du Québec. On y dénote aussi la présence d'une longue bataille contre l'absolutisme doctrinal du clergé et un désir de démocratisation et de laïcisation de l'éducation qui a animé la société de la Révolution tranquille. Un membre du Mouvement laïque témoigne, en 1963, de l'importance d'un catalyseur dans ce milieu : « L'étonnant Frère Untel venait de nous enseigner la sagesse d'une certaine violence⁶². »

60. *Ibid.*, p. 61.

61. Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle*, t. 1 : (1898-1940), p. 413.

62. Pierre Lebeuf, « le Mouvement laïque : deux ans après », dans *Liberté*, mai-juin 1963, p. 180.

11- « Crise de la religion⁶³ »

On commence en parlant du joul, et on s'aperçoit qu'on est à décrire l'atmosphère religieuse au Canada français. On peut déceler là le signe qu'il n'y a, chez nous, qu'un seul problème sérieux : un problème de spiritualité⁶⁴.

Le climat étouffant que dépeint Jean-Paul Desbiens dans le chapitre le plus substantiel des *Insolences*, « Crise de la religion », nous plonge au cœur du problème québécois. Après un long « sommeil léthargique », la société canadienne-française est mise en face de son échec. Dès la deuxième partie du XIX^e siècle, la collectivité québécoise effectue un virage à droite lorsqu'un clergé déjà ombrageux, de plus en plus puissant, décide de revendiquer un certain nationalisme, pour prendre la relève du patriotisme qui avait connu son apogée avec la Rébellion de 1837-1838. Pour le clergé, il s'agit de conquérir le pouvoir politique auquel les notables ont accédé durant la première partie du XIX^e siècle. Ce clergé entreprend de désarmer l'élite des notables, et, pour le faire, il désarme tout un peuple. Le clergé détient le monopole de l'enseignement. Il s'en sert comme moyen de propagande pour se conférer un pouvoir omnipotent et une puissance écrasante qui deviennent irritants pour les sujets de ce clergé souverain. Par conséquent, il faut près de cent ans pour que le Québec revienne au questionnement et aux réformes que l'on connaît pendant la Révolution tranquille. Le chapitre « Crise de la religion » manifeste le début d'un temps nouveau, la décrispation générale d'un peuple, d'une collectivité qui reprend en main sa destinée.

63. Nous retrouvons deux lettres du Frère Untel au chapitre quatre : « De qui ont-ils peur ? » (reproduit sous le titre « la Grande peur québécoise »), *le Devoir*, 30 avril 1960, p. 4 ; « Journal d'un froussard », *Idem.*, 14 juin 1960, p. 4 et 16.

64. *I.F.U.*, p. 63-64.

Dans un billet qu'il signe dans *le Devoir* du 8 avril 1960 (« De qui ont-ils peur et pourquoi ? ») Laurendeau soupçonne une certaine forme de persécution des éducateurs. Pourquoi presque tous les correspondants du journal ont-ils peur de révéler leur identité ? Pourquoi restent-ils si discrets sur ce qui se passe à l'école et sur les échecs du système d'enseignement ? Laurendeau pose ces questions aux éducateurs québécois et une fois de plus le mutisme général fait bondir le Frère Untel. Il reproduit dans ses *Insolences* le texte intégral publié dans *le Devoir* en date du 30 avril 1960. « La réponse est simple :

*nous avons peur de l'autorité [...] nous vivons dans un climat magique, où il s'agit, sous peine de mort, au moins, de n'enfreindre aucun tabou, de respecter toutes les formules, tous les conformismes*⁶⁵.

Déjà dans les premières lignes du texte nous pouvons présumer des intentions du frère pamphlétaire : il décrit le climat de terreur d'un Québec monolithique, y allant sans ménagement pour le clergé générateur d'une peur qui paralyse les éducateurs et la population. « La peur diffuse dans laquelle nous vivons stérilise toutes nos démarches. [...] Nous choisissons le plus sûr : ne rien dire, ne rien penser, maintenir⁶⁶. » Il dénonce ainsi « l'esprit de domination⁶⁷ » qu'entretient le clergé pour régner. « On renonce à l'argent ; on renonce à la chair ; on ne renonce pas au pouvoir. Pauvre et chaste, mais écrasant⁶⁸ », écrit-il pour exprimer à sa façon le « catholicisme de contre-réforme » qu'est le catholicisme québécois qui « en vint même par logique doctrinale à être plus catholique que le

65. *I.F.U.*, p. 67.

66. *Loc. cit.*

67. *Ibid.*, p. 68.

68. *Loc. cit.*

Pape⁶⁹. » Or, le catholicisme de cette orthodoxie se résume par le pharisaïsme et le jansénisme. Les frères enseignants et les laïcs sont opprimés par un mépris de l'homme, la routine et un angélisme quasi maladif. L'auteur dénonce le fonctionnement ridicule de l'Église québécoise qui « s'embourbe » dans des coutumes vétustes, telles le port d'une soutane « encombrante et irrationnelle », ou la prise d'un nom de religion ridicule. S'inspirant d'un article de Jean Le Moyne, « Atmosphère religieuse au Canada français⁷⁰ », Desbiens en a long à dire sur cette « autorité crispée et monolithique, qui croit ne pouvoir céder sur un point sans risquer de crouler toute entière⁷¹ » et qui brandit « la condamnation » sans jamais en venir au dialogue. Le clergé, considéré comme seul juge, interdit le changement et donne naissance à un « catholicisme crispé, apeuré, ignorant, réduit à une morale, et à une morale sexuelle, et encore négative⁷² ». Le cri qu'il lance veut libérer les captifs de ce régime de terreur auquel obéit « un peuple qui a perdu le sens, et jusqu'au goût de la liberté⁷³ ». Il propose à nouveau, comme dans « Frère Untel parle aux éducateurs laïcs », de travailler à cette libéralisation de l'expression pour que la collectivité soit elle-même en mesure de rivaliser avec l'autorité, pour enrayer le paternalisme et l'esclavage dont elle est prisonnière. En cela, Frère Untel rejoint les idées véhiculées par les intellectuels des revues comme *Cité libre* ou *Liberté* qui ne cessent de se battre pour un Québec libéré, plus en mesure de générer les pensées et les idéologies nécessaires à l'existence de tout peuple. Le Frère Untel ne devient-il pas lui-même le symbole de cette

69. Jacques Ferron, « la Soumission des clercs », *Liberté*, mai-juin 1963, p. 202.

70. Cet article écrit en 1951 parut dans *Cité libre* en mai 1955, p. 1-14.

71. *I.F.U.*, p. 71.

72. *Ibid.*, p. 72.

73. *Ibid.*, p. 71.

liberté tant cherchée lorsque l'enthousiasme de certains confrères maristes le place comme « une espèce de symbole de ce droit à la vie pour [eux]⁷⁴ ».

Souvent, Desbiens fait preuve d'un humour déroutant qui ne laisse pas le lecteur indifférent, puisqu'il ne manque pas d'expressions cinglantes pour dénoncer la peur d'un peuple sous le patronage de « Notre-Dame-de-la-Trouille⁷⁵ ». Son style savoureux et rieur est une marque du changement radical. « Du fond de notre trouille, du fond de notre conformisme il faut crier et signifier jusque dans notre style que nous en avons soupé du tremblement janséniste québécoisé⁷⁶. » Il va jusqu'à affirmer : « La province de Québec est en train de muer⁷⁷. » Tranquillement, la désaffection des Québécois pour la religion met fin au conditionnement clérical de tout un peuple. La décennie 1960 signifie la fin d'un long terme de soumission absurde,

comme si nous n'avions pas déjà eu les reins cassés ; comme si notre vice national, c'était l'insoumission ; comme si nous n'étions pas déjà un peuple de muets, ne sachant nous exprimer que dans le blasphème et lorsque nous sommes chaudettes⁷⁸.

La parution du livre des abbés Dion et O'Neill, *le Chrétien et les Élections*, que Desbiens qualifie de « graines d'Église », est un effort de « conscientisation politique » des citoyens catholiques du Québec. « C'est autour d'eux et des comme eux que se réorganisera la religion

74. *Ibid.*, p. 79.

75. *Loc. cit.*

76. *Ibid.*, p. 80.

77. *Ibid.*, p. 81.

78. *Ibid.*, p. 68.

dans le milieu canadien-français de demain⁷⁹ », écrit l'auteur dans des projections pour l'avenir.

L'histoire nous le confirme, avec la mort de Duplessis et la démocratisation de l'éducation, le Québec change de visage. Les structures périmées sont abandonnées. Cependant, de tels changements ne se font pas sans de longues hésitations. « Les frères dans l'ensemble constituent un milieu sensiblement moins apeuré, sensiblement plus libre⁸⁰ », mais l'effet de la critique et de la crise de la religion « effarouche » les milieux les plus écrasés sous le joug du clergé. D'ailleurs, Laurendeau publie dans *le Devoir* du 18 juillet 1960 une lettre (tant souhaitée par Pierre-Jérôme) qui appuie les dires de l'auteur. Un autre témoignage, celui d'une religieuse cette fois-ci, Sœur Une Telle, met en scène le conformisme et le traditionalisme du clergé québécois que Pie XII lui-même condamne à l'époque. Sœur Une Telle dénonce, comme l'a fait auparavant Pierre-Jérôme, « les mesquineries pharisaïques et [...] les coutumes irrationnelles⁸¹ qui hantent l'univers fermé des religieuses et des religieux. Les propos de Sœur Une Telle provoquent un tollé de la part de certaines de ses consœurs et d'un certain public. *Le Devoir* en rend compte dans ses pages et l'on y retrouve en quelque sorte le portrait d'une époque. •

79. *Ibid.*, p. 82.

80. *Ibid.*, p. 87.

81. *Ibid.*, p. 93.

CHAPITRE IV

Pour quel collectif historique écrit-il ?

1- Le Québec perdu dans les méandres de l'Histoire

Les années 1960-1985 s'inscrivent comme une période importante dans l'évolution du Québec. Depuis 1960, la société québécoise connaît une croissance sans précédent. Des changements se sont effectués dans tous les secteurs d'activités. L'État, plus particulièrement, s'est modernisé pour faire face à l'urbanisation et à l'industrialisation. Le Québec devait rattraper le niveau de développement des sociétés environnantes, le Canada et les États-Unis. Grâce aux réformes, il passe d'un règne de traditions et d'immobilisme aux défis de la modernité et du progrès. La seconde guerre mondiale ayant engendré l'essor économique de toute l'Amérique du Nord, le Québec de Duplessis, enlisé dans les ornières du conservatisme et de l'agriculturisme, montre des signes d'impatience et de fatigue, si bien que les changements sociaux, politiques et culturels tant attendus par une certaine élite et désormais souhaités par la majorité de la population québécoise relèguent à l'histoire le mauvais souvenir de plus d'un siècle de blocage et de stagnation. L'ultramontanisme, qui a excommunié les Patriotes de 1837-1838, a été tranquillement débouté par le peuple québécois. Le Québec ainsi libéré du joug du clergé peut reprendre son projet de société abandonné en cours de route à travers les détours historiques, à cause de la confusion engendrée par la Conquête de 1760, de la perte de l'autodétermination et de la fièvre du pouvoir d'une élite cléricobourgeoise.

La désaffection des Québécois face à la religion catholique est l'une des manifestations de cette ère de mutations. La démocratisation de l'enseignement en 1964, dans le tournant de la Révolution tranquille, en est une autre. Avec l'arrivée au pouvoir du parti libéral de Jean Lesage (1960), l'État devient un facteur de développement en assumant de nouvelles responsabilités économiques et sociales pour rattraper le retard accumulé par la société dans tous les domaines. L'État est enfin devenu l'institution centrale de la collectivité. *Les Insolences du Frère Untel* constituent une manifestation parmi d'autres qui marquent la reprise en main par le peuple québécois de sa destinée politique, sociale et culturelle. Depuis 1948, époque du *Refus global*, et même plus avant, la collectivité portait en elle le germe d'un ordre nouveau, souvent étouffé — *les Demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey (1934) en témoignent — ou freiné par sa propre pauvreté matérielle et spirituelle. Dans *Sous le soleil de la pitié*, Desbiens décrit à sa façon ce misérabilisme qui fait obstacle à l'existence d'une pensée officielle canadienne-française.

Pour l'instant, je me contente de dire qu'être réussi, c'est avoir surmonté les obstacles sociaux qui s'appellent pauvreté, ignorance, et ces trois choses n'en font qu'une ; ou intérieurs à soi-même qui s'appellent éducation erratique, bêtise, névrose, et ces trois choses n'en font qu'une aussi¹.

La difficulté de tracer un portrait du Québec réside dans le fait qu'il faut très souvent remonter à la source des idéologies pour retrouver l'identité de la « Terre de Québec ». Bien que confinée au silence, la pensée a toujours pu survivre, grâce aux presses des imprimeurs

1. S.S.P., p. 34.

autochtones. Les revues, les manifestes de toute allégeance, bref, la littérature en général ont su colporter à travers les décennies les idéologies qui forment la grande fresque de l'imaginaire et de la réalité québécoise.

2- *La préhistoire des idées*

Le XIX^e siècle a principalement été marqué par l'insurrection des Patriotes de 1837-1838. Cet événement constitue le mouvement décisif qui entraîne le Québec (le Bas-Canada) dans maints accidents sociaux et politiques. « Cette période sans parole est la préhistoire des idées². » Les Canadiens français, sentant la menace d'une Angleterre libérée de la guerre en Europe, commencent à défendre leur existence comme peuple et comme nation.

Louis-Joseph Papineau, représentant de l'élite libérale qui s'oppose à toute forme de colonialisme, veut protéger les intérêts des Canadiens français. Ce mouvement d'idées se traduit rapidement par la violence et s'incarne dans la révolte. Le désir de liberté et d'indépendance du Bas-Canada, lié à la passion, amène quelques centaines d'hommes à se battre contre des troupes anglaises, bien armées et supérieures en nombre, qui n'ont pas mis longtemps à défaire les insurgés. Cette rébellion se termine avec la pendaison de douze patriotes précédée de l'excommunication de tous les dissidents. La répression qui suit, menée par les autorités coloniales, sème la terreur dans la population francophone. Plus tard, le Rapport Durham et le projet d'union du Haut-Canada et du Bas-Canada plongent les Canadiens français dans un état de défaitisme dont témoignent les premières manifestations d'une littérature nationale.

2. Georges Vincenthier, *Une idéologie québécoise*, p. 11.

3- *L'ultramontanisme*

Après le remous de 1837-1838, le Bas-Canada traverse une période de redistribution des pouvoirs. L'*Histoire du Canada* du libéral François-Xavier Garneau est la réponse aux justes observations du représentant de Sa Majesté britannique, lord Durham. Malgré tout, Garneau est rapidement consacré par le clergé conservateur et par l'élite libérale qui veulent contrer l'assimilation des francophones proposée par Durham. Il devient « historien national » et son œuvre retient l'attention du public et du clergé. « Cela s'explique parce qu'elle apportait, tant aux libéraux qu'au clergé conservateur, les arguments qui leur permettaient de poursuivre leur campagne à la direction du peuple³. » À la suite des déclarations de Durham, le clergé retire son appui à l'élite dominante anglo-saxonne et se rallie aux libéraux pour défendre l'existence du peuple canadien-français dont dépend son pouvoir. Devant le danger, le clergé fait l'éloge de l'ouvrage de Garneau et de son idéologie pour la survie de « l'entité » canadienne-française. Pour sa part, Garneau n'appuie-t-il pas le clergé lorsqu'il qualifie la rébellion des Patriotes « d'erreur de nos frères⁴ » ? La survie du peuple est alors sauvegardée sous le giron des deux groupes. Cependant, une lecture attentive du corpus littéraire québécois révèle le rôle ambigu des clercs : « De 1840 à 1960, le clergé catholique québécois constitue une force de désamorçage politique constant, un facteur de conservatisme idéologique, le moteur d'un idéal étriqué de survivance⁵. »

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, le clergé constitue un groupe averti en matière politique. L'Église

3. *Ibid.*, p. 19.

4. F.-X. Garneau, « À Lord Durham », *le Canadien*, 8 juin 1838.

5. André Gaulin, « Le Québec en bottes de sept lieues », dans *De quelques pays français*, p. 54.

réussit donc à se hisser au pouvoir en profitant de la conjoncture politico-sociale des Troubles de 1837-1838 et de l'échec du parti de Papineau. La tribune politique est, pour ainsi dire, libre, de sorte que les administrateurs ecclésiastiques l'occupent indûment sous le couvert de la charité jusqu'à l'époque de la Révolution tranquille. Après 1840, l'Église jouit d'une liberté d'action et de décision qu'on lui a jusqu'alors refusée. Tout au long de cette période, il devient antipatriotique et antinational d'attaquer l'Église puisque, sous l'égide de monseigneur Ignace Bourget, l'épiscopat se donne la mission de régénérer la société canadienne-française et de l'encadrer pour maintenir la paix sociale. Une fois en place, cette orthodoxie se fait la plus fidèle partisane des doctrines pontificales. Très tôt, une idéologie de survivance s'installe dans ce pays où plusieurs générations de Canadiens français sont soumis à une interprétation du passé qui camoufle leur servitude.

4- Deux institutions majeures : le clergé et l'école

Quiproquo

Le clergé a joué au Canada un rôle providentiel tant qu'il ne s'est pas pris pour la Providence.

Pierre Baillargeon⁶

Deux institutions se juxtaposent pendant une période (1840-1940) fortement marquée par l'emprise de l'ultramontanisme : le clergé et l'école. L'Église est impliquée dans toutes les activités du milieu canadien-français. La vie culturelle, par exemple, est sous le contrôle abusif des ultramontains qui proposent une conception catholique et nationale de la littérature. Le théâtre, les spectacles et l'opéra sont incompatibles avec les dogmes catholiques, donc constituent une menace à l'existence de la société.

6. Pierre Baillargeon, *le Scandale est nécessaire*, p. 33.

L'ouvrage de Patrice Lacombe, *la Terre paternelle*, est un témoignage de cette époque où la littérature, comme bien d'autres disciplines, doit se plier aux exigences des évêques et de leur idéologie de survivance. Toutefois, l'Institut canadien, fondé en 1844 par les « rouges », qui revendiquent, comme les Patriotes, la séparation de l'Église et de l'État, réussit à organiser des conférences publiques et des discussions libres sur des sujets littéraires et politiques. « La vogue du mouvement [démontre] surtout la nécessité qu'il y avait au Québec d'avoir un lieu, une source où puiser une information intellectuelle et sociale un tant soit peu élevée⁷. » L'affrontement des deux clans qui se sont opposés au projet de Durham devient alors inévitable puisque « aux yeux du clergé, [l'Institut canadien] s'avère [...] un foyer libéral qui menace la foi de ses membres⁸ ». Dans un premier temps, les évêques mettent leurs fidèles en garde contre les pratiques, les lectures et les enseignements immoraux et irrégieux de cet institut littéraire. Plus tard, en 1858, se sentant de plus en plus menacé, le clergé condamne publiquement l'Institut canadien de Montréal. Une « lutte cruelle et acharnée qui va s'engager de 1855 à 1875 entraînera toutes les valeurs libérales dans sa débâcle⁹ ». D'autre part, appauvri par l'affaire Guibord (1869-1874), l'Institut devient le symbole de l'échec de la pensée libérale :

Comme la seule pensée positive venait de l'Institut, sa mort, causée tant par l'extrémisme et l'orgueil de certains de ses membres que par la bêtise et la mesquinerie du parti cléricale conservateur, allait entraîner dans sa chute toutes les idées de progrès et d'avancement qui auraient pu sauver

7. Georges Vincenthier, *Une idéologie québécoise*, p. 23.

8. Nive Voisine, « Ultramontanisme canadien-français », dans *Les Ultramontains canadiens-français*, p. 83.

9. Georges Vincenthier, *op. cit.*, p. 26.

*la société canadienne sur les plans culturel, économique et social*¹⁰.

L'Institut canadien est un mouvement intimidant pour le clergé car il s'est fait le promoteur d'un système d'éducation laïque qui veut contrer le monopole dont s'est emparée l'Église, comme d'un droit, pour combattre l'ingérence d'un État à la fois anglais et protestant. Les autorités ecclésiastiques ont compris très tôt que l'éducation est le meilleur outil de propagande pour maintenir leur emprise sur leurs ouailles. Voilà qui explique le désaccord manifesté par l'Église pendant près de cent ans concernant l'établissement d'un système scolaire gratuit et obligatoire. Cette opposition souvent affirmée a d'ailleurs fait avorter par loi (en 1875) un éphémère ministère de l'Instruction publique. « Ce clergé, par la création d'un réseau d'enseignement classique réservé aux élites, s'assure un pouvoir excessif sur les consciences et instaure une religion vorace de l'homme vivant¹¹. » Alors qu'au Québec on dénombre encore, en 1891, 29,64 % d'illettrés de plus de vingt ans, comparativement à 7,05 %¹² pour l'Ontario, les Canadiens français de la classe moyenne sont privés jusqu'en 1956 d'un cours secondaire public gratuit. À la suite des poussées de l'Institut canadien dans sa mission de diffusion du savoir, le clergé doit satisfaire l'opinion. Il fonde l'Université Laval en 1852, la première école supérieure canadienne-française et catholique en Amérique du Nord. Laval reçoit alors les étudiants dans quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts.

Mais, pendant ce temps, entre 1840 et 1930, plus de 600 000 Québécois francophones franchissent la fron-

10. *Loc. cit.*

11. André Gaulin, « Le Québec en bottes de sept lieues », *op. cit.*, p. 54.

12. Ces données ont été recueillies dans André Labarrère-Paulé, *les Instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1965, p. 424.

tière pour s'exiler aux États-Unis, en Ontario et dans l'Ouest canadien afin de trouver un gagne-pain et assurer leur subsistance. La misère sévit et « plusieurs porte-parole officiels, qui se disaient les interprètes d'un plan secret [prétendent] que les Canadiens français avaient reçu la mission de répandre le catholicisme dans l'Amérique anglo-protestante et de la protéger contre les tentations du matérialisme¹³ ». Par ailleurs, les Canadiens français hors Québec assistent au lent génocide culturel des minorités francophones du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Ontario. Après la pendaison de Louis Riel en 1885, les Canadiens français prennent conscience que leur province d'origine reste le seul vrai foyer du Canada français catholique et que ce centre doit être protégé. Progressivement, le « nationalisme catholique » (l'expression est de Pierre Baillargeon) manifesté jusqu'alors se teinte de l'autonomie provinciale. Le XX^e siècle commence à se faire sentir. L'urbanisation et l'industrialisation transforment le Canada comme tout le reste de l'Amérique du Nord, entraînant du même coup un processus irréversible qui fait éclater la société québécoise traditionnelle, agricole et rurale.

La loi sur l'Instruction publique de 1943 est une réponse aux changements socio-économiques, mais l'irresponsabilité du département de l'Instruction publique et les lacunes de ce système, qui scandaleusement ne débouche pas sur l'université, tombera en 1964 sous le coup des grandes réformes de la Révolution tranquille. Comme nous l'avons déjà affirmé, les ultramontains, que l'arrivée du XX^e siècle a traumatisés, ont continué à modeler fortement la société québécoise jusqu'à l'aube de la décennie 1960 en s'immisçant dans les collèges et les universités, les grands séminaires et les cercles où s'élabo-

13. Michel Brunet, *Notre passé, le présent et nous*, p. 32.

rait la destinée d'un pays en train de se faire un nouveau visage politique et social.

5- *Mouvements de renouveau et pensées officielles*

La culture canadienne-française offre tous les symptômes d'une fatigue extrême : elle aspire à la fois à la force et au repos, à l'intensité existentielle et au suicide, à l'indépendance et à la dépendance.

Hubert Aquin¹⁴

Une analyse rapide de la pensée canadienne-française entre 1850 et 1950 nous révèle le profond désarroi d'une collectivité psychologiquement minoritaire dont les élites étaient engagées dans un processus d'assimilation sociale¹⁵.

Si l'*Action française*, fondée par Lionel Groulx en 1917, engage un vigoureux dialogue de revalorisation du phénomène linguistique et national et mène la première étude d'importance sur le Québec, « Notre avenir politique », il n'en reste pas moins que cette revue et la société qui l'entoure restent imprégnées de l'idéal du XIX^e siècle. Les idées ont encore de la difficulté à pénétrer la société québécoise. Pourtant, les mots d'ordre lancés par Groulx contribuent, dans les années 1930, à la diversification des énergies intellectuelles. En 1934, la revue *Vivre*¹⁶ et ses jeunes rédacteurs Pierre Chalout et Gérard Dagenais paralysent de peur les foyers de la pensée traditionnelle. Son rédacteur en chef, Jean-Louis Gagnon, et ses collaborateurs se font les porte-parole de la jeunesse révolutionnaire de la décennie 1930 qui veut se débarrasser d'une orthodoxie vieille de près d'un siècle. La revue

14. Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », dans *Blocs erratiques*, p. 97.

15. Michel Brunet, *Notre passé, le présent et nous*, p. 20.

16. *Vivre*, 1934-1935.

Vivre veut chambarder cette collectivité étouffée qui semble donner les premiers signes du désir de respirer un air nouveau. La réforme et le renouvellement des idées sont en vogue, mais la crise économique de 1929 a des retombées catastrophiques qui hypothèquent l'avenir de milliers de familles québécoises :

Une fois de plus les Canadiens français constatèrent avec amertume que leur bien-être matériel dépendait du bon vouloir et de l'initiative d'entreprises et de capitalistes étrangers. De 1929 à 1939, même si leur sort ressemblait à celui des autres habitants de l'Amérique du Nord victimes de la crise économique, les Québécois éprouvèrent l'humiliation que ressent ceux qui se savent parasites¹⁷.

Dans *Sous le soleil de la pitié*, Desbiens décrit à plusieurs reprises cette humiliation et l'insécurité des familles démunies par le chômage. La pauvreté matérielle dans laquelle croupissent les Québécois est le véritable obstacle à l'avancement des idées. Les intellectuels ne semblent pas avoir reconnu le mal qui fait à nouveau de cette période un temps peu propice au développement d'une pensée officielle, d'autant plus qu'elle donnait raison à l'élite conservatrice¹⁸. La reprise économique est longue, mais la prospérité revient avec la Deuxième Guerre mondiale quand un bon nombre de Québécois se tournent vers l'Europe. Pendant ces années, *la Relève*¹⁹ tente une percée. Un groupe de jeunes Outremontois veut édifier un

17. Michel Brunet, *op. cit.*, p. 65.

18. Dans *Une idéologie québécoise*, Georges Vincenthier nous entretient d'une certaine élite intellectuelle, « la vieille garde », représentée par Claude-Henri Grignon et Félix-Antoine Savard qui ont de nouveau prôné, pendant les années difficiles de la Crise, le retour à la terre et un primitivisme déconcertant.

19. *La Relève*, 1934-1941, directeurs : Paul Beaulieu, Robert Charbonneau ; rédacteurs : Paul Beaulieu, Louis Chevalier, Roger Duhamel, Robert Élie, Claude Hurtubise, Madeleine Riopelle.

art, une littérature, une pensée qui les amène « à se défendre d'un engagement collectif dont ils n'avaient que faire et de préoccupations matérielles qu'ils méprisaient²⁰ ». Ce n'est vraiment qu'en 1948 avec *Refus global* qu'éclate la révolte. Un groupe d'artistes québécois veut que la société devienne moins autoritaire et moins contraignante, plus ouverte sur la liberté. Ce manifeste de Paul-Émile Borduas et de ses amis reste toujours

l'expression d'un tournant dans la pensée québécoise [puisqu'il signifie] le rejet d'un passé fait de négation, d'interdits et de passivité [qui oblige Borduas] à condamner la « tutelle » et l'autoritarisme dominant de l'élite et d'une classe aveugle²¹.

Dans son « poème », selon l'expression de Georges Vincenthien, l'artiste attaque l'Église, les institutions économiques et sociales, l'école et la famille ; tout ce qui participe au pourrissement de la vie de la collectivité. Toutefois, son point de mire reste le régime duplessiste qui a permis trop longtemps à des politiciens véreux de régner avec l'aide de l'Église. En 1948, une poignée d'intellectuels se révoltent contre le pouvoir, rappelant le geste des Patriotes de 1837-1838. *Refus global* est un mouvement vers la vie, un départ pour une ère de régénération de toute la société.

En 1950, l'équipe de *Cité libre*²² dirige à son tour un effort de rattrapage où la prise de conscience d'un changement nécessaire bouscule à nouveau les institutions.

20. Georges Vincenthien, *op. cit.*, p. 63.

21. *Ibid.*, p. 82.

22. *Cité libre*, 1950-1966, directeurs : Gérard Pelletier, Pierre Elliot Trudeau ; rédacteurs : Maurice Blain, Réginald Boisvert, Pierre Charbonneau, Guy Cormier, Fernand Dumont, Charles Gagné, Jacques Hébert, André Lefebvre, Jean Pellerin, Jacques Tremblay, Pierre Vadeboncoeur, Pierre Vallières.

« L'objectif principal de *Cité libre* : abandonner les mythes, regarder la réalité, la transformer selon des objectifs précis²³ » et obtenir la liberté d'expression comme première condition du progrès. Dès lors, le silence et l'inertie sont brisés et le changement d'esprit pour l'intellectuel québécois est amorcé. Pendant la décennie 1950, le Québec commence timidement à sortir de sa coquille stérilisante. Des idéologies nouvelles veulent s'imposer et, lentement, le Québec chemine vers « l'Âge de la parole²⁴ ». La revue *Liberté*²⁵ porte le coup de grâce à l'absurde soumission et à l'apathie généralisée du peuple québécois, puisqu'elle conduit ses rédacteurs vers une prise de conscience politique et un désir de liberté culturelle qui annoncent les grands bouleversements des années 1960. Le spectre de l'échec de la civilisation française d'Amérique n'empêche plus la valorisation de la langue comme véhicule culturel et le retour du monde laïque à la dignité.

La mort du célèbre nationaliste de droite, conservateur et ultramontain, Maurice Duplessis, qui a régné de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, amorce la chute de la société québécoise traditionnelle. Avec lui prend fin plus d'un siècle de piétinement intellectuel et social. L'élection du parti libéral de Jean Lesage plonge alors le Québec dans ce que l'on a convenu d'appeler la Révolution tranquille et que Gérard Bergeron a qualifié « d'évolution tapageuse²⁶ ». Le slogan des libéraux, « Maître chez nous »,

23. Georges Vincenthier, *op. cit.*, p. 88.

24. *L'Âge de la parole* est le titre d'un recueil du poète Roland Giguère. Il est constitué de textes écrits entre 1949 et 1960. C'est un vaste témoignage politique qui annonce la libéralisation de la société québécoise.

25. *Liberté*, 1959, directeurs : Jacques Godbout et Jean-Guy Pilon ; rédacteurs : Hubert Aquin, André Belleau, Maurice Blain, Jean-Charles Falardeau, Jean Filiatreault, Gilles Hénault, Paul-Marie Lapointe, Claire Martin, Yves Préfontaine, Michel Van Schendel.

26. Gérard Bergeron, *le Canada français après deux siècles de patience*, p. 163.

ainsi que le train de mesures sociales entreprises par le gouvernement — création de l'assurance-hospitalisation (1961), de la Régie des rentes du Québec (1964), de la Société générale de financement (1962), de SIDBEC (1965), de la Caisse de dépôts et de placements (1965) en passant par la nationalisation de l'hydro-électricité (1962-1963) — changent le visage de la société qui, dorénavant, sera régie par la stratégie d'un État instrument du développement. Cette période de floraison culturelle et de création reflète les nouvelles aspirations des Québécois. C'est pourquoi le gouvernement doit démocratiser l'accès à l'éducation en instaurant la gratuité scolaire, d'où la formation d'un ministère de l'Éducation en 1964 qui supprime le monopole du clergé en cette matière. Cette dernière mesure est sans doute la plus importante et celle qui entraînera le plus de conséquences. En effet, le dynamisme qui anime la société québécoise dans la décennie 1960 résulte du fait que « l'éducation deviendra une des valeurs dominantes de notre credo national : qui s'instruit s'enrichit²⁷ ». Cette soudaine conscientisation de la collectivité sur le plan éducatif est due à différents phénomènes. Très tôt, le 30 août 1960, *les Insolences du Frère Untel* participent au déblocage, puisque ce livre dénonciateur de l'incompétence et de l'irresponsabilité du département de l'Instruction publique devient en quelques mois seulement un best-seller affichant une vente record de 133 000 exemplaires pour un public potentiel de 5 millions. Ce phénomène collectif montre le besoin urgent de changements radicaux ressenti par la population. Le Mouvement laïque de langue française (M.L.F.) fondé à Montréal en novembre de la même année appuie la charge de l'« Insolent ». Ce collectif favorable à la création d'un secteur d'enseignement non confessionnel manifeste à son tour

27. Denis Monière, *Essai sur la conjoncture politique au Québec. Pour la suite de l'histoire*, p. 22.

pour mettre fin à l'anarchie qui règne dans ce domaine. La société québécoise a subi une mutation et, poussée par un processus d'urbanisation et d'industrialisation, elle est « en train de passer de l'ordre moral à l'ordre technique²⁸ ». Avec le recul des années, nous pouvons affirmer que la scolarisation massive a amené les Québécois à vivre à l'heure des sociétés industrielles avancées. Marcel Rioux ne se trompe pas lorsqu'il affirme en 1962 :

Notre système d'éducation pourrait devenir la force centripète par excellence, celle qui donnerait une assiette commune à tant de divergences culturelles, sociales et économiques et qui donnerait une certaine unité à la communauté nationale²⁹.

La Révolution tranquille donne naissance à plusieurs groupements. Plus particulièrement, la revue *Parti pris*³⁰ est « l'aboutissement normal d'un mouvement de libération intellectuelle des années cinquante et soixante³¹ ». Cette revue fait entrer au Québec le vocabulaire marxiste et le ton d'une révolution verbale, l'un et l'autre servant à dénoncer un Québec « colonisé ». Mais

c'est surtout par la chanson que le Québec contemporain, celui de la Révolution tranquille, se reconnaît et s'exprime. La chanson a contribué puissamment à démystifier et désacraliser les

28. Marcel Rioux, « la Décléricalisation de l'éducation et la communauté nationale du Québec », dans *Justice et paix scolaire*, p. 149.

29. *Ibid.*, p. 150-151.

30. *Parti pris*, octobre 1963-janvier 1968, directeurs : Philippe Bernard, André Brochu, Paul Chamberland, Pierre Maheux ; rédacteurs : Jacques Brault, Jacques Ferron, Charles Gagnon, Laurent Girouard, Gérald Godin, Gaston Miron, Jean-Marc Pottle, Jacques Renaud, Patrick Straram, Pierre Vadeboncoeur et Pierre Vallières.

31. Georges Vincenthier, *op. cit.*, p. 99.

POUR QUEL COLLECTIF HISTORIQUE ÉCRIT-IL ?

*questions qui depuis toujours étaient l'objet de tabous et de mystères*³².

La chanson comme genre d'expression, avec Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Georges Dor, Claude Gauthier, Pauline Julien, Robert Charlebois, Jean-Pierre Ferland, Raoul Duguay, s'insère bien dans la tradition de ce « peuple de turluteux », où elle devient le véhicule de l'idéologie nationale. La chanson reste encore la gardienne de « l'intouchable » et de « l'irréductible » imaginaire enraciné dans le milieu physique québécois. ●

32. Marcel Rioux, *les Québécois*, p. 56.

CHAPITRE V

Les Insolences du Frère Untel dans le monde de l'édition québécoise de la décennie soixante

1- Prolifération de l'essai

Pour mieux situer l'ensemble de la production littéraire dans lequel s'inscrivent *les Insolences du Frère Untel*, il n'est pas inutile de brosser un tableau succinct, quoique non exhaustif, des œuvres québécoises de la décennie soixante et de leurs conditions. S'il y avait eu un essor spectaculaire de l'édition québécoise entre 1940 et 1947, grâce à la guerre qui obligeait des éditeurs français à produire leurs livres en Amérique, les années cinquante marquent, quant à elles, une période plutôt noire. Mais déjà, pendant cette décennie, un certain nombre de penseurs préparent la période de mutations profondes qui suit.

En 1963, la commission Bouchard sur le commerce du livre dépose son rapport. On y pose les conditions susceptibles de mettre fin à l'anarchie de l'industrie québécoise du livre, essentiellement organisée en fonction des demandes des établissements d'enseignement. Il fallait que l'État définisse et applique une politique de l'édition afin d'éliminer la concentration du commerce du livre entre les mains des grandes maisons, souvent sous le contrôle de communautés religieuses. Déjà, les éditeurs laïcs avaient commencé à relever le défi. Grâce à la création du ministère des Affaires culturelles (1960) et aux efforts de laïcisation entrepris à tous les niveaux de la société québé-

coise, on assiste à un accroissement de la production du livre et à l'éclosion de nouvelles maisons d'éditions, telles Boréal-Express (1963), Hurtubise HMH (collection « Constantes », 1960), les Éditions du Jour (collection « Idées », 1961), Parti pris (collection « Paroles », 1963) et les Presses de l'Université de Montréal (1962).

Ces bouleversements entraînent une

progression régulière de la production littéraire globale et, en particulier, de celle des catégories « Essais et Critiques littéraires » qui occupent le premier rang [...]. La prolifération des essais pourrait s'expliquer par une volonté manifeste, chez les essayistes, de profiter de l'explosion de l'édition pendant une période d'effervescence intellectuelle¹.

Au sein de ce mouvement d'idées, les *Insolences du Frère Untel* témoignent du désir de changement ressenti dans la société aux côtés d'un bon nombre d'essais qui, tour à tour, contribuent à la naissance d'une pensée québécoise originale.

2- Naissance d'une pensée québécoise originale

L'ouvrage d'Ignace Cau, *l'Édition au Québec de 1960 à 1977*², démontre le recul des forces cléricales en matière d'édition au cours de la décennie soixante où près d'un essayiste sur deux est un universitaire. Cau signale la chute libre de l'édition religieuse au profit du développement considérable de l'essai et de la littérature. L'intellectuel prend donc la place du clerc dans la fonction de légitimation symbolique des pratiques littéraires dans la société. Cette substitution amène par le fait même des

1. *DOLQ*, t. IV, p. XI. Ce chapitre s'inspire de la quatrième partie de l'introduction de ce tome du *DOLQ*, p. XXXV-XLI.

2. *L'Édition au Québec de 1960 à 1977*, Québec, ministère des Affaires culturelles, collection « Civilisation du Québec », 1981, 229 p.

changements rapides qui expliquent l'abondance d'écrits polémiques ou engagés, surtout de nature politique. C'est pourquoi cette période a produit une foule d'essais comme *Pourquoi je suis séparatiste*, de Marcel Chaput³, *J'ai choisi l'indépendance*, de Raymond Barbeau⁴, *Égalité et Indépendance*, de Daniel Johnson⁵, *Cent ans d'injustice*, de François Hertel⁶, *Journal d'un Inquisiteur*, de Gilles Leclerc⁷, *Nègres blancs d'Amérique*, de Pierre Vallières⁸ et *la Question du Québec*, de Marcel Rioux⁹, pour ne citer que ceux-là. Un bon nombre d'essais, centrés sur la culture, la langue, la liberté, témoignent des attentes plurielles de la collectivité. Ainsi on retrouve *Convergences*, de Jean Lemoyne¹⁰, *le Scandale est nécessaire*, de Pierre Baillargeon¹¹, *la Ligne du risque*, de Pierre Vadeboncoeur¹², *Approximations* de Maurice Blain¹³, *le Lieu de l'homme*, de Fernand Dumont¹⁴.

Pour reprendre l'expression de Jean Hamelin, la « mort d'une Église-Nation¹⁵ » contribue à l'explosion de la parole et explique la diversité des sujets abordés : l'éducation et l'enseignement, l'histoire, la littérature, la

3. *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 156 p.
4. *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961, 127 p.
5. *Égalité et Indépendance*, Paris, les Éditions John Didier, 1968, 126 p.
6. *Cent ans d'injustice : un beau rêve, le Canada*, Montréal, Éditions du Jour, 1967, 110 p.
7. *Journal d'un inquisiteur*, Montréal, Éditions de l'Aube, 1960, 313 p. ; Éditions du Jour, 1974, 332 p.
8. *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris, 1968, 542 p. ; 1969, 402 p. ; Paris, F. Maspero, 1969, 296 p. ; Montréal, Parti pris, 1983, 303 p.
9. *La Question du Québec*, Paris, Éditions Seghers, 1969, 184 p. ; 1971, 230 p. ; Montréal, Parti pris, 1980, 270 p.
10. *Convergences*, Montréal, Éditions HMH Ltée, 1961, 324 p. ; 1977.
11. *Le Scandale est nécessaire*, Montréal, les Éditions du Jour, 1962, 154 p.
12. *La Ligne du risque*, Montréal, Éditions HMH, 1963, 206 p. ; 1969 ; 1977.
13. *Approximations*, Montréal, Éditions HMH, 1967, 246 p.
14. *Le Lieu de l'homme*, Montréal, Éditions HMH, 1968, 233 p. ; 1969, 227 p.
15. *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle. De 1940 à nos jours*, t. II, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 229.

question politique et nationale, la religion, la société. De plus, l'apparition d'un plus grand nombre d'intellectuels et d'universitaires améliore la qualité des essais. Le phénomène de laïcisation enclenché à la fin des années cinquante amène le gouvernement libéral de Jean Lesage à créer la commission royale d'enquête sur l'enseignement (commission Parent). La publication du rapport de cette commission éveille l'intérêt des critiques et de la population. Cette commission et les débats qui l'entourent ont pour effet de favoriser la démocratisation et le développement de l'enseignement universitaire. Ce rapport justifie la majeure partie des thèmes de la production littéraire de l'époque. En cela, l'essai de Paul-Gérin Lajoie, *Pourquoi le bill 60 ?*¹⁶ laisse pressentir la création du ministère de l'Éducation (1964). André Labarrère-Paulé, pour sa part, fait l'historique de l'enseignement laïque dans *les Instituteurs laïques au Canada français 1836-1900*¹⁷. Il serait trop long de faire l'énumération de tous les essais de la décennie soixante¹⁸, mais il importe de mentionner les œuvres de Jacques Godbout et de Maurice Blain¹⁹ suscitées par la formation, en 1961, du Mouvement laïque de langue française (MLF), favorable à la création d'un secteur d'enseignement non confessionnel. Ce projet s'enracine au cœur de la situation intellectuelle du Québec des années soixante :

16. *Pourquoi le bill 60 ?*, Montréal, les Éditions du Jour, 1963, 142 p.

17. *Les Instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1965, XVIII, 471 p.

18. Nous soulignons les essais ayant trait à l'éducation et à la culture, n'ignorant pas les essais politiques importants de Gaston Miron (*Liberté*), André Langevin (*Maclean, Liberté*), Hubert Aquin, Paul Chamberland (*Parti pris*).

19. D'abord parus sous la forme d'articles dans les revues *Lettres françaises*, *Liberté* et *Parti pris*, les écrits de Jacques Godbout ont été regroupés sous le titre suivant : *le Réformiste, Textes tranquilles*, Montréal, Éditions Quinze, 1975, 200 p. Président du Mouvement laïque de langue française (1962-1968), Maurice Blain a écrit quelques essais sur la question.

Il va sans dire que les questions fondamentales qui ont conduit à une métamorphose marquée de la société québécoise de cette décennie ont surtout porté sur des problèmes d'identité « nationale », tant au niveau de la formation de l'être québécois par l'enseignement, l'éducation, les valeurs véhiculées par l'école et la société en général que par son affirmation linguistique et socio-politique²⁰.

De nombreux sociologues ont observé avec beaucoup d'intérêt la rupture historique de 1960. De rurale, la société québécoise est rapidement passée au stade de l'industrialisation et de l'urbanisation. Les premières années de la Révolution tranquille ont suffi à briser le monopole clérical et à accentuer l'ouverture du Québec sur le monde entreprise avec la Deuxième Guerre mondiale. Ce « dégel » québécois est dû en partie à la montée d'une nouvelle élite culturelle laïque, mais aussi à l'influence des médias électroniques, la radio et la télévision. Dans son étude, Ignace Cau insiste sur l'importance de l'avènement de la télévision au sein des familles québécoises :

Les médias d'informations, après avoir exercé une influence majeure dans l'émergence des groupes d'agents sociaux qui ont contesté les traditions sclérosées de la société québécoise d'avant 1960, ont aussi joué un grand rôle dans la transformation soudaine des mentalités et de la réévaluation par la population de son identité sociale et politique au début des années 60²¹.

On ne peut ignorer les affirmations de Cau quant au rôle joué par la télévision dans la restructuration de la pensée et la naissance d'un discours soutenu sur la culture canadienne-française. « La pénétration de la télévision dans

20. DOLQ, t. IV, p. XXXVII.

21. Ignace Cau, *op. cit.*, p. 98.

les foyers québécois a été massive et rapide²² », écrit l'auteur, en soulignant la portée de la télévision d'État dans le « rajeunissement intellectuel » et le virage idéologique²³. Parallèlement, les essayistes de la décennie soixante ont agi, eux aussi, dans ce processus de revalorisation de la culture canadienne-française. Les Québécois ont pris conscience plus que jamais d'eux-mêmes et de leur identité au sein du continent américain. Les valeurs véhiculées jusqu'alors ne correspondaient plus à leurs aspirations. C'est dans la ligne de ces changements que les abbés Gérard Dion et Louis O'Neill proposent, dans leurs essais (*le Chrétien et les Élections* et *le Chrétien en démocratie*²⁴), de nouveaux comportements pour libérer « les silencieux²⁵ » que le Frère Untel rejoindra, grâce à ses *Insolences*²⁶, avec le succès que l'on connaît aujourd'hui.

L'essayiste des années soixante

*demeure à la fois témoin et participant [...] par son analyse lucide de la réalité, des problèmes que doit affronter la société nouvelle à tous les plans, il exerce un véritable leadership intellectuel en catalysant les énergies collectives en vue de solutions concrètes*²⁷.

Peu importe le ton — grave, léger, agressif, serein — il s'affirme comme individu, traduit l'idéologie de sa génération où l'idée d'une libération tant attendue de-

22. *Ibid.*, p. 98.

23. Ignace Cau appuie ses dires sur des chiffres qui démontrent la « pénétration massive » du médium télévisuel. En 1953, 10% des ménages québécois possédaient un téléviseur, en 1955, le pourcentage passe à 52%, pour atteindre 89% en 1960.

24. *Le Chrétien et les Élections*, Montréal, les Éditions de l'Homme, 1960, 123 p. ; *Le Chrétien en démocratie*, Montréal, les Éditions de l'Homme, 1961, 158 p.

25. *I.F.U.*, p. 147.

26. Nous tenons à faire remarquer au lecteur que les *Insolences* du Frère Untel sont parues quelques mois seulement après *le Chrétien et les élections*.

27. *DOLQ*, t. IV, p. XL.

vient le pivot de plusieurs œuvres. Le « je » de l'auteur prédomine à cette époque, puisque l'auteur entend intervenir à la première personne dans des débats qui le touchent de près. Outre les prises de positions marquées, l'humour est un autre moyen utilisé par l'essayiste pour faire valoir son point de vue. Parmi les œuvres qui s'inscrivent dans ce courant, notons le *Dictionnaire insolite* de Jacques Languirand²⁸, les *Doléances du Notaire Poupart* de Carl Dubuc²⁹, *Je parle tout seul quand Jean Narrache*³⁰ et *Jean Narrache chez le diable* d'Émile Coderre³¹.

3- *L'essai : moteur et catalyseur de la Révolution tranquille*

L'essai de la décennie soixante s'avère à la fois un moteur et un catalyseur de la Révolution tranquille. L'essayiste, moins victime de l'auto-censure que dans les décennies précédentes, devient un des principaux actants des réformes entreprises à tous les niveaux de la société québécoise. À côté de la télévision, un médium visuel qui facilite la transmission des idées, l'essai grandit en popularité auprès du public. Dans un même mouvement, le Québec connaît l'extension du pouvoir de l'État et assiste à l'éclosion de la plupart des maisons d'édition actuelles. Cette conjoncture marque la fin d'un certain monolithisme idéologique où le plus modeste intellectuel devient artisan d'un nouvel avenir. Jacques Hébert, en fondant en 1958 les Éditions de l'Homme « avec l'appui financier

28. *Dictionnaire insolite*, Montréal, les Éditions du Jour, 1962, 155 p.

29. *Les Doléances du notaire Poupart*, Montréal, les Éditions du Jour, 1961, 125 p.

30. *Je parle tout seul quand Jean Narrache*, Montréal, les Éditions de l'Homme, 1961, 141 p.

31. *Jean Narrache chez le diable*, Montréal, les Éditions de l'Homme, 1963, 125 p.

de l'imprimeur et distributeur Edgar Lespérance³² », transforme le monde de l'édition québécoise à l'image de cette époque d'ébullition :

Ce dernier avait [...] ses idées sur le commerce du livre et il innova en ce domaine en publiant le premier livre à bon marché (1,00 \$), distribué partout dans les tabagies et imprimé sur papier journal³³.

Dans son étude, Cau souligne l'importance des Éditions de l'Homme sur le marché du livre québécois :

Les Éditions de l'Homme sont la maison la plus représentative de l'axe économique : 80% de leur production sont à proprement parler du livre pratique sur la vie quotidienne, livre à rotation rapide. Le livre populaire a fait son entrée sur le marché de l'édition québécoise, exactement avec la fondation des Éditions de l'Homme, en 1958³⁴.

L'éditeur Hébert est donc un homme d'un flair surprenant quand, imprégné de l'esprit de son temps, il lance, malgré la « réticence [...] d'Edgar Lespérance qui craignait quelques représailles du clergé tout-puissant de cette époque³⁵ », l'ouvrage le plus représentatif de la Révolution tranquille, *les Insolences du Frère Untel*, en septembre 1960. Plus tard, en mars 1961, il fonde sa propre maison d'édition, les Éditions du Jour, où il pratique les mêmes stratégies de mise en marché. Sans vouloir accorder tout le crédit à un seul homme, nous devons admettre que Jacques Hébert n'en demeure pas moins un personnage du monde de l'édition québécoise car il a donné la

32. Claude Janelle, *les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 18.

33. *Ibid.*, p. 18.

34. Ignace Cau, *op. cit.*, p. 141-142.

35. Claude Janelle, *op. cit.*, p. 19.

chance à toute une génération d'écrivains de se tailler une place dans la « foire aux idées » de la Révolution tranquille.

Au cœur de cette époque charnière, la production des essayistes a été un facteur important dans le passage de la pensée canadienne-française à une pensée québécoise. D'ailleurs, l'introduction du tome IV du *DOLQ* est claire à ce sujet :

L'essayiste perçoit son intervention comme un effet de polarisation et de cristallisation. Son commentaire sur les transformations de la société est d'autant plus important qu'il contribue à l'histoire des idées et sert de tremplin à l'action³⁶. ●

36. *DOLQ*, t. IV, p. XL.



CHAPITRE VI

Les Insolences : un succès de librairie et de mise en marché

I- Le succès

Jamais, semble-t-il, un livre n'a connu un succès semblable au Canada français¹.

Le 5 novembre 1960, *le Devoir* et *la Presse*² annoncent aux lecteurs qu'un nouveau record de vente vient d'être établi dans le monde de l'édition canadienne-française. Dix éditions des *Insolences du Frère Untel*, totalisant 50 000 exemplaires, se sont envolées des rayons des librairies en seulement trois mois. Ce succès commercial donne raison aux éditeurs en démontrant, hors de tout doute, qu'il y a un marché viable pour le livre québécois. *Les Insolences* sont une œuvre représentative des efforts de restructuration de l'édition québécoise, soutenue par l'élite montante au début de la Révolution tranquille. Plusieurs conditions sont remplies pour faire de ce petit livre le best-seller de la décennie. Certes, Jacques Hébert avait beau vouloir révolutionner le monde de l'édition en appliquant des techniques de mise en marché susceptibles de faire réagir le public lecteur, il n'en reste pas moins que les Éditions de l'Homme ne s'attendaient pas à un tel succès. On ne peut répondre en effet aux demandes des libraires et éviter une rupture dans les stocks, comme le laisse

1. *Le Devoir*, 5 novembre 1960, p. 3.

2. *La Presse*, 5 novembre 1960, p. 34.

entendre l'éditeur, dans sa réclame publicitaire de *la Presse* du 17 septembre 1960 .

Ce phénomène peu banal à l'aube de la « québéecisation » de la « belle province » mérite une attention particulière. Ce chapitre veut mettre au jour les facteurs proprement rattachés au processus de l'édition et de mise en marché qui ont contribué à faire des *Insolences* un succès commercial. Cependant, nos recherches auprès des Éditions de l'Homme, aujourd'hui Agence de Distribution Populaire (ADP), ont été peu fructueuses puisque le dossier portant sur *les Insolences* a été en grande partie détruit lors de l'informatisation de l'entreprise. Nous avons donc dû travailler à partir de documents d'époque et nous inspirer d'une bibliographie analytique datant de 1966 et provenant d'Aurélien Boivin et du *Dossier Untel*.

2- La mise en marché

Tout ce qui touche à nos problèmes peut produire un best-seller.

Jacques Hébert³

Pour augmenter la diffusion des œuvres littéraires, les éditeurs, à travers le monde, ont eu pour solution de produire des livres peu chers, tenant compte du salaire moyen d'un ouvrier. C'est en Angleterre, en 1935, que l'on réussit pour la première fois, à la suite de nombreuses tentatives françaises, à mettre en circulation un livre-monoprix à bon marché. Selon Robert Escarpit⁴, c'est la collection britannique « Penguin New Writing » qui, pendant la Deuxième Guerre mondiale, change véritablement le monde de l'édition. Plus tard, les États-Unis et la France se sont, eux aussi, convertis au « Pocket Book » ou « Livre de Poche ».

3. Cité dans Ignace Cau, *op. cit.*, p. 103.

4. Voir Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, p. 90-94.

L'efficacité du livre bon marché est incontestable [...]. Mais, dans le cadre des méthodes commerciales traditionnelles, le livre bon marché n'est rentable (donc possible) que s'il s'adresse à un public assez vaste pour permettre de gros tirages⁵.

L'équivalent québécois de cette stratégie de mise en marché est le livre à un dollar des Éditions de l'Homme. En 1958, Hébert lance un nouveau genre d'ouvrage, le livre pratique populaire et le livre-document centré sur l'actualité sociale et politique. *Les Insolences du Frère Untel* sont, sans contredit, le succès commercial qui témoigne de l'efficacité de la formule « Penguin » au Québec, mais il a fallu attendre les premiers signes de la renaissance culturelle à la fin des années cinquante :

Lancée à la découverte de son identité, la collectivité québécoise encourage, pendant les années 60, ses écrivains, en favorisant ainsi l'éclosion d'une littérature dynamique et la diversification de la production⁶.

Or, cette conjoncture culturelle et sociale contribue largement à la réussite Hébert dans la grande aventure qu'a été la publication sans *imprimatur* des lettres au *Devoir* de « l'homme le plus connu et le plus discuté des Canadiens français⁷ » à cette époque.

Pour profiter au maximum de la polémique engagée depuis quelques mois dans les pages du quotidien mont-réalais sur la qualité du français et de l'éducation, l'éditeur Hébert lance cet ouvrage le 6 septembre 1960, jour de la rentrée scolaire, en sachant très bien qu'il attire ainsi l'attention de la collectivité québécoise. À chaque année,

5. *Ibid.*, p. 92.

6. Ignace Cau, *op. cit.*, p. 118.

7. *S.S.P.*, p. 67.

la « rentrée » est habituellement marquée par des débats dans les différents médias, autour de questions touchant à l'éducation.

3- *La pochette*

Le graphisme de la pochette, réalisé par le studio Jacques Gagnier, est un véritable petit chef-d'œuvre, une découverte pour l'époque. D'ailleurs, Jacques Gagnier est un caricaturiste chevronné qui avait déjà gagné ses galons au *Quartier latin* pendant les années 1940. N'oublions pas que l'ouvrage était destiné autant aux librairies qu'aux « tabagies » et kiosques à journaux et qu'il devait entrer en concurrence avec les grands quotidiens et les couvertures des revues. Sur la pochette, qui dénote une bonne dose d'« américanité », un dessin proche de la bande dessinée montre un personnage qui aurait pu vraisemblablement sortir des *comics*. Sur un fond brun kaki aux allures militaires, se détache un « prolétaire de la sainte Église », un représentant de l'armée des frères enseignants, un méprisé du système ecclésiastique et de la société. Dans son costume ridicule au rabat blanc d'un autre temps, le religieux donne un coup de pied sur une boîte de conserve ouverte, — une *can*, — sur laquelle on peut lire : *BINES*. Cet anglicisme traduit à lui seul le grand débat sur le « joual » et sur la qualité de l'enseignement du français.

Cette image laisse entrevoir un humour ironique et même sarcastique : un frère anonyme s'attaque à l'autorité, mais il le fait avec le sourire aux lèvres. Le pamphlétaire ne craint pas de s'en prendre à une cible jugée jusqu'à présent intouchable. D'autre part, la caution morale d'André Laurendeau (son nom est placé dans la partie supérieure de la pochette), préfacier du Frère Untel, ne manque pas d'attirer l'attention. À elle seule, cette page couverture bien conçue laisse miroiter le goût du changement de la collectivité, lié sciemment à l'esprit des *Insolences*.

Le « phénomène » Untel prend une dimension inattendue lorsque son nom est utilisé sous différents prétextes. « Les commerçants s'en servaient même pour écouler des articles de sport, ou encore, pour « étoffer » des menus de restaurant⁸. » Le « showbiz » a pressé un microsillon où le populaire et humoristique « Ti-Gus » (Réal Béliand) chantait le Frère Untel sur étiquette Columbia... Une publicité bien orchestrée par les Éditions de l'Homme ajoute à ces facteurs une certaine « visibilité » de l'œuvre, une présence quotidienne auprès de l'homme de la rue, qui contribue à mythifier le personnage Untel.

Malgré le bouleversement des mentalités amorcé à cette époque, le public accorde encore beaucoup de crédibilité au discours des intervenants cléricaux. Le Frère Untel jouit de ce statut privilégié, puisqu'on confond le frère enseignant, un « religieux laïque au sens canonique », avec le clerc, « à cause de la soutane⁹ ». Cet autre facteur explique d'emblée l'engouement des Québécois pour *les Insolences*.

4- *Le palmarès*

Le record tient surtout au fait qu'un aussi grand nombre d'exemplaires aient été vendus en si peu de temps¹⁰.

Après son lancement, la plaquette du frère mariste reste en tête de liste pendant presque cinq mois au palmarès des livres, pour céder sa place, le 22 janvier 1961, à un ouvrage écrit en collaboration, *l'Université dit non aux Jésuites*¹¹. Les chiffres, recueillis par Rosaire Bergeron auprès de l'auteur¹², sont révélateurs : vingt-huit éditions françaises totalisent 130 000 exemplaires et cinq édi-

8. S.S.P., p. 67.

9. André Gaulin, *DOLQ*, t. IV, p. 436.

10. *Le Devoir*, vol. LI, n° 254, 5 novembre 1960, p. 3.

11. Voir annexe A pour plus de détails.

12. *Dossier Untel*, p. xiii.

tions anglaises, réalisées en 1962, pour un tirage de 15 000, ont été vendues. Ce qui est encore plus phénoménal, surtout au début de la décennie soixante, c'est que l'œuvre a atteint son dix-septième mille dans les dix premiers jours¹³.

Le succès des *Insolences du Frère Untel* n'est pas seulement le fruit du hasard. Cette œuvre est un remarquable effort de développement de l'édition québécoise, associé au mouvement de revalorisation culturelle qui anime la société à l'aube de cette décennie. « Enfin, les médias d'information contribuèrent pour une part à créer ce climat d'attention autour des *Insolences* par une publicité soutenue, bruyante même¹⁴. » C'est grâce à la sollicitude de certains journalistes ou critiques que l'œuvre était souvent au centre de l'actualité québécoise :

Radio-Monde alla jusqu'à affirmer, le 19 novembre 1960 : « *Les Insolences du Frère Untel* a produit chez nous autant de bouleversements qu'en avait suscité Hiroshima¹⁵. »

Le lancement des *Insolences* a connu une couverture privilégiée, puisque l'événement a fait les manchettes des principaux quotidiens et même la une du *Devoir*, le 7 septembre 1960. ●

13. Voir annexe B.

14. Rosaire Bergeron, *Dossier Untel*, p. xvi.

15. *Ibid.*

CHAPITRE VII

L'accueil de la critique

En 1988, à la relecture des *Insolences*, il peut sembler difficile de croire que ce petit livre ait fait l'objet d'une aussi vive polémique. Pourtant, les journaux de l'époque portent les marques d'un accueil très controversé. Tout au long du « phénomène » Untel (1960-1961), la critique corrosive d'une certaine élite, indignée par les propos accusateurs « d'un pauvre petit frère », nous ramène à la fin d'une époque où le clergé ne cesse de crier au scandale contre ceux qui tentent de remettre sa compétence en question. À la fin des années cinquante déjà, le discours des évêques sonne faux aux oreilles de l'homme de la rue ; avec le début de la décennie soixante, l'opinion publique est relativement partagée sur le rôle du clergé dans la société québécoise marquée par l'industrialisation et l'urbanisation. On sent que le temps est venu de redistribuer les pouvoirs. Les forces novatrices tentent de créer l'unanimité autour du besoin urgent de quitter l'heure de Rome pour s'ajuster à l'horloge d'Amérique. Tranquillement, la société québécoise s'avance sur la scène canadienne et même mondiale. Le ton des *Insolences* et la prise de conscience qu'elles suscitent expliquent l'accueil enthousiaste que beaucoup de petits travailleurs, hommes et femmes, professeurs et étudiants réservent à cet essai qui les a rejoints. Des dizaines de lettres, provenant des quatre coins du Québec, envoyées aux différents quotidiens et hebdomadaires, ainsi que les quelques centaines de lettres et autres témoignages parvenus à l'auteur,

appuient le mariste qui avait décidé d'exprimer « les générations de silencieux d'où [il est] sorti¹ ».

Souvent, c'est sous le couvert d'un pseudonyme que monsieur et madame tout-le-monde, membres du clergé et des professions libérales, font la critique, ou exposent simplement leur opinion. Des articles signés D. Moiné, une Poutchinette, laïc Un tel, ... indiquent à la fois l'intérêt du public mais aussi la crainte de l'autorité que le Frère Untel dénonce dans ses *Insolences*. Cette crainte d'être reconnu ne confirme-t-elle pas que cette remise en question était lourde de conséquences ? Les forces novatrices soutenues par l'opinion publique réussissent-elles à mettre en péril la crédibilité des autorités ? Un survol de l'ensemble de la critique permet de dégager l'argumentation des deux clans et les enjeux de cette polémique. Cette présentation fait ressortir, d'une part, l'incompréhension de certains récepteurs et, d'autre part, la raillerie des progressistes devant le discours ultramontain des gardiens du pouvoir.

1- Accueil négatif

C'est à longueur de page, du persiflage et de la moquerie qui, hélas, peuvent bien détruire mais qui ne construisent rien ! Car le bon frère ne propose rien de concret, se retranchant derrière des outrances enfantines. [...] Et je ne comprends pas qu'un homme de la taille d'André Laurendeau ait préfacé ce bric-à-brac excentrique².

La réaction du sulpicien Paul Gay, un critique littéraire, est représentative de la prise de position de certains membres du clergé et de gens des professions libérales. De façon voilée, parfois avec des termes incisifs, cette élite

1. I.F.U., p. 147.

2. Paul Gay, *le Droit*, 24 septembre 1960, p. 10.

réserve un accueil hostile aux *Insolences* du frère mariste qui ne s'est pas prévalu de l'*imprimatur*. Surpris et révoltés, certains intervenants associent le Frère Untel à la junte anticléricale. C'est le cas du Père Untel :

*la grande réputation que lui ont faite les curieux,
les naïfs et surtout les anticléricaux qui depuis 10
ou 15 ans ont débité les sornettes que nous sert
aujourd'hui ce Frère Untel [...]*³.

Dans sa critique, le Père Untel entend prendre le « style gouaillieur⁴ » de l'auteur pour tenter de le lyncher sur la place publique. Cependant, son analyse rageuse et outrancière soulève de vives protestations de la part du public lecteur. Rapidement, il perd la face, écrasé sous la plume de quelques lecteurs éclairés qui ont fait éclater son argumentation. Cet échec que vient obscurcir l'image des détracteurs de Pierre-Jérôme n'empêchent pourtant pas d'autres intervenants de se lancer dans la mêlée. Pour Pax⁵, les propos du mariste et de *Cité libre* ne peuvent que nuire à l'Église et à leur pays. Malgré la profonde appartenance du frère mariste à sa communauté, l'abbé Viau accuse Untel de nier les bienfaits de sa mère l'Église. Ce qui scandalise Pax, c'est surtout le chapitre sur le département de l'Instruction publique (D.I.P.). Bien sûr, on doit y voir les vieilles réticences du clergé contre l'instauration d'un ministère de l'Éducation. Pax s'inquiète : « Il ne craint pas de voir le Canada doté, un jour, d'une organisation de l'enseignement semblable à celle de la France⁶. »

Les textes du Frère Untel sur la compétence du D.I.P. en matière d'éducation irritent plusieurs intervenants,

3. « Le Père Untel au Frère Untel », *la Presse*, 7 janvier 1961, p. 7.

4. *Loc. cit.*

5. Pseudonyme de Stanislas-Marie Viau, prêtre.

6. *L'Action catholique*, 1^{er} octobre 1960, p. 4, reproduit dans *les Cahiers de la Nouvelle-France*, juillet-septembre 1960, p. 157-158.

puisque ce thème revient avec insistance dans les critiques les mieux articulées. Le plus bel exemple est sans doute celui de la série de six articles signés par Louis-Philippe Audet dans *l'Action catholique*, journal de l'archevêché de Québec⁷. Dans une longue démonstration, l'historien se lance vainement à la défense du D.I.P. Toutefois, ses considérations ne font pas le poids devant la dénonciation du pamphlétaire contre le clergé qui détient le monopole de l'éducation.

Qu'on accuse Desbiens « de favoriser l'anticléricalisme naissant, ou encore de saper nos institutions sans apporter de solutions de rechange » « ou même de jeter de la dynamite dans le peuple⁸ », il n'en reste pas moins que son geste a un effet de surprise. Les évêques et leurs subordonnés, peu habitués de répondre aux questions des journalistes, sont littéralement désarçonnés devant une attaque qui ne provient plus de l'extérieur, mais bien de l'intérieur. La rareté des commentaires publics du clergé sur l'épineux pamphlet confirme l'état de confusion générale créé par sa publication. On espère que l'affaire s'étouffe d'elle-même, ce qui permettrait aux autorités religieuses d'agir dans les coulisses, à l'abri des regards indiscrets. Déjà, la publication des abbés Dion et O'Neill, *le Chrétien et les Élections*, avait soulevé beaucoup de questions et un certain malaise. En marge du verdict clérical négatif, on retrouve aussi celui de quelques laïcs intégristes, par exemple dans *l'Action catholique* et *la Presse*. Ces hommes et ces femmes, pour des raisons d'appartenance religieuse, veulent atténuer ou réfuter la dénonciation du Frère Untel.

Tout comme le clergé, les milieux politiques se sentent visés par le discours de Pierre-Jérôme. Les propos de l'auteur sur le « joual » au chapitre I de la première partie,

7. « Éducation — Orientation. Considérations sur *les Insolences du Frère Un Tel* [sic] », *l'Action catholique*, 15-18, 21-22 novembre 1960, p. 4.

8. *Dossier Untel*, p. XIV-XV.

dans lequel il demande à l'État de légiférer sur la langue, sa sortie contre le D.I.P. et le chapitre décisif sur l'impasse de la pensée canadienne-française ont de quoi agacer les administrateurs publics. En effet, « la démonstration de Desbiens, bien malgré lui peut-être et pourtant courageusement, reste une charge politique⁹ ». Elle oblige d'autres intervenants à prendre la défense des autorités politiques, entendons l'Union nationale. Dans le journal duplessiste *Notre Temps*, les critiques Julia Richer et Léo-Paul Desrosiers organisent une farouche opposition à l'accueil positif du public et de l'intelligentsia. Sous le couvert de la défense du catholicisme canadien-français, ils tentent de consolider une idéologie conservatrice en ruine depuis la mort du « Chef », en 1959. Le ton des quatre comptes rendus recueillis dans les pages de *Notre Temps* pourrait laisser croire aujourd'hui que leurs auteurs se sont engagés dans une chasse aux sorcières ou plutôt aux communistes anticléricaux !

Julia Richer, épouse de Léopold Richer, un duplessiste notoire, juge du même souffle le *Journal d'un Inquisiteur* de Gilles Leclerc et *les Insolences du Frère Untel* dans l'édition du 24 septembre 1960 :

les insolences du frère Pierre-Jérôme ressemblent, en mieux écrit, au dégoisement juvénile de Gilles Leclerc. [...] Le livre qualifié « d'explosif » par le magistère du spécialiste en la matière : Jacques Hébert, ressemble fort à l'éclatement de la frustration d'un adolescent¹⁰.

Elle n'hésite pas à rappeler à l'auteur qu'il a outrepassé le droit canon en publiant son livre sans l'imprimatur ecclésiastique. Par sa démonstration, elle veut influencer le public lecteur comme les curés l'ont déjà fait

9. André Gaulin, *DOLQ*, t. IV, p. 437.

10. *Notre Temps*, 24 septembre 1960, p. 7.

du haut de leur chaire en condamnant des œuvres pourtant inoffensives à l'égard des dogmes du catholicisme. D'après elle, les *Insolences* sont dangereuses :

Elles font déjà les délices des anticléricaux et des révolutionnaires en smoking et elles créeront l'effervescence, souhaitée par les Éditions de l'Homme auprès des religieux et des religieuses. Le but sera atteint. Les dégâts imprévisibles dans l'esprit malléable de certains sujets ouverts à une laïcisation dont ils seront les premières victimes¹¹.

En février 1961, Julia Richer revient à l'attaque. À nouveau, elle veut agir sur l'opinion publique en discréditant les Éditions de l'Homme :

Le tirage sans précédent des Insolences est un tirage soufflé par une maison qui cherche avant tout le sensationnel et qui spéculé — le mot est juste puisqu'il s'agit de finances — sur la naïveté du peuple et sa tendance à se laisser influencer¹².

Que dire de son discours, ce regard élitiste sur la société québécoise :

Un peuple qui n'est pas capable de lire les bons et solides ouvrages mais se passionne pour des insolences du genre de celle de Pierre-Jérôme a la littérature qu'il mérite ! Nous sommes loin encore de la reconnaissance du chef-d'œuvre qui nous placera dans le concert universel. Tant pis pour nous¹³ !

Léo-Paul Desrosiers, de l'Académie canadienne-française, tient lui aussi un discours tendancieux,

11. *Ibid.*

12. *Notre Temps*, 11 février 1961, p. 5.

13. *Ibid.*

puisqu'il prête des sentiments à la collectivité en supposant que toute la population est derrière lui, sauf les intellectuels bien sûr... Habile rhétoricien, il réussit à faire planer le spectre du communisme tant redouté de l'Amérique. De plus, il se méfie de l'intelligentsia :

L'histoire enseigne nettement que dans les pays communistes, comme dans la France du dix-huitième siècle, c'est toujours la minorité intellectuelle qui a détraqué ; qui a commencé le jeu de la ruse et de la farce contre la majorité. [...] Notre classe intellectuelle va-t-elle différer des autres ? Sera-t-il inutile de dresser un cordon sanitaire entre elle, et le peuple¹⁴ ?

Sa critique des *Insolences* devient un véritable procès d'intention contre André Laurendeau, « sophiste bien connu [...] visionnaire, créateur de mythes, [et] commentateur apocalyptique¹⁵ ». Il en a également contre *le Devoir*, *Cité libre* et Judith Jasmin de Radio-Canada. Le discours réactionnaire de l'académicien sur l'ouvrage du frère mariste est teinté de partialité. Dans la marge se profile la guerre idéologique entre les « Bleus » (ultramontains) et les « Rouges » :

*Il y a gros à parier que l'histoire enregistrera cet ouvrage dans la catégorie de ceux qui ont le plus contribué à démolir le catholicisme au Canada français. Quand on lit *le Devoir* et *Cité libre* sans défiance, que l'on plonge trop dans Céline, Montherland sans rétablir l'équilibre en pratiquant saint Jean de la Croix ou Gilson par exemple, on peut se réveiller en bien étrange compagnie. En face de Judith Jasmin par exemple¹⁶ ?*

14. *Notre Temps*, 17 décembre 1960.

15. *Ibid.*, 19 août 1961, p. 1.

16. *Ibid.*, 17 décembre 1960, p. 10.

Le fiel de ses commentaires sur la remise du Prix de la Liberté accordé à Jean-Paul Desbiens en juin 1961 le pousse même à affirmer :

Comment le frère Pierre-Jérôme a-t-il pu tendre la main dans cette direction ? Se prêter à cette manœuvre ? [...] Autour de son drapeau se présentent qui ? Les agnostiques, les destructeurs de l'Église ? [...] Les présages sont dangereux¹⁷.

Peut-être Desrosiers n'avait-il pas lu les *Insolences* jusqu'à la dernière page ? Dans « Dernière heure » Frère Untel cherchait justement à prévenir toute récupération par les anticléricaux :

J'ai déjà dit que je renvoie d'avance, dos à dos, les apprentis anticléricaux qui voudraient utiliser mon témoignage (c'est vraiment trop facile d'être anticlérical dans la province de Québec), de même que les dévots apeurés et les intégristes cafards. [...] Ce que je dis est connu de tout le monde ; je n'apprends rien à personne¹⁸.

2- Accueil positif

De toute évidence, l'élite conservatrice a tout essayé pour démolir et salir le Frère Untel et ceux qui l'ont soutenu. Cependant, le ton austère de la droite et sa vision monolithique du monde déçoivent généralement le public. « La majorité des Canadiens français en ont soupé, paraît-il, des histoires de bavettes et de cornettes¹⁹ », déclare l'auteur des *Insolences*. Il avait raison et il a su « créer l'appel d'air²⁰ » tant attendu par la collectivité. Son succès retentissant confirme le « virage idéolo-

17. *Ibid.*, 19 août 1961, p. 1-2.

18. *I.F.U.*, p. 149.

19. *Ibid.*, p. 63.

20. *Ibid.*, p. 147.

gique » de la Révolution tranquille. « Contrairement à ce que certains ont pu penser ou affirmer — et le Frère Untel en témoignera par la suite —, ses confrères furent loin de se scandaliser²¹. » Généralement, *les Insolences du Frère Untel* sont bien accueillies et les réactions favorables demeurent abondantes. Le nombre considérable de recensions positives nous oblige à nous limiter aux commentaires les plus éclairants.

De ces articles se dégage une bonne humeur qui contraste avec le discours des conservateurs. Les textes prennent souvent l'allure d'une analyse de l'œuvre, soutenue par une critique qui montre la pertinence des sujets débattus dans *les Insolences*. Parfois on fait simplement le point au sujet de ce succès de l'édition canadienne-française. Pour une bonne part, les commentaires incitent le public à se procurer ce livre comme le point de mire de la conjoncture sociale, politique et culturelle de l'époque. Un étudiant du collège Sainte-Marie et futur membre du groupe « les Cyniques » s'exprime ainsi :

Car au fond, rien de neuf dans ses fraternelles insolences. On y retrouve la triste réalité québécoise impitoyablement étalée. Ce qui est nouveau, c'est le coup d'œil, mordant, implacable, cuisant parfois et auquel rien n'échappe²².

Quelques années plus tard, lors de la publication de *Sous le soleil de la pitié*, Adrien Thério insiste sur l'aspect de nouveauté du best-seller de 1960. Pour lui, *les Insolences* redisent « avec des formules nouvelles ce que non seulement Arthur Buies [...] avait dit en 1860 et 1870, mais aussi Olivar Asselin et Jules Fournier entre 1903 et 1920²³ ».

21. André Gaulin, *op. cit.*, p. 438.

22. André Dubois, « Frère Untel ou la grande peur québécoise », *le Sainte-Marie*, 14 octobre 1960, p. 11.

23. Adrien Thério, « *Sous le soleil de la pitié* de Jean-Paul Desbiens », *Livres et Auteurs canadiens*, 1965, p. 151-152.

Dans *le Devoir*, Gilles Hénault met habilement en valeur les propos du père Louis-Marie Régis, dominicain progressiste et ex-doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal sur *les Insolences* :

*C'est avant tout un diagnostic de la mentalité canadienne-française, que l'on peut lire de trois façons, soit avec un œil clérical, anticlérical ou objectif, c'est-à-dire sans préjugés, en constatant toute la somme de vérités qu'il contient*²⁴.

Cette déclaration de Hénault tirée de son article élogieux à l'endroit du Frère Untel fait ressortir les principales tendances de la critique. Pour Hénault, Jacques Godbout, André Belleau, Gérald Godin... il importe d'aider le public à voir clair dans cette affaire que les conservateurs tentent d'obscurcir pour neutraliser les effets du discours des *Insolences* sur la collectivité.

Pour leur part, André Belleau de *Liberté* et le poète Gérald Godin, journaliste au *Nouvelliste*, proposent une lecture politisée des *Insolences*. Le premier fait référence à un reportage télévisé sur le système électoral de l'Espagne qui ne fait pas appel au suffrage universel pour élire ses dirigeants :

*Heureux pays que l'Espagne ! Ce sont les gens bien formés, sachant ce qu'il faut penser, qui seuls président à ses destinées. Qu'importe après tout l'opinion de ceux-là qui ne possèdent pas la formation, la rectitude d'esprit nécessaire*²⁵ !

24. Gilles Hénault, « À l'émission « Premier Plan ». Brève rencontre avec un personnage légendaire... », *le Devoir*, 23 novembre 1960, p. 9. Dans son article, Gilles Hénault dépeint et louange le Frère Untel, à la suite à l'émission « Premier Plan ». Il associe l'œuvre du mariste au « dégel » de 1960 : « Il est certain que son livre a allumé une flamme dans le cœur de pas mal de gens... » Aussi faut-il voir dans l'intervention du critique et poète les efforts de l'élite montante pour revaloriser la culture et la production littéraire québécoise.

25. André Belleau, « Le Frère Untel en Espagne », *Liberté*, septembre-octobre 1960, p. 299.

Bien sûr, Belleau ironise. Il ne prise pas l'élitisme de tels procédés électoraux et il transpose cette situation au plan de l'enseignement et de l'éducation au Québec. Pour lui, le Frère Untel remet en question le monopole du clergé en matière d'éducation. Il propose la refonte des programmes tant revendiquée par *Cité libre* et *Liberté*, bref, par une certaine intelligentsia. Godin, le futur auteur des *Cantouques*, accueille lui aussi favorablement le pamphlet du mariste. Il considère *les Insolences* comme l'œuvre la plus anti-bourgeoise qui ait jamais paru au Canada français :

Les Insolences sont simples, claires, sincères, vécues et non pas livresques, ou fraîches sorties des brumes de l'adolescence acnéuse. C'est donc dire que les Insolences sont un livre nécessaire, qui aura des répercussions où il faut²⁶.

Ces critiques abondent dans le sens d'une action vigoureuse dans le domaine de l'éducation. L'éditorial de Roger Champoux de *la Presse*, « Assez de moutons : des bergers²⁷ ! », met en cause lui aussi, une certaine élite qui, aux côtés du clergé, a cultivé un esprit de servitude. Pour la jeunesse, cette servitude se traduit par une tiédeur étouffante qui paralyse le monde canadien-français. Le témoignage paru dans *le Quartier latin*, sous le pseudonyme « Une Poutchinette », en dit long sur l'état d'âme de ceux qui écrivent dans ce journal étudiantin :

L'air du Québec tue quand on veut l'absorber assez pour en vivre [...]. Je suis d'une génération qui se meurt d'inanition, dans un pays pourvu du superflu mais vide de liberté vécue. Quel affreux

26. Gérald Godin, « les Lettres et les Arts en Mauricie et ailleurs. *Les Insolences* du Frère Untel un livre inutile ? », *le Nouvelliste*, 24 septembre 1960, p. 5.

27. Roger Champoux, « Assez de moutons : des bergers ! », *la Presse*, 8 mars 1961, p. 4.

malaise j'en ressens ! Et comme je voudrais l'exprimer mais les chaînes sanctifiées dont mon milieu québécois [sic] m'a parée, m'ont enlevé jusqu'à la possibilité d'articuler convenablement²⁸.

La plupart des recensions recueillies dans *le Quartier latin* témoignent d'une vive sympathie pour le Frère Untel. D'ailleurs, Jacques Maher²⁹ le place auprès du père Legault, des abbés Dion et O'Neill et des artisans du *Devoir* dans la rangée « Q » dont parle avec humour Untel³⁰. Ils sont pour eux en quelque sorte « les apôtres honnêtes de l'aération³¹ ». Ainsi ils tentent de faire un constat de la société canadienne-française. « Ne jetons pas la pierre à nos ancêtres mais admettons que la race canadienne-française a l'habitude de plier³². » Le discours éditorial d'Yves Lauzon laisse malgré tout flotter l'espoir d'un changement en bonne voie de réalisation³³. Conscient que la jeunesse aura un rôle primordial à jouer dans la libéralisation en perspective, il n'hésite pas à considérer l'avènement des *Insolences* comme

un signe du revirement des temps [...] Pour la première fois des sujets de première importance étaient popularisés. Signe d'un éveil social, et non pas seulement d'une éruption momentanée

28. Une Poutchinette, « Méditation sur les *Insolences* », *le Quartier latin*, 4 octobre 1960, p. 7.

29. Jacques Maher, « la Rangée « Q », *idem*, 27 septembre 1960, p. 4.

30. *I.F.U.*, p. 10.

31. Voir « Méditation sur les *Insolences* ».

32. Yves Lauzon, « Une société de hoquet », *le Quartier latin*, 31 octobre 1961, p. 5.

33. L'auteur s'exprime en ces mots : « Et nous sommes fiers porteurs d'un esprit assez teinté à l'heure actuelle de libéralisme pour savoir ne pas se prendre trop au sérieux. Quant au milieu étudiant, il se libère petit à petit, ce qui signifie que les autorités mûrissent aussi petit à petit. »

*des intellectuels, des quelques confréries ésotériques que nous possédions*³⁴.

Un long exposé signé par Bertrand Lombard (pseudonyme de l'abbé Émile Bégin de Québec) donne raison à Lauzon puisque l'ecclésiastique appuie sans réserve le Frère Untel. « *Les Insolences du Frère Untel* ne peuvent effrayer que les pusillanimes³⁵. » En toute objectivité, il propose une lecture des *Insolences* très contrastante avec celle de Pax mentionnée antérieurement. Le discours du clerc est parfois étonnant puisque, d'entrée de jeu, il interpelle Julia Richer pour lui reprocher son attitude envers le livre de Pierre-Jérôme³⁶. Lombard démontre sa reconnaissance au Frère Untel pour le « salubre courant d'air qu'il a fait courir à travers nos savanes et nos côtes³⁷. »

L'auteur connaît d'autres réactions au sujet de son best-seller. La longue réponse aux *Insolences* par Paul Michaud, dans *Mon p'tit frère*³⁸, nous transporte dans l'univers clos des couvents. « L'auteur témoigne de l'écrasement de tout un peuple sous la chape étouffante d'une religion négatrice du corps et du monde vivant³⁹. » Écrit sur le vif, cet ouvrage paraît aussi en 1960. Au départ, Michaud voulait intituler son petit livre « Ma crotte au cœur », mais, réticent, il opte pour un titre moins coloré et moins significatif. Pourtant, il aurait de la sorte traduit l'agacement perceptible dans *Mon p'tit*

34. *Loc. cit.*

35. Bertrand Lombard, « la Vie des livres. Deux sons de cloche sur *les Insolences du Frère Untel* », *l'Action catholique*, 1^{er} octobre 1960, p. 4.

36. En voici un extrait : « Croyez-moi Julia, prenez votre Bible et lisez les Prophètes ; vous en aurez pour votre rhume. Vous découvrirez que Jérémie a ouvert la voie à nos moralisateurs. »

37. Bertrand Lombard, *op. cit.*, p. 4.

38. *Mon p'tit frère*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1960, p. 5.

39. André Gaulin, « *Mon p'tit frère*, essai de Paul Michaud », *DOLQ*, t. IV, p. 592.

frère, où on le sent vexé par le succès du frère enseignant qui dénonce un Québec clérical. Cependant, même s'il accepte mal la réussite de Pierre-Jérôme, Michaud ne se livre pas, malgré les apparences, à une charge contre *les Insolences du Frère Untel*. Plutôt se contente-t-il de donner sa version, une vision du monde teintée d'anticléricalisme, et de blâmer le clergé omnipotent : « Tout nous était interdit, rien ne nous était permis. On ne nous a appris que la négation. Ce n'était plus le bien qui n'existait pas mais le mal qui existait ⁴⁰ », écrit-il. Parallèlement aux *Insolences*, c'est « toute une sociologie d'une conduite collective [qui] se trouve ainsi mise en lumière ⁴¹ ». Malheureusement, son essai ne connaît pas la popularité du livre auquel il s'est donné la peine de répondre. Toutefois, *Mon p'tit frère* reste la plus volumineuse réponse à prendre place dans l'ensemble des critiques de l'explosif best-seller.

Les Insolences du Frère Untel ont engendré la réflexion et les réactions de diverses forces qui animaient le Québec de cette époque. D'ailleurs, ce phénomène Untel est loin de tomber dans l'oubli après quelques années. En 1974, Hélène Pelletier-Baillargeon rapproche le best-seller de la controverse entourant la murale du Grand Théâtre de Québec où, avec d'autres symboles, Jordi Bonet s'est permis, dans son triptyque, un graffiti qualifié d'indécent : il a osé incorporer à son œuvre la phrase « Vous êtes pas écœurés de mourir, bandes de caves ! », de Claude Pélouquin. Plus récemment, en 1983, Gérard Pelletier, dans *les Années d'impatience (1950-1960)*⁴², prend plaisir à se rappeler cette époque de scandale où les couteaux volaient bas. Outre les différentes rétrospectives présentées sur les ondes de Radio-

40. Paul Michaud, *op. cit.*, p. 41.

41. André Gaulin, *op. cit.*, p. 592.

42. Gérard Pelletier, *les Années d'impatience*, Montréal, Stanké, 1983, p. 261-265.

Canada ou dans les quotidiens québécois au fil des ans, mentionnons le texte de Nicole Bourbonnais — professeur à l'université d'Ottawa — datant de 1979 et publié en 1985 dans *l'Essai et la Prose d'idées au Québec*⁴³. Il ne faut pas oublier le texte d'André Gaulin, professeur à l'Université Laval, dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁴⁴. Tous deux, par des approches distinctes, mettent en relief cette œuvre qui a laissé sa marque dans l'histoire du Québec. Encore en 1987, il arrive, à l'occasion, qu'un journaliste se réfère aux *Insolences* pour illustrer une page de l'actualité québécoise. Indubitablement, ce succès de librairie, qui a fait couler tant d'encre et suscité tant de réactions, a eu de grandes conséquences sur l'évolution nationale du Québec. Il a engendré des retombées culturelles et politiques dont nous n'avons pas encore saisi toute l'ampleur. ●

43. Nicole Bourbonnais, « la Liberté à l'essai ou les *Insolences du Frère Untel* », dans *l'Essai et la prose d'idées au Québec*, vol. VI, p. 577-589.

44. André Gaulin, « les *Insolences du Frère Untel* et *Sous le Soleil de la pitié*, de Jean-Paul Desbiens », *DOLQ*, t. IV, p. 434-440.



CONCLUSION

Plusieurs années se sont écoulées depuis la parution des *Insolences du Frère Untel*. Ce petit livre laisse transparaître les états d'âme et les hésitations d'un homme d'Église à la fois marqué par son époque et désireux de sortir du silence héréditaire des générations qui l'ont précédé. Jean-Paul Desbiens a renouvelé le discours de l'essayiste canadien-français. Réunissant les ingrédients du succès à scandale — l'anonymat, la critique des autorités et la transgression des tabous — il donne naissance à une œuvre qui parle directement au lecteur et le convainc. Avec le recul du temps, on voit comment l'essai du mariste se situe par rapport à certains événements marquants de la Révolution tranquille : entre autres, mentionnons la fondation du Mouvement laïque de langue française (MLF), la publication de la revue *Parti pris* ou la création du ministère de l'Éducation. Sans qualifier l'auteur de franc-tireur, il faut reconnaître que Desbiens a profité de la conjoncture sociale du début de la décennie soixante. Ne pourrait-on pas affirmer que ses *Insolences* sont le résultat d'une société en mutation ou d'une littérature « en ébullition », pour reprendre l'expression de Gérard Bessette ?

Mis à part le « cri sauvage » que représente *les Insolences*, cet essai traite principalement de trois questions : la qualité de la langue, l'atmosphère culturelle et l'exercice du pouvoir dans la collectivité canadienne-française. Malheureusement, on a souvent réduit la dimension du phénomène Untel à la question de la langue. Comme le

déplore le dramaturge Jean-Claude Germain, dans une entrevue accordée à l'émission « le Point » à Radio-Canada (le 22 février 1985), le Frère Untel est trop fréquemment associé à la seule notion de « joual » décrite par André Laurendeau et popularisée par le mariste. Bien sûr, on se souviendra qu'il « a soulevé une campagne pour le bon parler français comme il ne s'en était jamais vue dans la province de Québec¹ ». Rosaire Bergeron, dans sa préface du *Dossier Untel*, relate les événements :

Un réveil étonnant se produisit bientôt dans plusieurs couches de la société québécoise. Ainsi, plusieurs municipalités envoyèrent des lettres officielles de félicitations au Frère Untel pour son cri d'alarme et promirent d'apporter remède à la situation selon leurs moyens. Des vedettes de Radio-Canada et des écrivains se remirent en question. Plusieurs journaux et revues entrèrent dans la ronde pour abattre le joual. Un courant anti-joual se répandit un peu partout. Maints journaux signalèrent l'ampleur de cette prise de conscience populaire qu'il fallait retrouver un meilleur langage coûte que coûte².

L'utilisation du joual comme langue confirmait à la conscience canadienne-française de 1960 son infirmité linguistique. Cette image venait corroborer les dires de certains intellectuels préoccupés par le sort de la collectivité. Dans cette colonie française abandonnée aux mains d'une Amérique anglo-saxonne en 1760, il surgissait un profond désir de se donner des institutions ayant des effets bénéfiques à long terme pour préserver la culture. La création du ministère de l'Éducation fut un point tournant de l'histoire du Québec.

1. Rosaire Bergeron, *op. cit.*, p. xviii.

2. *Loc. cit.*

CONCLUSION

Desbiens a rapidement identifié la question à résoudre. Écoutons-le :

On est amené ainsi au cœur du problème, qui est un problème de civilisation. [...] On parle joual ; on vit joual ; on pense joual [...] Il est pourtant impossible d'expliquer autrement un échec aussi lamentables : le système a raté³.

Ses commentaires des deux premiers chapitres « Échec de l'enseignement du français » et « Échec de notre système d'enseignement » rejoignent l'opinion publique. Son action a permis que la société soit examinée sous un jour nouveau.

Tout compte fait, *les Insolences* ne sont pas étrangères à la formation de la Commission Parent et, par la suite, à la création du ministère de l'Éducation. Œuvre de vulgarisation, l'essai a réussi une percée au niveau de la conscience populaire. Desbiens s'est révélé un essayiste pédagogue car il a réussi à capter l'attention d'un large public en maniant les mots comme à la hache, en forgeant des expressions, des « phrases-sentences⁴ », et des idées qui cernaient, dans un style peu banal, l'imaginaire collectif : « On devrait élever une basilique à Notre-Dame-de-la-Trouille, et organiser des pèlerinages⁵ », rappelle-t-il. « Nous sommes une race servile. Nous avons eu les reins cassés, il y a deux siècles, et ça paraît⁶. » Et que dire de cette accusation ? :

L'absence de tout dialogue sérieux, dans la province, nous stigmatise de la plus inextimable façon. Et comme le monologue est le commencement de la folie, on comprend que s'engager à la

3. *I.F.U.*, p. 26 et 37.

4. Nicole Bourbonnais, *op. cit.*, p. 582.

5. *Ibid.*, p. .

6. *Ibid.*, p. 27.

*pensée, forcément solitaire, c'est se fiancer à la folie. Le Canada français : drame de l'expression*⁷.

« Le succès des *Insolences* provient donc en grande partie du rétablissement d'un équilibre par la puissance de la parole. Non seulement la foule voit-elle exprimé en toutes lettres son goût pour la liberté mais elle se sent vengée des humiliations et des frustrations subies⁸. »

En pleine période de mutation et de contestation, un essai somme toute modéré a fait scandale. Œuvre de changement à l'histoire, cet écrit a participé de toute évidence à la reprise du questionnement sur l'identité collective. Comme le souligne le sociologue Marcel Rioux :

Par rapport aux États-Unis et à la France, le Québec présente un cas particulier, une sorte d'hybride du temps et de l'espace. Peuple de l'espace, comme les États-Unis, ce peuple n'en a pas moins éprouvé à cause de la défaite de 1760, des rébellions manquées du XIX^e siècle, un traumatisme historique qui l'a tiré en arrière vers le temps passé. Pour justifier vis-à-vis du dominant, son existence et son droit à la survie, un grand nombre de définisseurs de situation ont dû invoquer l'histoire et le passé et adopter une attitude de repli et de méfiance par rapport à l'avenir, ce qui a marqué une première rupture avec leur américanité, c'est-à-dire avec le fait que depuis toujours ils avaient été tournés vers l'espace et vers l'avenir. Cela, ils l'ont prouvé en sillonnant le continent entier et en y apposant leur marque un peu partout : cantonnés au Québec, ils ont continué à ouvrir le pays et y faire sans cesse de la terre nouvelle. Ce mélange de temps et d'espace dans son imaginaire social

7. *Ibid.*, p. 55.

8. Nicole Bourbonnais, *op. cit.*, p. 579-580.

CONCLUSION

*donne aux Québécois un caractère particulier qui le distingue à la fois des Européens et des Américains*⁹.

En 1960, cette différenciation se fait sentir avec acuité sur le plan linguistique. Homme de ces « terres nouvelles » dont parle Rioux, Desbiens s'est fait, involontairement peut-être, défenseur de sa langue et donc porteur d'une identité collective. Malgré une « pensée mal assurée, encore louvoyante¹⁰ », il s'est taillé une place au rang des précurseurs car il va jusqu'à demander à l'État de légiférer sur la langue : « *la langue est un bien commun*, et c'est à l'État comme tel de la protéger¹¹. » L'idée a fait son chemin, puisqu'en 1970 le manifeste de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF)¹² reprend les propos du Frère Untel. En 1977, après la répudiation des lois 63 et 22, le gouvernement de René Lévesque promulgue la loi 101, faisant ainsi du français la langue officielle du Québec. Avec cet événement se dessine ce que Desbiens nomme en 1983, parlant de la loi 101, « l'aboutissement imprévisible des *Insolences*¹³ ». Succès littéraire remarquable d'une période marquée par la prolifération de l'essai qui contribue au « renouvellement des idéologies », l'œuvre de Desbiens demeure une pièce sur l'échiquier de l'histoire québécoise.

Il est toujours intéressant d'établir des parallèles entre un succès d'une décennie et celui d'une autre. *Les Insolences* sont essentiellement une critique d'un Québec fébrile, prêt aux bouleversements idéologiques. Après le référendum de mai 1980, le film à succès de Denys

9. Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique*, p. 178.

10. Nicole Bourbonnais, *op. cit.*, p. 585.

11. *I.F.U.*, p. 29.

12. En collaboration (AQPF), *le Livre noir. De l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*, Éditions du Jour, Montréal, 1970, 111 p.

13. *A.L.*, p. 48.

Arcand, *le Déclin de l'empire américain* (1986) trace un bilan peu reluisant des 25 dernières années. Si l'on se fie à la vision du cinéaste, le Québec, comme le reste de l'Amérique du Nord, traverse une profonde crise. Derrière cette crise se profile l'échec du discours révolutionnaire des années 1960 et 1970. Peu de projets collectifs se préparent. L'énergie et l'effervescence qui ont produit *les Insolences* ont disparu. Comme il l'avait fait avec *le Confort et l'Indifférence* (1981), Arcand continue sa critique de la société québécoise ou plutôt — pour reprendre les mots du critique Yves Rousseau — « d'une caste intellectuelle engluée dans le confort matériel et l'indifférence morale, qui a fait croire à tout le monde qu'elle voulait du changement¹⁴ ».

Les œuvres d'Arcand et de Desbiens, en renvoyant face à face le passé et le présent d'une certaine élite, sont de précieuses balises jalonnant l'évolution d'un peuple. *Les Insolences* et *le Déclin* marquent le début et l'achèvement d'une étape. D'où viendront les prochaines insolences ? À quand la résurgence d'un projet collectif mû par l'inévitable et nécessaire renouvellement des élites ?

14. « Ce plaisir qu'on dit charnel », *Québec français*, décembre 1986, p. 84.

BIBLIOGRAPHIE

2- ŒUVRES DE JEAN-PAUL DESBIENS

A- Livres

Les Insolences du Frère Untel, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 158 p.

The Impertinence of Brother Anonymous, translated by Mirium CHAPIN, Montréal, Harvest House, 1962, 126 p.

Sous le soleil de la pitié, Montréal, Éditions du Jour, 1965, 122 p ; 1973, 167 p.

Dossier Untel, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 329 p.

Appartenance et Liberté, Lac-Saint-Jean, Éditions JCL, 1983, 205 p.

B- Lettres au Devoir

« Lettres au *Devoir*. Je trouve désespérant d'enseigner le français », *le Devoir*, vol. L, n° 258 (3 novembre 1959), p. 4.

« Lettres au *Devoir*. La langue est un bien commun », *le Devoir*, vol. L, n° 268 (14 novembre 1959), p. 4.

« Lettres au *Devoir*. Essai de définition du « joual », *le Devoir*, vol. LI, n° 1 (4 janvier 1960), p. 4 et 6.

« Lettres au *Devoir*. Frère Untel est un traître », *le Devoir*, vol. LI, n° 75 (6 avril 1960), p. 4.

« Lettres au *Devoir*. M. Roland Vinette, poète surréaliste », *le Devoir*, vol. LI, n° 89 (23 avril 1960), p. 4.

« L'Opinion du lecteur. De qui ont-ils peur ? », *le Devoir*, vol. LI, n° 95 (30 avril 1960), p. 4.

« L'Opinion du lecteur. Journal d'un froussard », *le Devoir*, vol. LI, n° 133 (14 juin 1960), p. 4 et 16.

« Lettres au *Devoir*. Scientistes ou scientifiques », *le Devoir*, vol. LI, n° 145 (29 juin 1960), p. 4.

« Lettres au *Devoir*. La Philosophie au cours secondaire public », *le Devoir*, vol. LI, n° 156 (13 juillet 1960), p. 4.

C- Entrevues

- [ANONYME] « Au nom de l'égalité, on a banni le souci de la qualité », *Revue Notre-Dame (RND)*, n° 3 (mars 1986), p. 13-24.
- BARBERIS, Robert, « Entretiens avec nos écrivains. Jean-Paul Desbiens », *le Quartier latin*, vol. XLVIII, n° 34 (24 février 1966), le cahier des arts et des lettres, vol. XI, n° 17, p. 10 et 11.
- DESAULNIERS, Paul, « le Frère Untel. Des *Insolences* aux confidences. 10 ans après qu'est devenu le frère ? », *Revue Notre-Dame (RND)*, n° 4 (avril 1970), p. 18-24.
- FELTEAU, Cyrille, « Je parle « joual » pour me faire comprendre... mais ensuite je retraduis en français ! », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 33 (22 novembre 1960), p. 1 et 2.
- GERVAIS, Albert, « le Frère Untel est mort : vive Jean-Paul Desbiens. Gervais rencontre « l'Insolent » de 1960 », *le Magister*, vol. VIII, n° 3 (mars 1973), p. 10-14.
- HÉNAULT, Richard « le Frère Untel raconte... le ministère de l'Éducation, c'était une nécessité », *le Soleil*, vol. XCI, n° 1 (28 décembre 1986), p. Z-12.
- MARCOTTE, Gilles, « Jean-Paul Desbiens, l'allégresse et l'inquiétude », *la Presse*, supplément arts et lettres, vol. LXXX, n° 118 (22 mai 1965), p. 2. [*Sous le soleil...*]

D- Articles

- « Jean-Paul Desbiens : « Nous n'allons pas vers moins de souffrance mais vers plus de dignité », *la Presse*, vol. LXXXIV, n° 149 [Supplément du 24 juin] (23 juin 1973), p. 17.
- « Texte intégral du discours de Jean-Paul Desbiens « Le Frère Untel ». Quoi dire aux Québécois », *l'Information nationale*, vol. XXV, n° 1 (février 1976), p. 9-12.
- « Une littérature finit par coïncider avec les frontières du peuple qu'elle exprime », *le Devoir*, vol. LXIX, n° 40 (19 février 1977), p. 17.
- « Confessions d'un révolutionnaire tranquille », *Liberté-Magazine*, Montréal, n° 1 (février 1980), p. 6-12, 25.
- « Grâce à André Laurendeau, je suis devenu le Frère Untel », *l'Incu-nable*, vol. XVIII, n° 1 (mars 1984), p. 15-17.
- « Témoignage. Le frère Clément Lockquell, maître-éducateur », *le Soleil*, vol. LXXXVIII, n° 163 (9 juillet 1984), p. A-12.

2- INSTRUMENTS DE TRAVAIL ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

A- Ouvrages théoriques

- [En collaboration], « Sociologie de la littérature », numéro d'*Études françaises*, vol. XIX, n° 3, hiver 1983-1984, 140 p.
- ESCARPIT, Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, les Presses universitaires de France, 1964, 125 p. (Collection Que Sais-je ?, n° 77.)
- , *la Révolution du livre*, Paris, les Presses universitaires de France, Unesco, 1969, 168 p.
- , *le Littéraire et le Social*, Paris, Flammarion, 1970, 315 p. (Collection Champ sociologique, n° 5.)
- FALARDEAU, Jean-Charles, *Imaginaire social et Littérature*, Montréal, HMH, 1974, 152 p.
- , *Notre société et Son roman*, Montréal, HMH, 1968, 234 p.
- GOLDMANN, Lucien, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964, 372 p. (Collection Idées.)
- MAILHOT, Laurent, *la Littérature québécoise*, Paris, les Presses universitaires de France, 1974, 128 p. (Collection Que sais-je ?, n° 1579.)
- PELLETIER, Jacques et al., *Le Social et le Littéraire. Anthologie*, Montréal, U.Q.A.M., 1984, Cahiers du département d'études littéraires, n° 21, 367 p.

B- Ouvrages de critique

- ARÈS, Richard, *l'Église et les projets d'avenir du peuple canadien-français*, Montréal, les Éditions Bellarmin, 1974, 277 p.
- BERGERON, Gérard, *le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Éditions du Seuil, 1967, 281 p.
- BOUCHARD, Paul, *Chrétien au pays du Québec*, Montréal, les Éditions Spirimédia, 1980, 143 p.
- BRUNET, Michel, *Notre passé, le présent et nous*, Montréal, Éditions Fides, 1976, 278 p.
- CAU, Ignace, *l'Édition au Québec de 1960 à 1977*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1981, 176 p. (Collection Civilisations du Québec, n° 30.)
- DE LAGRAVE, Jean-Paul, *le Combat des idées au Québec-Uni 1840-1867*, Montréal, Éditions de Lagrave, 1976, 150 p. (Collection « Liberté ».)

UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

- , *la Liberté d'expression en Nouvelle-France (1608-1760)*, Montréal, Éditions de Lagrave, 1975, 131 p. (Collection « Liberté ».)
- DION et O'NEILL (Abbés), *le Chrétien et les Élections*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 126 p.
- DUMONT, Fernand et Jean-Charles FALARDEAU [éditeurs], *Littérature et Société canadienne-française*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1964, 272 p.
- [En collaboration], *la Bataille du livre au Québec. Oui à la culture française, Non au colonialisme culturel*, Montréal, Éditions Leméac, 1972, 139 p. (Collection Dossiers.)
- , *le Livre noir. De l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*. Publication de l'Association québécoise des professeurs de français. Montréal, Éditions du Jour, 1970, 111 p. (Collection les Idées du Jour.)
- , *Justice et Paix scolaire*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 174 p. (Collection les Idées du Jour.)
- GAULIN, André, *Entre la neige et le feu. Pierre Baillargeon, écrivain montréalais*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1980, 323 p. (Collection Vie des lettres québécoises, n° 18.)
- GRAND'MAISON, Jacques, *Nationalisme et Religion*, Tome II : *Religion et idéologie politique*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1970, 206 p.
- HAMELIN, Jean, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle*. Tome II : *De 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, 425 p.
- JANELLE, Claude, *les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 344 p. (Les Cahiers du Québec, collection Littérature.)
- LABARRÈRE-PAULÉ, André, *les Instituteurs laïques au Canada français (1836-1900)*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1965, 471 p.
- , *les Laïques et la Presse pédagogique au Canada français au XIX^e siècle*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1963, 185 p. (Les Cahiers de l'Institut d'Histoire, n° 5.)
- LAMONDE, Yvan [éditeur], *l'Imprimé au Québec. Aspects historiques 18^e-20^e siècles*, Québec, IQRC, 1983, 370 p. (Collection Culture savante, n° 2.)
- LAMONTAGNE, Léopold [éditeur], *Visages de la civilisation au Canada français*, Québec [et] Toronto, les Presses de l'Université Laval [et] University of Toronto Press, 1970, 131 p. [Ouvrage publié pour le compte de la Société royale du Canada.]

BIBLIOGRAPHIE

- LESSARD, Marc-André, et Jean-Paul MONTMINY, *l'Urbanisation de la société canadienne-française*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1967, 211 p.
- VINCENHIER, Georges [pseudonyme de Georges-Vincent Fournier], *Une idéologie québécoise de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1979, 119 p. (Les Cahiers du Québec, collection Histoire.)
- VOISINE, Nive, et Jean HAMELIN, *les Ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, 349 p.

C- Ouvrages de référence

- LEMIRE, Maurice [éditeur], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. T. IV : 1960-1969, Montréal Fides, 1984, LXIII, 1123 p.
- VAUGEOIS, Denis, Jacques LACOURSIÈRE et Jean PROVENCHER, *Canada-Québec. Synthèse historique*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique inc., 1976, 625 p.
- WYCZYNSKI, Paul, François GALLAYS et Sylvain SIMARD [éditeurs], *l'Essai et la Prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985, 926 p. (Collection Archives des lettres canadiennes, n° 6.)
- MARCOTTE, Gilles, *Une littérature qui se fait*, Montréal, HMH, 1962, 293 p. (Collection Constantes, n° 2.)
- MONIÈRE, Denis, *Essai sur la conjoncture politique au Québec. Pour la suite de l'histoire*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 182 p.
- PARENTEAU, Hector-André, *les Robes noires dans l'école*, Préface du Frère Clément Lockquell. Montréal, les Éditions du Jour, 1962, 171 p. (Collection les Idées du Jour.)
- PELLETIER, Gérard, *les Années d'impatience (1950-1960)*, Stanké, Montréal, 1983, 320 p.
- RIOUX, Marcel, *les Québécois*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 189 p. (Collection Microcosme.)
- , *Essai de sociologie critique*, Montréal, Hurtubise, HMH, 1978, 182 p. (Cahiers du Québec, collection Sociologie.)
- , *la Question du Québec*, Montréal, les Éditions Parti pris, 1978, 271 p. (Collection Aspects, n° 30.)
- TREMBLAY, Jacques, *Scandale au DIP. L'Affaire Guérin ou le Frère Untel avait raison*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 124 p.
- VADEBONCŒUR, Pierre, *la Ligne du risque*, Montréal, HMH, 1977, 289 p. (Collection Constantes, n° 4.)
- , *Un génocide en douce*, Montréal, l'Hexagone/Parti pris, 1976, 190 p.
- VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Parti pris, 1969, 402 p.

D- Articles et œuvres consultés

- BAILLARGEON, Pierre, *les Médisances de Claude Perrin*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 197 p.
- BRAULT, Jacques, *la Poésie ce matin*, Montréal, Éditions Parti pris, 1973, 117 p.
- FILION, Gérard, *les Confidences d'un commissaire d'écoles*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 125 p.
- GODBOUT, Jacques, *le Réformiste. Textes tranquilles*, Montréal, Éditions Quinze, 1975, 200 p.
- HARVEY, Jean-Charles, *les Demi-civilisés*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, 158 p.
- LANDRY, Kenneth, « Notre éveil culturel, essai du père Germain Lesage », *DOLQ*, t. IV, 1984, p. 620-621.
- , « Une littérature en ébullition, essais de Gérard Bessette », *DOLQ*, t. IV, 1984, p. 907-908.
- LE BLANC, Alonzo, « le Chrétien et les Élections et le Chrétien en démocratie, essais des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill », *DOLQ*, t. IV, 1984, p. 166-167.
- LE MOYNE, Jean, *Convergences*, Montréal, Éd. HMH Ltée, 1961, 324 p. (Collection Convergences, n° 1.)
- LÉVESQUE, René, *Attendez que je me rappelle...*, Montréal, Québec/Amérique, 1986, 525 p.

3- ÉTUDES

1- Études et ouvrages publiés sur les Insolences et le Frère Untel

- BOURBONNAIS, Nicole, « la liberté à l'essai ou les Insolences du Frère Untel », dans *l'Essai et la Prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985, p. 577-598. (Collection Archives des lettres canadiennes, n° 5.)
- [En collaboration], « le Frère Untel vingt ans après », *les Cahiers de Cap-Rouge*, vol. VII, n° 2, 1979, 79 p.
- GAULIN, André, « les Insolences du Frère Untel et Sous le soleil de la pitié, essais du Frère Untel (pseudonyme du frère Pierre-Jérôme, né Jean-Paul Desbiens) », *DOLQ*, t. IV, 1984, p. 434-440.
- MICHAUD, Paul, *Mon p'tit frère*, Québec, Institut Littéraire du Québec, 1960, 158 p.

2- Commentaires sur l'œuvre

- [Anonyme], « Un témoignage : les Insolences du Frère Untel », *le Devoir*, vol. XI, n° 203 (7 septembre 1960), p. 1.

BIBLIOGRAPHIE

- , « Book by Quebec Brother calls teachers backward », *The Montreal Star*, vol. XCII (September 19th, 1960), p. 22.
- , « le Livre du Frère Untel jugé par un vieux curé français », *le Devoir*, vol. LI, n° 299 (29 décembre 1960), p. 4.
- , « les Insolences du Frère Untel : 100 000 exemplaires ! », *le Devoir*, vol. LII, n° 23 (28 janvier 1961), p. 9.
- , « Frère Untel : the clerical rebel who is Quebec's angriest young man ? », *Maclean's Magazine*, vol. LXXIV, (February 25th, 1961), p. 44.
- , « The long bitter sequel to the insolences of frère Untel », *Maclean's* (May 4th, 1963), p. 1.
- , « les Livres. Sous le soleil de la pitié », *Bulletin du Cercle juif*, vol. XI, n° 104 (juin-juillet 1965), p. 3.
- , « Dossier Untel », *le Québec en bref*, vol. VIII, n° 1 (janvier 1974), p. 20.
- , « Jean-Paul Desbiens, auteur de Dossier Untel », *le Livre canadien*, vol. V (avril 1974, [S.P.]).
- , « Des Insolences gaspillées », *le Jour*, vol. II, n° 266 (20 janvier 1976), p. 9.
- AUBIN, Benoit, « Le Frère Untel en joual vert », *Montréal-matin*, vol. XLVI, n° 197 (18 janvier 1976), p. 10.
- AUDET, Louis-Philippe, « Éducation-Orientation. Considérations sur les Insolences du Frère Untel (1 à 6) », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16,411 — 16,417 (15, 16, 17, 18, 21, 2, novembre 1960), p. 4.
- AMYOT, Raymond, « Contre la pensée joual », *le Quartier latin*, vol. XLIII, n° 2 (22 septembre 1960), p. 5.
- BELLEAU, André, « le Frère Untel en Espagne », *Liberté*, n° 11 (septembre-octobre 1960), p. 299-300.
- BOISVERT, Réal, « le Réquisitoire est bien étrange », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 84 (23 janvier 1961), p. 4.
- BONHOMME, J.-P., « Parler joual : le ridicule à sa place », *l'Actualité*, vol. II, n° 1 (janvier 1961), p. 31.
- BOYER, Gilles, « les Idées et les Livres. Les Insolences du Frère Untel », *le Soleil*, vol. LXXIX, n° 258 (29 octobre 1960), p. 12, 14.
- BROUILLETTE, Réjean (Untel), « Unité dans la liberté », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 12 (24 février 1961), p. 5.
- CANADIEN FRANÇAIS [pseudonyme], « la Tâche des parents », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 68 (4 janvier 1961), p. 4.
- CATHOLIQUE UNTEL [pseudonyme], « Il est temps qu'on se réveille », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 85 (24 janvier 1961), p. 4.
- CHAMPOUX, Roger, « Assez de moutons : des bergers ! », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 122 (8 mars 1961), p. 4. [éditorial]

UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

- CLICHE, Pierre, et Julien PAINCHAUD, « Face à face avec le frère Desbiens », *le Quartier latin*, vol. LII, n° 1 (septembre 1969), p. 24 et 26. [entrevue]
- COLLARD, Marcel, « Jean-Paul Desbiens veut connaître les lendemains de l'indépendance », *le Soleil*, vol. LXXVI, n° 294 (13 décembre 1972), p. 57.
- CORPUS CALLOSUM [pseudonyme], « Clercs et Laïcs », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 23 (10 novembre 1960), p. 4.
- COSTISELLA, Joseph, « Un oiseau qui salit son nid », *le Droit*, vol. XLVII, n° 229 (1^{er} octobre 1960), p. 11.
- CÔTÉ, Louise, « *les Insolences du Frère Untel* : le prix de la liberté c'est l'exil », *le Magazine Maclean*, vol. III, n° 5 (mai 1963), p. 30, 31, 40-43.
- COULON, Jacques, « Jean-Paul Desbiens, douze ans plus tard », *Perspectives*, vol. XIV, n° 45 (4 novembre 1972), p. 20-25.
- COUSIN UNTEL [pseudonyme], « À la défense du frère Untel », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 79 (17 janvier 1961), p. 4.
- D.J., « Quatre contre un... », *Cité libre*, vol. XI, n° 31 (novembre 1960), p. 25-26.
- DAIGNEAULT, Richard, « *les Insolences et Mon p'tit frère* », *le Progrès du Saguenay*, vol. LXXIII, n° 133 (11 février 1961), p. 7.
- DANSEREAU, Luc, « Impasse ou Tremplin ? », *le Quartier latin*, vol. XLII, n° 4 (29 septembre 1960), p. 2.
- DEMERS, Pierre, « le Frère Untel de retour », *Perspectives*, 9 septembre 1978, p. 16-17.
- DESROSIERS, Herman « *les Insolences* », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 23 (10 novembre 1960), p. 4.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « les Apprentis Sorciers », *Notre temps*, vol. XVI, n° 5 (12 novembre 1960), p. 5.
- , « la Montagne aux échos. D'Hiroshima au Frère Untel en passant par *le Devoir* et *Cité libre* », *Notre Temps*, vol. XVI, n° 10 (17 décembre 1960), p. 10.
- , « le Prix de la liberté et le Frère Untel », *Notre Temps*, vol. XVI, n° 42 (19 août 1961), p. 1, 2.
- DUBOIS, André, « Frère Untel ou la Grande peur québécoisée », *le Sainte-Marie*, vol. VI, n° 2 (14 octobre 1960), p. 11.
- DUBUC, Jean-Guy, « Nouvelles Insolences », *la Presse*, vol. XCII, n° 17 (21 janvier 1976), p. A-4.
- DUFRESNE, Georges, « Faites vos jeux. Le phénomène **Frère Untel** », *Cité libre*, n° 31 (novembre 1960), p. 24-25.
- FERRABEC, James, « Frère Untel is back », *The Gazette*, vol. LXXXVIII (February 19, 1966), p. 19. [*Sous le soleil...*]
- FOURNIER, Alain, « Appartenance et Liberté », *Québec français*, n° 52 (décembre 1983), p. 17.

BIBLIOGRAPHIE

- FRANCION [pseudonyme], « les Livres. Frère Untel en librairie », *le Progrès du Golfe*, vol. LVII, n° 26 (30 septembre 1960), p. 5.
- GAGNON, André, « le Frère Untel repart en guerre », *Montréal-matin*, vol. XLVI, n° 196 (17 janvier 1976), p. 2.
- GAGNON, Charles, « les Idées quelconques du Frère Untel », *Parti pris*, vol. III, n° 1-2 (août-septembre 1965), p. 114-116.
- GAY, Paul, « les Insolences du Frère Untel », *le Droit*, vol. XLVIII, n° 223 (24 septembre 1960), p. 10.
- , « Sous le soleil de la pitié », *le Droit*, vol. LIII, n° 149 (26 juin 1965), p. 7.
- , « D'après le Frère Untel : la fonction de l'intelligentzia dans une époque troublée », *le Droit*, vol. LXI, n° 167 (13 octobre 1973), p. 32.
- GODBOUT, Jacques, « les Insolences du Frère Untel », *Liberté*, n° 11 (septembre-octobre 1960), p. 236.
- GODIN, Gérard, « les Insolences du Frère Untel. Un livre inutile ? », *le Nouvelliste*, vol. XL, n° 275 (24 septembre 1960), p. 5.
- GOURD, Anne, « Au pays des livres. Le livre canadien se porte bien. *Sous le soleil de la pitié* par Jean-Paul Desbiens », *l'Actualité*, vol. VII, n° 1 (janvier 1966), p. 29.
- HAMELIN, Jean, « Un livre explosif *Les Insolences du Frère Untel* », *la Presse*, vol. LXXVI, n° 274 (7 septembre 1960), p. 47.
- , « Inventions à deux voix. Mon frère Untel », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 43 (3 décembre 1960), p. 29.
- , « le frère Pierre-Jérôme, 1^{er} Prix de la Liberté », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 211 (23 juin 1961), p. 13.
- HÉBERT, Bruno, « Jean-Paul Desbiens raconte l'héritage du Frère Untel », *les Cahiers de Cap-Rouge*, vol. VII, n° 2 (1979), p. 10-31.
- HÉNAULT, Gilles, « Brève rencontre avec un personnage légendaire... », *le Devoir*, vol. LI, n° 269 (23 novembre 1960), p. 9.
- HUOT, Maurice, « *Sous le soleil de la pitié* », *le Bien Public*, vol. LIV, n° 26-27 (9 juillet 1965), p. 4.
- LACOMBE, Georges, « les Insolences du Frère Untel », *Notre temps*, vol. XVI, n° 36 (17 juin 1961), p. 3.
- LAFLÈCHE, Paul, « Triste épilogue aux *Insolences du Frère Untel* », *Notre Temps*, vol. XVII, n° 17 (24 février 1962), p. 5.
- LAÏC UN TEL [pseudonyme], « Haro sur le Frère Untel », *le Quartier latin*, vol. XLIII, n° 6 (6 octobre 1960), p. 2.
- LAMARCHE, Jules, « le Frère Untel est un enfant terrible ? », *le Progrès du Saguenay*, vol. LXXIII, n° 133 (11 février 1961), p. 4.
- LAMONDE, Yvan, « le Philosophe de Métabetchouan », *le Devoir*, vol. LXXIV, n° 262 (12 novembre 1983), p. 20. [*Appartenance et Liberté*]

UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

- LASNIER, Michelle, « les Confidences du Frère Untel », *Châtelaine*, vol. V, n° 12 (décembre 1964), p. 18-21, 38-40.
- LAURENDEAU, André, « Un succès de librairie. *Les Insolences du Frère Untel* », *le Devoir*, vol. LI, n° 223 (30 septembre 1960), p. 4.
- , « Bloc-notes. Frère Untel », *le Devoir*, vol. LI, n° 269 (23 novembre 1960), p. 4.
- LAURENDEAU, Marc, « la Rentrée du Frère Untel », *Montréal-matin (le Dimanche)*, vol. XLVI, n° 197 (18 janvier 1976), p. 12.
- LAUZON, Adèle, « le Frère Untel parle pour ceux qui se sont tus », *le Magazine Maclean*, vol. I, n° 1 (mars 1961), p. 24, 26, 59-60.
- LAUZON, Yves, « Une société de Hoquet », *le Quartier latin*, vol. XLIV, n° 13 (31 octobre 1961), p. 5.
- LAVALLEE, Achille, « Toujours les *Insolences* », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16, 428 (5 décembre 1960), p. 4.
- LE BON, Jean, « À l'avant-garde », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 86 (25 janvier 1961), p. 5.
- LECLERC, Rita, « Lettre au Frère Untel qui s'épanouit *Sous le soleil de la pitié* », *Lectures*, vol. XII, n° 1 (septembre 1965), p. 26-27.
- LEMIEUX, Jean-Louis-M., « l'Opinion du lecteur. *Insolences du Frère Untel* », *le Droit*, vol. XLVIII, n° 227 (29 septembre 1960), p. 2.
- LOMBARD, Bertrand [pseudonyme d'Émile Bégin], « la Vie des livres. Deux sons de cloche sur les *Insolences du Frère Untel* », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16, 374 (1^{er} octobre 1960), p. 4.
- MAHER, Jacques, « la Rangée Q », *le Quartier latin*, vol. XLIII, n° 3 (27 septembre 1960), p. 4.
- MAILHOT, Camille-H., « Frère Untel. *Les Insolences du Frère Untel* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. XXXI, n° 2 (avril-juin 1961), p. 337-338.
- MAJOR, André, « Arts et Lettres. La pitié du frère », *le Petit Journal*, vol. XXXIX, n° 33 (semaine du 13 janvier 1965), p. 34. [*Sous le soleil...*]
- , « le Frère Untel boude Montréal », *le Maclean*, vol. XII, n° 11 (novembre 1972), p. 15-17, 35-36.
- MARCEL, Jean [pseudonyme de Jean-Marcel Paquette], « De Montaigne à La Bruyère », *l'Action nationale*, vol. LV, n° 2 (octobre 1965), p. 217-233. [*Sous le soleil...*]
- MARCOTTE, Gilles, « Littérature. Jean-Paul Desbiens est un fier **baveux** », *la Presse* (supplément arts et lettres), vol. LXXXI, n° 123 (29 mai 1965), p. 4, reproduit dans *Québec 65*, vol. II (octobre 1965), p. 94-97. [*Sous le soleil...*]
- MARIELLE [pseudonyme], « Trop de rigueur », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 93 (2 février 1961), p. 5.

BIBLIOGRAPHIE

- MARTIN, Louis, « Notes de la rédaction... Sacré vieux frère Untel », *le Magazine Maclean*, vol. V, n° 7 (juillet 1965), p. 4. [Sous le soleil...]
- MERCIL, Jacques, « les Problèmes des instituteurs », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 25 (12 novembre 1960), p. 4.
- MERCIER, Gilles, « Votre opinion. À propos des *Insolences du Frère Untel* », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16,412 (16 novembre 1960), p. 4.
- MILOT, Guy, « le Frère Untel est-il encore un enfant terrible ? » *la Presse* vol. XCII, n° 4 (6 janvier 1976), Cahier Laval, p. 4.
- MME UNE TELLE [pseudonyme] « Réforme urgente », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 82 (20 janvier 1961), p. 5.
- MOINÉ, D. [pseudonyme], « Consternation », *la Presse*, vol. LXXVII, N2 8 (24 octobre 1960), p. 4.
- MOONEY, Théodore, « À propos de *Un livre explosif* », *la Presse*, vol. LXXVI, n° 280 (14 septembre 1960), p. 36.
- MORIN, N.W., « Un courageux », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 109 (21 février 1961), p. 5.
- PAGEAU, René, « Le Cri du cœur. [*Les Insolences du Frère Untel*] », *les Cahiers de Cap-Rouge*, vol. VII, n° 2 (1979), p. 40-48.
- PAQUET, Jean-Claude, « les Sorciers qui écrasent », *Cité libre*, vol. XII, n° 42 (décembre 1961), p. 24-24.
- PAQUETTE, Arthémise, « Ce que je souhaite au Frère Untel », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16, 428 (5 décembre 1960), p. 4.
- PAQUETTE, Gabriel, « Un fameux service », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 116 (1^{er} mars 1961), p. 5.
- PARÉ, Jean, « *les Insolences du Frère Untel*, le **joual** chez le vétérinaire », *la Presse*, vol. LXXVI, n° 283 (17 septembre 1960), p. 17.
- PARENT, Charles-Eugène *et al.*, « les Archevêques et Evêques de la Province ecclésiastique de Rimouski rappellent les prescriptions de l'Église sur la censure », *l'Action catholique*, 7 octobre 1960, p. 13.
- PARIZEAU, Alice, « le Dossier Jacques Hébert », *le Maclean*, vol. V, n° 4 (avril 1965), p. 14-15, 47-51.
- PAX [pseudonyme de Stanislas-Marie Viau], « *les Insolences de [sic] Frère Untel*. Frère Untel. Étrange réformateur ! », *les Cahiers de la Nouvelle-France*, n° 14 (juil.-sept. 1960), p. 157-158.
- , « *les Insolences du Frère Untel* », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16,364 (1^{er} octobre 1960), p. 4.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, « Liminaire », *Maintenant*, n° 134 (mars 1974), p. 4.
- , « l'Insupportable Cri du Frère Untel », *le Jour*, vol. II, n° 278 (février 1976), p. 18.

UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

- PÈRE UNTEL [pseudonyme], « le Père au Frère Untel », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 71 (7 janvier 1961), p. 7.
- , « Une indulgence à sens unique », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 81 (19 janvier 1961), p. 5.
- , « Point de vue du père Untel », *le Soleil*, vol. LXXX, n° 67 (15 mars 1961), p. 4.
- PHILIPPE, Paul, « Documents I. Lettre au directeur du Frère Untel », *Liberté*, vol. III, n°s 3-4 (mai-août 1961), p. 623-625.
- PIAZZA, F[rançois], « la Mort du Frère Untel », *Montréal-matin*, (*Dimanche-vedette*), vol. XLIV, n° 124 (4 novembre 1973), p. 16.
- PLUMEAU VENT [pseudonyme], « Qui a raison ? », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 38 (28 novembre 1960), p. 4.
- POISSON, Jacques, « les Livres. Il Fratello », *l'Action nationale*, vol. L, n° 5 (janvier 1961), p. 467.
- PRESBYTER [pseudonyme], « Votre opinion, À propos des *Insolences du Frère Untel* », *l'Action catholique*, vol. LIII, n° 16,393 (24 octobre 1960), p. 4.
- RICHER, Julia, « Humeurs du temps », *Notre Temps*, vol. XVI, n° 11 (15 octobre 1961), p. 5.
- , « Quelques publications canadiennes récentes. *Journal d'un Inquisiteur... les Insolences du Frère Untel* [...] », *Notre Temps*, vol. XV, n° 50 (24 septembre 1960), p. 7.
- ROBERGE, Huguette, « le Frère Untel a fait sourire amèrement ! », *la Presse*, vol. XCII, n° 16 (20 janvier 1976), Cahier Laval, p. 3.
- ROBERGE, Pierre, « Desbiens n'a pas perdu son franc-parler », *le Soleil*, vol. LXXXVII, n° 272 (17 novembre 1983), p. C-9.
- ROY, Louis-Philippe, « le Frère Desbiens éclipse le Frère Untel. *Sous le soleil de la pitié* complète *Insolences* », *l'Action*, vol. LVII, no 17,401 (2 juillet 1965), p. 19.
- SAINT-ONGE, Paule, « Châtelaine a lu pour vous. Du Frère Untel à Françoise Loranger », *Châtelaine*, vol. VI, n° 8 (août 1965), p. 46. [*Sous le soleil*...]
- SAUVÉ, Madame Armand, « Un livre tout de bonne humeur », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 93 (2 février 1961), p. 5.
- SÉNÉCAL, Lise, « Solution de désespoir », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 114 (27 février 1961), p. 4.
- SMITH-ROY, Paulette, « *Sous le soleil de la pitié* », *le Soleil*, vol. LXVIII, n° 129 (29 mai 1965), p. 34.
- STE-FOY, Boivin [pseudonyme], « le Tomahawk », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 112 (24 février 1961), p. 5.
- THÉBERGE, Jean-Yves, « le Frère Untel a perdu de l'insolence », *le Canada français*, vol. LVI, n° 2 (3 juin 1965), p. 26.
- THÉRIO, Adrien, « Récits. *Sous le soleil de la pitié*, de Jean-Paul Desbiens », *Livres et Auteurs canadiens*, 1965, p. 151-152.

BIBLIOGRAPHIE

- TRAIT, Jean-Claude, « Jean-Paul Desbiens s'est mis de côté pour mieux penser », *la Presse*, vol. LXXXIX, n° 269 (10 novembre 1973), p. B-2.
- TREMBLAY, D., « C'est trop exiger », *la Presse*, vol. LXXVI, n° 80 (18 janvier 1961), p. 4.
- TREMBLAY, Jacques, « Portrait. Pierre Jérôme », *Exchange*, vol. I, n° 1 (Novembre 1961), p. 50.
- UN BON SAMARITAIN [pseudonyme], « Vilaine habitude », *la Presse*, vol. LXXVI, n° 101 (11 février 1960), p. 10.
- , « Ne condamnons pas trop vite », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 79 (17 janvier 1961), p. 4.
- UN FUTUR PROFESSEUR [pseudonyme], « Ce n'est pas tous des naïfs », *la Presse*, vol. LXXVII, n° 88 (27 janvier 1961), p. 5.
- UN INSTITUTEUR DE RIMOUSKI [Tribune libre. Pour le frère Untel et contre la peur », *le Progrès du Golfe*, vol. LVII, n° 27 (7 octobre 1960), p. 3.
- UNE POUTCHINETTE [pseudonyme] « Méditation sur *les Insolences* », *le Quartier latin*, vol. XLII, n° 5, p. 7.
- UNE PROFESSEUR [pseudonyme], « Un immense échec », *la Presse*, vol. LXXVII, N2 80 (18 janvier 1961), p. 4.

ANNEXE A

PALMARÈS

Palmarès des best-sellers figurant dans l'hebdomadaire du dimanche, *le Petit Journal*, entre le 18 septembre 1960 et le 25 mars 1961 inclusivement.

18 septembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 3) *Canada, terre de France*, de Toulat.
- 4) *Chaque homme dans sa nuit*, de Green.
- 5) *Les livres*, de Han Suyin.

25 septembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 3) *Chaque homme dans sa nuit*, de Green.
- 4) *Les livres*, de Han Suyin.
- 5) *Canada, terre de France*, de Toulat.

2 octobre 1960.

- 1) *Les Insolences de Frère Untel*.
- 2) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 3) *Chaque homme dans sa nuit*, de Green.
- 4) *Les livres*, de Han Suyin.
- 5) *Canada, terre de France*, de Toulat.

9 octobre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 3) *Chaque homme dans sa nuit*, de Green.
- 4) *Dialogue avec le visible*, de Huyghe.
- 5) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.

23 octobre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Les confidences d'un commissaire d'école*, de G. Filion.

UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

- 3) *Tintin au Tibet*, de Hergé.
- 4) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 5) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.

30 octobre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Les confidences d'un commissaire d'école*, de G. Filion.
- 3) *Tintin au Tibet*, de Hergé.
- 4) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 5) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.

5 novembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Les confidences d'un commissaire d'école*, de G. Filion.
- 3) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 4) *Le lis et le lion*.
- 5) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.

13 novembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.
- 3) *Les mémorables* (tome II), de Maurice du Grand.
- 4) *Les confidences d'un commissaire d'école*.
- 5) *Le libre examen de la démocratie*, de Victor Barbeau.

20 novembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.
- 3) *Un certain M. Blot*, de Daninos.
- 4) *Tête blanche*, de Marie-Claire Blais.
- 5) *Les confidences d'un commissaire d'école*, de G. Filion.

30 novembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.
- 3) *La nuit si longue*, de Anne-Marie.
- 4) *La corde au cou*, de Jasmin.
- 5) *Le libre examen de la démocratie*.

7 décembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Prodigieuses victoires de la psychologie moderne*, de Daco.
- 3) *Le libre examen de la démocratie*.
- 4) *La corde au cou*, de Jasmin.
- 5) *La nuit si longue*, de Anne-Marie.

ANNEXE

18 décembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *Le roi de la Côte-Nord*, de Yves Thériault.
- 3) *Lettres politico-religieuses*, tome II, de L.D. Bouchard.
- 4) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 5) *La nuit si longue*, de Anne-Marie.
Dieu est né en exil, de Vintella Horia.

25 décembre 1960.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *Le roi de la Côte-Nord*, de Yves Thériault.
- 4) *Lettres politico-religieuses*, tome II, de L.D. Bouchard.
- 5) *La corde au cou*, de Jasmin.

1961

1^{er} janvier 1961.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *Le roi de la Côte-Nord*, de Yves Thériault.
- 4) *La corde au cou*, de Jasmin.

8 janvier 1961.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *Le roi de la Côte-Nord*, de Yves Thériault.
- 4) *Lettres politico-religieuses*, tome II, de L.D. Bouchard.
- 5) *La corde au cou*, de Jasmin.

15 janvier 1961.

- 1) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *La corde au cou*, de Jasmin.
- 4) *Le roi de la Côte-Nord*, de Yves Thériault.
- 5) *Dieu est né en exil*, de Vintella Horia.

Après cinq mois, *les Insolences du Frère Untel* cèdent la place à un ouvrage écrit en collaboration, *l'Université dit non aux Jésuites*.

22 janvier 1961.

- 1) *L'université dit non aux Jésuites*.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 4) *Au nom du fils*, de Bazin.

UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

5) *Dieu est né en exil*, de Vintella Horia.

29 janvier 1961.

- 1) *L'université dit non aux Jésuites*.
- 2) *Les Insolences du Frère Untel*.
- 3) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 4) *Dieu est né en exil*, de Vintella Horia.
- 5) *Au nom du fils*, de Bazin.

5 février 1961.

Les Insolences n'apparaissent plus dans la liste des cinq livres de l'heure au Québec. Cependant...

12 février 1961.

- 1) *L'université dit non aux Jésuites*.
- 2) *Les Insolences du Frère Untel*.

19 février 1961.

- 1) *Le chrétien en démocratie*, abbés Dion et O'Neill.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *Les Insolences du Frère Untel*.

25 février 1961.

- 1) *Le chrétien en démocratie*, abbés Dion et O'Neill.
- 2) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 3) *Ashina*.
- 4) *Les Insolences du Frère Untel*.

5 mars 1961.

- 1) *La force de l'âge*, de Simone de Beauvoir.
- 2) *Le chrétien en démocratie*, abbés Dion et O'Neill.
- 3) *Ashina*.
- 4) *Les Insolences du Frère Untel*.

12 mars 1961.

- 1) *Hiroshima mon amour*, de Marguerite Duras.
- 2) *La saison des pluies*, de Green.
- 3) *Les Insolences du Frère Untel*.

18 mars 1961.

- 1) *Hiroshima mon amour*, de Marguerite Duras.
- 2) *La saison des pluies*, de Green.
- 3) *Les Insolences du Frère Untel*.

25 mars 1961.

- 1) *La saison des pluies*, de Green.

ANNEXE

- 2)
- 3) *Hiroshima mon amour*, de Marguerite Duras.
- 4) *Ashina*.
- 5) *Les Insolences du Frère Untel*.

Après cette date, il n'apparaît que rarement dans la liste. Ceci ne veut pas dire que le livre ne se vend plus. Bien au contraire, il est encore bien populaire dans toute la province.

ANNEXE B

ÉDITIONS ET TIRAGES

- 1- Éd. 10- mille, 6 sept. 60.
- 2- Éd. 13- mille, 13 sept. 60.
- 3- Éd. 17- mille, 17 sept. 60.
- 4- Éd. 22- mille, 27 sept. 60.
- 5- Éd. 28- mille, 30 sept. 60.
- 6- Éd. 32- mille, 11 oct. 60.
- 7- Éd. 36- mille, 20 oct. 60.
- 8- Éd. 40- mille, 24 oct. 60.
- 9- Éd. 44- mille, 27 oct. 60.
- 10- Éd. 50- mille, 7 nov. 60.
- 11- Éd. 53- mille, 9 nov. 60.
- 12- Éd. 56- mille, 17 nov. 60.
- 13- Éd. 65- mille, 21 nov. 60.
- 18- Éd. 100- mille, 28 janv. 61.
- 22- Éd. 116- mille, 3 fév. 62.
- 23- Éd. ?
- 24- Éd. ?
- 25- Éd. ?
- 26- Éd. ?
- 27- Éd. ?
- 28- Éd. 130- mille, date ?

En 1962, Harvest House réalise cinq éditions de *The Imperinences of Brother Anonymous*, totalisant 15 000 exemplaires.

Selon des informations recueillies auprès de l'Agence de Distribution Populaire, il semble que la vingt-huitième édition des *Insolences* ait été épuisée le 31 décembre 1969. La dernière réédition (la 29^e) date du 1^{er} mars 1977. Le coût du petit livre est passé de 1,00 \$ à 5,95 \$!

Postface

Jean-Paul Desbiens a avoué clairement avoir écrit pour des « générations de silencieux », des gens dont le silence était rentré et refoulé comme celui de son père (« S'est-il assez tu dans sa chienne de vie ? »), comme celui des frères enseignants appelés par lui « prolétaires de la sainte Église », celui de tous ses compatriotes. C'est pourquoi son écriture directe, simple, à l'occasion poétique ou lyrique, souvent drôle et légèrement irrévérencieuse, a plu à un public qui s'est senti aimé, compris et valorisé. Desbiens, ni révolté, ni révolutionnaire, dénonçait à la fois la bêtise d'un certain clergé qui gommait la religion (« tapotement paternaliste de l'avant-bras et menace onctueuse »), la peur érigée en système politique, la survivance canadienne-française qui tenait lieu d'espace de vie.

Jean-Paul Desbiens a merveilleusement répondu à « l'horizon d'attente » des premiers moments de la Révolution tranquille : « Ce que je veux, c'est créer un appel d'air ». Avec lui, à nouveau, on ne devrait plus se rendre en France pour connaître la liberté d'opinion, le croisement des idées, l'esprit critique qui arrache au ronronnement stérile : « On commence en parlant du joul, et on s'aperçoit qu'on est à décrire l'atmosphère religieuse au Canada français. » De ce point de vue, Desbiens a montré que tout se tenait dans une société « colonisée » : la langue humiliée (André Langevin, 1964) qui fait remonter à la défaite (pourquoi disons-nous la Conquête ?), la crise de la pensée, au rôle joué par l'Église d'Ignace Bourget. Faute de comprendre, on s'estimait peu, on se taisait, on avait peur, on s'effaçait.

En mai 1980, on a eu peur aussi. Mais encore on comprenait mal (ou pas) que des mots (Canada), des symboles (unifolié, hymne national, *prime minister* francophone à Ottawa),

une langue (les gens dont le non voulait dire un oui ont dit — malgré eux — « no ». Mais le oui ne fut pas un « yes ») nous avaient été volés. Jean-Paul Desbiens, c'est un fait public, fut du côté du « oui », avec ses questions — signe d'intelligence —, mais du côté du oui. C'était logique.

Certains linguistes ont pu reprocher à Desbiens d'avoir « mêlé » la question du « joual » : « au niveau de la syntaxe », de la stylistique ou de la phonétique ? Mais ce qui fut « révolutionnaire » chez Desbiens pour l'époque, c'était d'en appeler à la protection politique de la langue, de montrer le lien entre une langue refoulée et le refoulement idéologique, de lier le non-être et la servitude, la langue et la civilisation, le français et le territorialité. Si à court terme, le public réagissait avec plaisir et dévouement à ses propos alors un peu iconoclastes, à moyen terme on en viendrait à exiger, en fin de décennie, une législation linguistique. La création même du Parti québécois était liée à la décolonisation. Un peuple aux « reins cassés » par l'Histoire redressait l'échine et forçait par exemple le retrait de la loi 63.

Signalons encore à propos des *Insolences* que l'accueil du destinataire n'eût pas été le même sans le statut même du destinataire. Un laïc qui aurait écrit les *Insolences* (Paul Michaud s'en dira frustré dans son livre *Mon p'tit frère*, 1960) n'aurait pas ou peu dérangé l'aberrant « pouvoir symbolique » clérical. Mais, d'un point de vue populaire, Desbiens, c'était un « ensoutané » (même si les frères enseignants sont canoniquement des religieux laïcs) qui disait son fait à des clercs qui en avaient mené trop large depuis 1837. En un sens, ce fut là l'humiliation suprême d'un clergé bien pensant et bien vu de se faire interpeler par un « p'tit frère », ces corneilles méprisées et moquées. Le frère Untel appartenait à un collectif d'éducateurs qui avaient souvent, mis en place par le clergé ultramontain du XIX^e siècle, lutté contre ce même clergé hostile à l'instruction populaire, gratuite et obligatoire. Les frères et des laïcs avaient fini par créer un cours primaire supérieur, puis un cours secondaire « à rallonge » qui, par les circuits scolaires de l'époque (collèges classiques pour riches ou « entretenus » et universités à charte pontificale) ne débouchaient strictement sur rien. C'est donc dire que derrière les *Insolences du frère Untel*, des idéologies (et des pratiques) se confrontaient. Et l'argument d'auto-

POSTFACE

rité ne suffirait plus à stopper l'accession du Québec à une certaine modernité.

L'étude d'Alain Fournier nous fournit l'avantage de refaire les coordonnées d'une époque, d'une histoire, d'un livre qui eut un succès flamboyant. Son étude peut permettre aux contemporains d'aujourd'hui de mesurer la distance entre un Québec « canadien-français » et un Québec québécois, de juger ce qui reste actuel dans *les Insolences* et de jauger ce qui reste à faire pour en arriver à l'expression souveraine d'une culture québécoise de civilisation française en terre d'Amérique. En tout cas, je ne crois pas que Jean-Paul Desbiens qui a aussi commis ce beau témoignage intitulé *Sous le soleil de la pitié*, un des rares livres chrétiens écrit ici, se sente trahi par Alain Fournier qui, à quelques générations de lui, partage avec lui son amour du peuple, son goût de la liberté et son attachement profond à un espace marqué par le génie français et l'enracinement à tout le moins têtue de son identité problématique. ●

André Gaulin
octobre 1988

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	9
AVANT-PROPOS	13
SIGLES	15
INTRODUCTION	17
CHAPITRE I : GENÈSE ET PETITE HISTOIRE D'UN BEST-SELLER	
1. <i>Les origines</i>	23
2. <i>Les lettres</i>	25
3. <i>La publication</i>	29
4. <i>Le scandale</i>	33
5. <i>La condamnation</i>	37
CHAPITRE II : QUI ÉCRIT ?	
1. <i>L'enfance</i>	41
2. <i>Le juvénat</i>	43
3. <i>Le noviciat</i>	46
4. <i>Le sanatorium</i>	47
CHAPITRE III : CE QU'IL ÉCRIT	
1. <i>L'aventure</i>	53
2. <i>Avertissements et précisions de l'auteur</i>	54
3. <i>Frère Untel ramollit</i>	56
4. <i>Frère Untel parle aux éducateurs laïques</i>	57
5. <i>Lettre à un jeune frère</i>	59
6. <i>Épilogue</i>	60
7. <i>Intérêt pour « Frère Untel démolit »</i>	62
8. <i>L'échec de notre enseignement du français</i>	63
9. <i>L'échec de notre système d'enseignement</i>	66
10. <i>L'impasse de la pensée canadienne-française</i>	70
11. <i>La crise de la religion</i>	73

**CHAPITRE IV : POUR QUEL COLLECTIF
HISTORIQUE ÉCRIT-IL ?**

1.	<i>Le Québec perdu dans les méandres de l'Histoire</i>	79
2.	<i>La préhistoire des idées</i>	81
3.	<i>L'ultramontanisme</i>	82
4.	<i>Deux institutions majeures : le clergé et l'école</i>	83
5.	<i>Mouvements de renouveau et pensées officielles</i>	87

**CHAPITRE V : LES INSOLENCES DU FRÈRE UNTEL
DANS LE MONDE DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE
DE LA DÉCENNIE SOIXANTE**

1.	<i>Prolifération de l'essai</i>	95
2.	<i>Naissance d'une pensée québécoise originale</i>	96
3.	<i>L'essai : moteur et catalyseur de la révolution tranquille</i>	101

**CHAPITRE VI : LES INSOLENCES :
UN SUCCÈS DE LIBRAIRIE ET DE MISE EN MARCHÉ**

1.	<i>Le succès</i>	105
2.	<i>La mise en marché</i>	106
3.	<i>La pochette</i>	108
4.	<i>Le palmarès</i>	109

CHAPITRE VII : L'ACCUEIL DE LA CRITIQUE

1.	<i>Accueil négatif</i>	112
2.	<i>Accueil positif</i>	118

CONCLUSION	127
------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	133
---------------	-----

ANNEXES	147
---------	-----

POSTFACE	153
----------	-----

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Collection « Bibliographies »

n° 1 — Denis Carrier, *Bibliographie analytique d'Yves Thériault, 1940-1984*.

n° 2 — Dominique Hudon, *Bibliographie analytique et critique des articles de revues sur Louis Fréchette (1863-1983)*.

Collection « Création »

n° 1 — Yolaine Tremblay, *Misia Sert et le jeu de dés*. Roman.

Collection « Essais »

n° 1 — Maurice Arguin, *le Roman québécois de 1944 à 1965. Symptômes du colonialisme et signes de libération*.

n° 2 — Michel Lord, *En quête du roman gothique québécois (1837-1860). Tradition littéraire et imaginaire romanesque*.

n° 3 — Jean Morency, *le Thème du regard dans la Montagne secrète de Gabrielle Roy*.

n° 4 — Max Roy, *Parti pris et l'enjeu du récit*.

n° 5 — Roger Chamberland, *Claude Gauvreau : la libération du regard*.

n° 6 — Jeanne Turcotte, *Entre l'ondine et la vestale. Analyse des Hauts Cris de Suzanne Paradis*.

n° 6 — France Nazair Garant, *Ève et le cheval de grève. Contribution à l'étude de l'imaginaire d'Anne Hébert*.

Collection « Recherche »

n° 1 — Joseph Melançon, Clément Moisan, Max Roy, *le Discours d'une didactique. La formation littéraire dans l'enseignement classique au Québec (1852-1967)*.

*Achevé d'imprimer
sur les presses des Ateliers graphiques
Marc Veilleux inc.
en novembre 1988*

ALAIN FOURNIER

LES INSOLENCES DU FRÈRE UNTEL UN BEST-SELLER DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

L'étude d'Alain Fournier nous fournit l'avantage de refaire les coordonnées d'une époque, d'une histoire, d'un livre qui eut un succès flamboyant. Son étude peut permettre aux contemporains d'aujourd'hui de mesurer la distance entre un Québec « canadien-français » et un Québec québécois, de juger ce qui reste actuel dans *les Insolences* et de jauger ce qui reste à faire pour en arriver à l'expression souveraine d'une culture québécoise de civilisation française en terre d'Amérique. ●

André Gaulin

Alain Fournier est né à Montmagny en 1960. À l'Université Laval il obtient un baccalauréat en littérature québécoise et en journalisme. En 1988, il complète ses études de deuxième cycle. Pendant ces années, il collabore, comme assistant de recherche, à la réalisation du cinquième tome du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (1970-1975). Rattaché au projet Histoire littéraire du Québec (HILIQ) depuis peu, il amorce des recherches doctorales sur le journaliste écrivain au XIX^e siècle. Il enseigne présentement la littérature au Cégep de Limoilou. ●



CENTRE DE
RECHERCHE EN
LITTÉRATURE
QUÉBÉCOISE

Ce livre a été produit par NUIT BLANCHE ÉDITEUR

Photo de la couverture : Archives des Frères des Écoles chrétiennes

Mise en couleurs : François Poirier